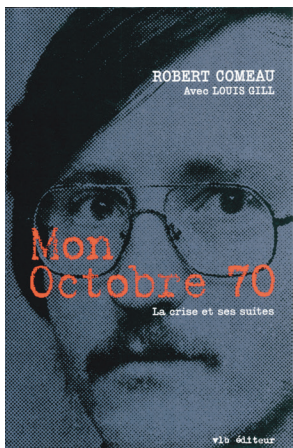


ÉTÉ 2020

volume xiv, numéro 3

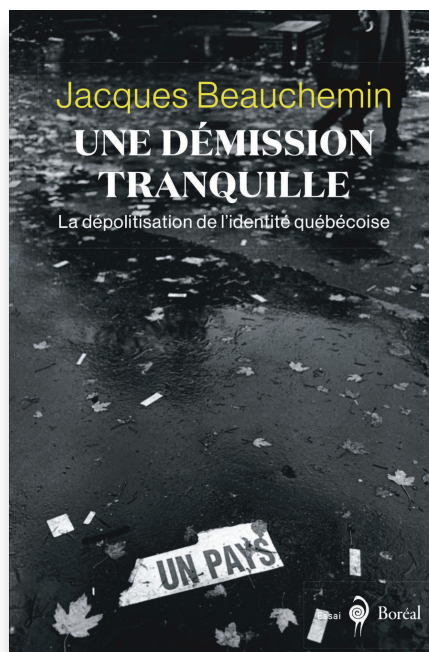
Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale



LES LOIS D'EXCEPTION

LE DROIT DE RÉSISTER



RÊVES ET CAUCHEMARS DES NATIONS



L A P E N S É E Q U É B É C O I S E E N E S S A I S



Été 2020
volume xiv, numéro 3
Les Cahiers de lecture
de L'Action nationale



Robert Laplante
Directeur



Pascal Chevrette
Chef de pupitre,
littérature



Lucia Ferretti
Chef de pupitre,
histoire et culture



Daniel Gomez
Chef de pupitre,
politique



Gabriel Arseneault
Chef de pupitre,
sciences sociales et
économie



Frédéric Morneau-Guérin
Chef de pupitre,
sciences



Sylvain Deschênes
Édition graphique,
révision et coordination
de la production

Titres recensés

LES LOIS D'EXCEPTION

- 6** HUGUES THÉORÉT
La peur rouge. Histoire de l'anticommunisme au Québec 1917-1960
- 7** ROBERT COMEAU, AVEC LOUIS GILL
Mon Octobre 70. La crise et ses suites
- 9** MARCELLE GAUVREAU
Lettres au frère Marie-Victorin. Correspondance sur la sexualité humaine
- 10** YVON RIVARD
Le chemin de l'école
- 11** JOCELYNE SAINT-ARNAUD
Repères éthiques pour les professions de la santé
- 12** ALAIN NOËL
Utopies provisoires. Essais de politiques sociales
- 13** CHARLES-ANGE LAISANT
Initiation mathématique suivie de l'éducation de demain
- 15** JEAN-MARTIN FORTIER ET MARIE-CLAUDE LORTIE
L'avenir est dans le champ
- 16** ANDRÉ PRATTE
Sénateur, moi? Mes années au sénat et... avant
- 17** BRUNO MASSÉ
La lutte pour le territoire québécois
- 19** MARC-URBAIN PROULX
Splendeurs, misères et ressorts des régions

LE DROIT DE RÉSISTER

- 20** FRANÇOIS CÔTÉ ET GUILLAUME ROUSSEAU
Restaurer le français langue officielle
- 21** ANNE-MARIE VOISARD
Le droit du plus fort
- 23** DIANE LAMONDE
Français québécois: la politisation du débat

RÊVES ET CAUCHEMARS DES NATIONS

- 25** JACQUES BEAUCHEMIN
Une démission tranquille. La dépolitisation de l'identité québécoise
- 27** GÉRARD BOUCHARD
Les nations savent-elles encore rêver? Les mythes nationaux à l'ère de la mondialisation
- 30** RODOLPHE CHRISTIN
La vraie vie est ici. Voyager encore?
- 31** ZEBEDEE NUNGAK
Contre le colonialisme dopé aux stéroïdes. Le combat des Inuit du Québec pour leurs terres ancestrales
- 31** TAAMUSI QUMAO
Je veux que les Inuit soient libres de nouveau
- 34** RAYMOND LEMIEUX
Félix d'Hérelle. Trop rebelle pour le Nobel
- 35** DAVE NOËL
Montcalm, général américain

DU SANG NEUF!

Les Cahiers de lecture accueillent avec ce numéro deux nouveaux chefs de pupitre pour nous permettre d'élargir durablement notre couverture des essais québécois. Gabriel Arseneault, professeur à l'Université de Moncton, se chargera de sciences sociales et d'économie, alors que Frédéric Morneau-Guérin, professeur à TÉLUQ, couvrira les essais scientifiques.

Les Cahiers de lecture sont publiés par

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Tél.: 514 845-8533 ou 1 866 845-8533
revue@action-nationale.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque et Archives
nationales du Québec

ISSN 1911-9372
ISSN 1929-5561 (version numérique)
ISBN PDF 978-2-89070-036-9

Membre de la SODEP
sodep.qc.ca

Collaboration

Françoise Bouffière
Orthopédagogue

Ivan Carel
Chargé de cours en histoire, UQAM et UQTR

Jean Carette
Ph.D. et retraité actif

Mario Carrier
Professeur titulaire, École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD), Université Laval

Jean Chartier
Journaliste

Jocelyne Choquette
Documentaliste retraitée

Caroline Jeanson
Doctorante en éducation, Université du Québec à Trois-Rivières

Martin Lemay
Essayiste

François L'Italien
Chercheur, Institut de recherche en économie contemporaine

David René Mang
Ph. D., enseignant des sciences et intervenant en soins spirituels

Richard Prieur
Directeur général de l'ANEL

Alexis Tétreault
Candidat à la maîtrise en sociologie à UQAM

Joseph Yvon Thériault
Sociologue

Éditorial

LIRE LOCAL, LIRE NORMAL

Le livre, ses artisans, son industrie, ses lectorats, rien ni personne n'aura échappé à la pandémie. L'heure des bilans n'a pas encore sonné, mais l'on sait d'ores et déjà qu'un peu partout des vaillants manqueront à l'appel. Le marché est aussi impitoyable que les virus. La raison marchande a déjà causé des défaillances majeures que les mesures d'urgence d'un État Providence tout à coup réhabilité n'auront pas suffi à réparer. Tout l'écosystème sera à revoir. Ceux-là qui pensent que la reprise signifiera recommencer comme avant confondent optimisme et pronostic.

Il faut certes avoir confiance dans la capacité du milieu de rebondir. Les anecdotes sont nombreuses qui ont fait la preuve de la débrouillardise, de l'imagination et du dévouement des libraires, des bibliothécaires et de nombre d'autres acteurs qui ont refusé de baisser les bras. Leurs initiatives ont sans contredit permis de limiter les dégâts. Mais tout le potentiel de renouvellement des horizons comme des pratiques reste à valoriser. Pour quitter le terrain de l'anecdote, il va falloir un véritable effort de dialogue et de mise en commun des perspectives. Il faudra que toute la chaîne du livre se donne une vision commune, avec des objectifs spécifiques, des demandes étoffées et pragmatiques pour interpeller les gouvernements, certes, mais surtout pour travailler à faire naître un nouvel ordre des choses.

La forme que devra prendre l'exploration des possibles reste à déterminer. On peut néanmoins penser qu'un forum sous les auspices de l'ANEL ou d'un autre grand intervenant du milieu va s'imposer. Parler d'une seule voix est une indéniable condition de succès. Quand on connaît l'histoire des politiques du livre et de la lecture, il vaut mieux prendre l'initiative plutôt que de s'en remettre à un ministère qui a beaucoup de mal à naviguer dans la crise présente, en raison sans doute d'un grément et d'un équipage plutôt porté sur les eaux calmes et les horizons clairs...

Ces considérations portent surtout sur les enjeux d'intendance. Ils ne sont pas à négliger, évidemment. Mais pour inventer des réponses qui auront de la portée, il faudra les concevoir en tirant tous les enseignements de ce que la crise a révélé et réactualisé avec une force étonnante. La redécouverte des circuits courts, de l'achat local, les efforts en provenance de toutes sortes d'horizons pour améliorer la visibilité des œuvres portent un enseignement fort : celui des vertus de la centralité de la référence culturelle au sens large. Privilégier les achats, fréquenter les œuvres ne sont pas apparus seulement pour créer ou soutenir des emplois, préserver des capacités de production ou stimuler la consommation. Ce que la crise a révélé, c'est la signification de ces gestes pour la construction de la maison commune.

Les lieux communs sur le chauvinisme, sur le nationalisme de repli en ont pris pour leur rhume. L'évidence s'est progressivement imposée, ici comme ailleurs, que le primat de la logique marchande sur toute autre considération pouvait mener dans un cul-de-sac sociétal. On l'a vu pour les médicaments qu'on a tout à coup considérés dans une perspective stratégique. On l'a vu pour la production de biens essentiels. On découvre également la vulnérabilité dans laquelle des secteurs entiers de l'économie peuvent se retrouver lorsque des entreprises fragilisées par la crise deviennent des proies faciles pour des prédateurs qui en disposeront en toute indifférence pour le milieu, pour l'intérêt général.

En matière culturelle, les réactions de survie ont permis de réaliser jusqu'à quel point le contexte « normal », habituel au temps d'avant, était en fait un contexte d'hétéronomie et

de détournement de sens. Devant les incitations à la fréquentation et à la consommation des œuvres produites ici, par des artistes et auteurs d'ici, la surprise a été grande pour nombre de gens de découvrir la diversité, la qualité et l'originalité de la production nationale. Cet étonnement traduit en fait une expérience culturelle singulière : celle de la découverte de ce que peuvent représenter la vie et la consommation culturelles quand collectivement sont pris les moyens d'accorder à la culture nationale sa centralité. La crise a laissé entrevoir un potentiel inédit, celui qui se dévoile lorsque les journaux, les médias électroniques, le commentariat traitent la vie culturelle en en faisant le centre de gravité de la référence collective. Ce qui s'est présenté sous le couvert de l'urgence a permis d'entrevoir ce que devrait être le contexte « normal ».

À plus d'un égard, cette crise a permis de faire voir à quel point la place et le traitement des œuvres restaient, dans l'ancien temps, c'est-à-dire avant la crise, en quelque sorte excentrés, voire dans une relative marginalité qui les reléguait, dans certains segments de la population, presque dans l'exotique. Donner cette centralité à la culture nationale et à ses œuvres devrait permettre de concevoir la reconstruction de l'écosystème culturel. Ce faisant on pourrait imaginer des réponses institutionnelles et culturelles qui devraient permettre d'échapper un tant soit peu à la domination culturelle qui a toujours satellisé le dynamisme créateur au point de cantonner les productions locales à des parts de marché, à des statistiques de fréquentation et à une présence généralement discrète et sans proportion avec les efforts et les ressources collectives et individuelles qui y ont été consacrées.

De rudes batailles s'annoncent déjà sur le plan économique et institutionnel certes, mais également dans la culture elle-même comme système d'interprétation. Vivre dans les œuvres plutôt que dans l'espace périphérique obligera plus que jamais de refuser de se considérer comme accessoire, de placer les questionnements au cœur de l'espace public. Il faut s'affranchir des conceptions réductionnistes et chosifiantes : la reconstruction doit placer l'art et la pensée comme nécessités vitales pour faire de la culture québécoise la norme et la normalité de notre rapport à nous-mêmes. Une référence partagée pour créer les lieux de liberté, de souveraineté constitue une puissance redoutable.

Se privilégier soi-même, s'accorder à soi-même l'attention prioritaire n'a rien à voir avec l'isolationnisme. Bien au contraire, c'est s'outiller pour lire le monde, pour le déchiffrer avec sa propre sensibilité, ses propres grilles d'interprétation plutôt que de se laisser balloter dans les représentations étrangères à ce que nous sommes et pouvons devenir. Le directeur de l'ANEL que nous avons invité à participer à ce numéro a parfaitement raison : il faut lire local. Et plus nous le ferons plus nous découvrirons la puissance libératrice de lire normal. La culture québécoise, le livre québécois doivent faire de cette sortie de crise un temps fort pour s'inscrire plus et mieux que jamais au centre de notre propre monde. C'est en s'y ancrant solidement que nous serons mieux à même d'en partager les richesses et d'inviter la terre entière à partager nos lectures, à mettre les œuvres en contact dans les grands jeux de l'échange.

Robert Laplante

Directeur des Cahiers de lecture

Location d'outils
SIMPLEX

**ENTREPRISE
FAMILIALE
QUÉBÉCOISE
FONDÉE
EN 1907**

SIMPLEX.CA
1 800 361-1486



 **LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES**
Membre platine

L'édition québécoise en confinement

Richard Prieur

Directeur général de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)

Tout roulait. Une équipe de libraires était déjà sur place à Bruxelles pour la Foire du livre de la capitale belge. Le stand de Québec Édition était installé et les livres des auteurs francophones d'ici bien en montre sur les tablettes de cette librairie internationale qui, bon an mal an, sillonne les grandes foires commerciales d'Europe. Une autre équipe s'apprêtait à partir pour Livres Paris, censé se tenir du 20 au 23 mars. Entre les deux, des auteurs et éditeurs québécois se rendaient à Leipzig en Allemagne pour participer à la Foire et annoncer les premiers éléments de la programmation officielle en prévision de l'invitation d'honneur faite au Canada pour la Foire de Francfort présentée en octobre prochain. À l'horizon, il y avait le Salon international du livre de Québec (SILQ), du 15 au 19 avril, deuxième événement du genre en importance au Québec, avec une foule de lancements de nouveaux titres, la remise du Prix des collégiens, la venue organisée par l'Association nationale des éditeurs de livres et Québec Édition de journalistes allemands.

Tout roulait et tout s'est écroulé dans les jours qui ont suivi sous le souffle de la COVID-19 comme un trop beau, mais trop fragile, château de cartes! Fini Leipzig, Livres Paris, la Foire du livre jeunesse de Bologne, le SILQ. Fermeture des librairies, des bibliothèques publiques, des écoles et par le fait même de leurs départements d'acquisition, interruption des livraisons de nouveautés par les distributeurs, arrêts des lancements. L'Industrie était frappée de plein fouet.

L'INGÉNOSITÉ ET L'ENGAGEMENT DES LIBRAIRES

Un jour, nous écrivons le récit de cette pandémie et de ses contrecoups sur le monde du livre québécois. Et dans ce récit, nous réserverons une place d'honneur aux libraires qui, en dépit des consignes très sévères de la santé publique, ont réussi à maintenir le lien avec les lecteurs, à les alimenter en roman, en poésie, en essai et en images avec les moyens du bord. Ces moyens? L'internet, bien sûr, et la vente «en ligne», mais aussi la livraison par la poste, en automobile (si on le fait pour le poulet rôti et la pizza, pourquoi pas pour les romans de Dany Laferrière, de Patrick Sénécal ou les récits de Kim Thuy), en vélo, à pied! Pendant les premières semaines de la crise, ces passeurs de savoirs et d'imaginaires que sont les libraires ont redoublé d'ingéniosité pour maintenir en vie l'appétit pour notre littérature. L'opération n'était pas rentable, elle s'est plutôt avérée déficitaire, et même si le livre numérique a connu un gain de popularité, ce succès n'aura guère rempli les coffres des commerçants. Quand viendra le temps de faire les comptes, il faudra leur réserver plus que des médailles de bravoure.

AUTEURS ET ÉDITEURS CONFINÉS

Depuis longtemps, les éditeurs maîtrisent les particularités du télétravail. Industrie trop souvent familière avec la sous-traitance, parce qu'il est difficile pour une maison d'édition d'emmagasiner suffisamment de revenus pour s'offrir une main-d'œuvre permanente respectable, l'édition québécoise aura survécu au confinement. Survivra-t-elle à la crise? Là, c'est une tout autre histoire. Il est encore trop tôt pour évaluer les pertes commerciales des derniers mois et bien sûr des mois à venir avec notamment: le report des parutions, la réouverture graduelle des commerces, l'engouement de certains lecteurs pour du divertissement plus facilement accessible pendant la crise – on songe au cinéma et aux séries télé en abonnement sur Internet –, le risque d'une offre trop abondante à la rentrée si tout un chacun maintient le nombre de parutions prévu, y compris celles non lancées ces dernières semaines.

Quant aux auteurs, le travail confiné est un naturel. Les œuvres de l'esprit s'accommodent difficilement d'un trop fort bruit public. Cependant, les pertes de revenus des maisons d'édition auront des conséquences directes et dramatiques sur les émoluments des auteurs. Si les éditeurs, grâce, avouons-le, à une accélération du versement de subventions par le Fonds du livre du Canada, la Société de développement des industries culturelles et le Conseil des arts du Canada, ont réussi à maintenir un niveau de liquidités minimal et, par le fait même, versé à leurs auteurs les redevances dues sur les ventes passées, il est difficile de prévoir si les prochaines redditions de compte seront importantes. On peut parier que les redevances ne seront pas à la hauteur des attentes des écrivaines et des écrivains.

Que le Conseil des arts du Canada ou le Conseil des arts et lettres du Québec bonifient leurs bourses de création ne résoudra pas le problème général des créateurs. L'État et ses organismes culturels se doivent de soutenir ces travailleurs autonomes autrement que par une évaluation arbitraire de leur mérite créatif. Tous les créateurs, y compris ces pigistes qui œuvrent au sein de maisons d'édition, doivent pouvoir compter de la part de l'État sur un filet social au même titre que tout autre travailleur contractuel ou salarié.

REPRISE, RELANCE, RENTRÉE

Dans l'univers du livre, le mot rentrée est souvent synonyme d'embouteillage. Les maisons d'édition québécoises publient un fort pourcentage de leurs ouvrages à l'automne ou en prévision de cette saison. Rentrée littéraire coïncide bien évidemment avec rentrée culturelle. Des événements phares comme le Festival international de littérature, le Festival international de la poésie de Trois-Rivières, les salons du livre, dont celui de Montréal, participent à la diffusion extraordinaire de la création littéraire québécoise. Le livre d'ici est partout, ses créateurs sont célébrés, les lecteurs participent à la fête.

Cet automne, la rentrée littéraire aura une drôle de saveur. Sans la possibilité de tenir ces grands rassemblements (bien sûr, il y aura toujours cette possibilité de tenir des rencontres par le miracle du numérique, mais après trois mois intensifs de visioconférences, qui aura le goût de se retrouver à nouveau devant un écran de téléphone intelligent ou de tablette?), la rentrée sera triste, ses acteurs déboussolés, les livres orphelins. Même ce grand rendez-vous mondial qu'est la Frankfurter Buchmesse (Foire du livre de Francfort), où le Québec allait de plain-pied participer à l'honneur fait au Canada d'en être l'invité annuel, risque d'être diminué, sinon de tomber au combat de la foute COVID-19. Une non-participation à la Foire de Francfort signifie pour les éditeurs québécois une occasion perdue de faire rayonner par la vente de droits notre littérature dans les autres langues de la planète. Car on n'ignore pas que la littérature de langue française représente au moins sinon plus de 50 % des exportations littéraires canadiennes.

Et pourtant, malgré ces défections, il y aura des nouveautés sur les étals des librairies, de nouvelles parutions d'ici et d'ailleurs, mais des écrits capitaux qui risquent de passer inaperçus, de tomber dans l'oubli, d'être victimes d'une surabondance de propositions de lecture. Voilà pourquoi les gens du livre québécois se sont donné le mot pour mettre de l'avant, non seulement à la rentrée, mais aussi à la reprise des activités des librairies, maintenant, avant et pendant l'été, la production nationale. Auteurs, éditeurs, libraires, distributeurs et diffuseurs, plus que jamais, partagent le besoin de faire lire local. Relancer la lecture, partager les idées de nos essayistes, vivre les fictions de nos romanciers, dire ou chanter rimes, vers ou strophes des poètes de notre quotidien, voyager dans l'imaginaire de nos illustrateurs... il n'y a pas façon plus efficace d'appréhender la culture francophone d'Amérique que de la lire.

Plus que jamais, cet été, cet automne et pour longtemps je lis ce qui s'écrit chez nous, voilà une illustration parfaite d'une action nationale!

LES LOIS

D'EXCEPTION

Anticommunisme en règles

Alexis Tétreault

Candidat à la maîtrise en sociologie à UQAM

HUGUES THÉORÊT

LA PEUR ROUGE. HISTOIRE DE L'ANTICOMMUNISME AU QUÉBEC 1917-1960

Québec, Éditions du Septentrion, 2020, 216 pages

Le dernier ouvrage d'Hugues Théorêt, *La peur rouge. Histoire de l'anticommunisme au Québec 1917-1960*, porte très mal son titre. Celui-ci laisse croire au lecteur qu'il a arrêté son choix sur une analyse ou une étude de l'anticommunisme au Québec. Or, il n'en est rien. Le bouquin que signe Théorêt est davantage l'œuvre d'un archiviste que d'un historien de sorte qu'il aurait dû porter le titre de «L'anticommunisme québécois par les textes» ou bien «Revue de presse des auteurs anticommunistes au Québec». Autrement dit, les extraits de documents abondent, mais les analyses y sont absentes. Il nous est difficile d'extirper une thèse d'un tel ouvrage de compilation. Nous nous contenterons donc d'un survol critique.

Le premier chapitre s'affaire à retracer l'émergence de la gauche canadienne à tendance communiste. La prolifération des conflits de travail, dont la grève de Winnipeg de 1919 illustre la férocité, donne naissance à divers mouvements et partis gauchisants. La création du Parti communiste canadien en 1921, conjuguée au krach boursier de 1929, crée un climat propice aux idées communistes et donc à l'anticommunisme canadien et québécois. Si le premier ministre R.B. Bennett incarne la première manifestation de cet anticommunisme «virulent», Théorêt souligne qu'au Québec, l'Église et l'Union nationale de Maurice Duplessis mènent la charge contre le pullulement d'une telle doctrine.

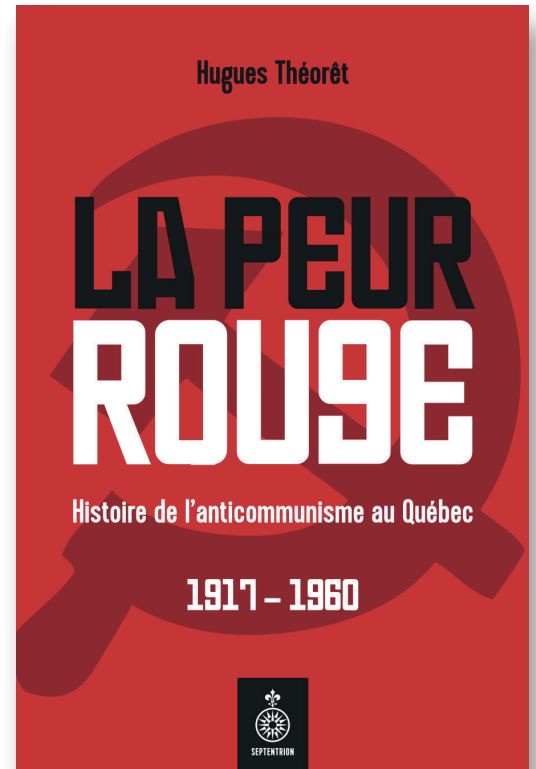
L'auteur tente d'abord d'illustrer la nature de «l'anticommunisme religieux». L'École sociale populaire (ÉSP), dont l'idéologie corporatiste souhaite endiguer aussi bien le socialisme que le capitalisme sauvage, est l'institution catholique la plus intense à l'égard du communisme. Par le truchement de brochures, manifestes, conférences et revues, l'ÉSP s'en prend féroce à ce qu'elle perçoit comme l'infiltration du communisme chez les ouvriers. À cette lutte se joignent des figures de proue de l'Église québécoise de l'époque telles que le cardinal Villeneuve. Dans cette section du livre, il faut noter l'absence totale d'analyse de la part de Théorêt. Le lecteur croule sous les citations et cherche en vain une explication à l'anticommunisme de l'Église

catholique. Théorêt aligne les extraits de documents dans lesquels les autorités religieuses s'inquiètent de l'éthos anticlérical et matérialiste du communisme. Jamais il n'explique les fondements philosophiques d'une telle crainte, laissant ainsi croire au lecteur que le combat contre le communisme n'était qu'une paranoïa cléricale. Jamais il ne mentionne que l'Église est la base de l'organisation sociale du Québec et que le communisme entre en parfaite contradiction avec l'essence même de cette institution fondée sur la foi, la verticalité et la transcendance.

Que la loi du cadenas fût adoptée à l'unanimité, donc avec le concours du Parti libéral, dirigé par T.D. Bouchard, et par l'Union nationale, qui est une union de l'ALN et du Parti conservateur, semble avoir échappé au chercheur en histoire de l'Université d'Ottawa. Loin d'être anecdotique, cet «oubli» incarne l'essence même du livre de Théorêt.

Dans le chapitre sur «l'anticommunisme de plume», on apprend, sans grande surprise, que *L'Action nationale* était farouchement opposée au communisme. Théorêt note qu'une diversité d'auteurs s'y opposait pour une pléthore de raisons. Certains, pour des raisons religieuses, avaient ladite idéologie en horreur. D'autres, comme Jean-Marc Léger, s'opposaient au communisme, mais ne permettaient pas que l'on élude la question ouvrière pour autant. Théorêt enchaîne ensuite sur «l'affaire Gouzenko». Il rappelle l'histoire de cet employé de l'ambassade russe d'Ottawa étant «passé à l'Ouest» en 1945 en prenant soin d'apporter des documents prouvant qu'un réseau d'espions soviétiques était implanté au Canada. À la suite de la Commission royale d'enquête sur l'espionnage (commission Kellock-Taschereau), plusieurs individus sont soupçonnés d'espionnage pour le compte du Commissariat du peuple aux Affaires intérieures (NKVD). Le député fédéral de Cartier, le communiste Fred Rose, est formellement accusé. Polonais de naissance, le Canada l'expulse dans son pays d'origine. L'affaire Gouzenko incarne les premiers soubresauts de la Guerre froide.

Outre l'Église, la figure de proue de l'anticommunisme québécois est sans contredit Maurice Duplessis. Théorêt consacre un chapitre entier à la Loi protégeant la pro-



vince contre la propagande communiste, plus connue sous le nom de «loi du cadenas». Adoptée en 1937, elle sera déclarée inconstitutionnelle en 1957 par la Cour suprême. Elle permet au procureur général – poste qu'occupe Duplessis lorsqu'il est au pouvoir – de fermer des locaux et d'interdire les publications qu'il juge affiliées aux «rouges soviets».

Ici, l'auteur se garde bien de faire la distinction entre la loi dans son principe et son utilisation arbitraire. De cette manière, Théorêt en vient à classer les hebdomadaires *En avant!* et *La Province*, respectivement sous le contrôle de T.D. Bouchard et de l'Action libérale nationale, dans le camp des contestataires de la loi. Que la loi du cadenas fût adoptée à l'unanimité, donc avec le concours du Parti libéral, dirigé par T.D. Bouchard, et par l'Union nationale, qui est une union de l'ALN et du Parti conservateur, semble avoir échappé au chercheur en histoire de l'Université d'Ottawa. Loin d'être anecdotique, cet «oubli» incarne l'essence même du livre de Théorêt. Car on ne se trompe pas sur l'intention de l'auteur; pour celui-ci, toutes les raisons sont bonnes pour faire de l'ancien premier ministre unioniste un modèle d'autoritarisme et de paranoïa.

Sous le vernis (écaillé) de l'objectivité scientifique, on ne peut que constater le récurrent et lassant discours de la «Grande Noirceur». Nous nous devons, encore une fois, de souligner que les explications censées éclairer la nature de l'anticommunisme de gouvernement de Duplessis brillent par leur absence. On ne mentionne pas que le modèle sociopolitique (nationalisme et catholicisme) et économique (libéralisme classique) du duplessisme représente tout ce que le communisme promet d'abattre.

LES LOIS

D'EXCEPTION

Sous surveillance policière

Ivan Carel

Chargé de cours en histoire, UQAM et UQTR

ROBERT COMEAU, AVEC LOUIS GILL
**MON OCTOBRE 70. LA
 CRISE ET SES SUITES**
 Montréal, VLB éditeur, 2020,
 238 pages

Les lecteurs de *L'Action nationale* et de ses *Cahiers de lecture* connaissent bien Robert Comeau. Le lauréat du prix Esdras-Minville de la Société Saint-Jean-Baptiste de cette année a été professeur au département d'histoire de l'UQAM depuis sa fondation en 1969 (à 24 ans...) jusqu'en 2006. Il a, à ce titre, encadré des dizaines de jeunes chercheurs à la maîtrise et au doctorat, mais c'est surtout à titre de communicateur et d'animateur scientifique qu'il excelle : organisateur de colloques, créateur de revue (*Bulletin d'histoire politique*), vulgarisateur (à la radio, dans les journaux), directeur de collection, éditeur, polémiste à ses heures, président de la Société historique de Montréal, etc.

Mais dans le livre qu'il fait paraître cette année, rien de cette impressionnante carrière, ou à peu près (185-191). Pourtant, il s'agit d'une autobiographie ; mais partielle, ponctuelle, ad hoc. Cinquante ans après les faits, l'historien Comeau raconte le citoyen-militant Comeau (les deux ne se sont jamais éloignés de beaucoup, on l'aura deviné) ; ou plutôt un moment précis de ce militantisme. C'est que l'homme a été de toutes les batailles emblématiques de sa génération : l'indépendance dans les années 1960, le marxisme dans les années 1970, les droits des gais dans les années 1980, de nouveau l'indépendance... suivre son parcours, c'est un peu suivre le fil du militantisme québécois de la seconde moitié du XX^e siècle.

On doit à son ami Louis Gill un travail d'investigation et d'édition serré. « Il m'a souvent recentré sur le sujet, alors que j'avais tendance à me disperser en anecdotes et en parenthèses » (p. 7). On peut bien l'imaginer...

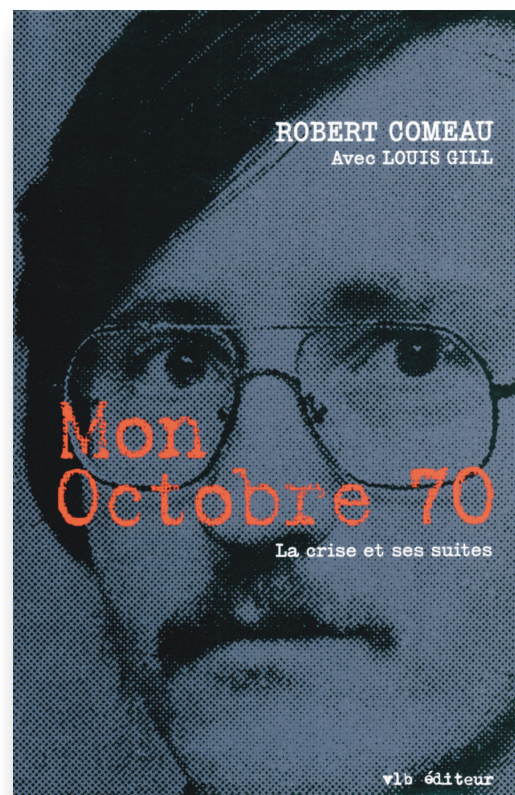
Il s'agit donc ici de retracer au « je » l'implication du protagoniste dans les événements entourant la crise d'Octobre 1970, avec quelques pages en amont sur ses premières amours intellectuelles et militantes (ch. 2 et 3) et une quasi-moitié de livre consacrée à l'aval : l'immédiat après-October, l'informatrice Carole Devault, la commission Keable de 1979-1980, le cas Louis Hamelin et le mystère François-Mario Bachand. Il y a dans ce livre moins une analyse de son implication qu'une volonté de faire le point et de rétablir sa vérité.

Il est d'ailleurs troublant dans les circonstances de lire dans le titre même une subjectivité (*Mon Octobre 70*) que l'on peut lire aussi chez Carole Devault : *Toute ma vérité*. C'est que Comeau, depuis des années, cherche le moyen de rétablir ses faits, de laver sa réputation troublée par diverses suppositions et rumeurs le décrivant tour à tour « chef » du FLQ, agent double, militant naïf manipulé par la police ou comme l'homme « qui-sait-tout,-mais-qui-ne-dirai-rien ». En effet, il n'a jamais rien écrit sur sa participation au FLQ ; par souci de ne pas éclabousser des militants et amis, par crainte de répressions judiciaires (le délai de prescription n'existant pas en la matière), Comeau s'est souvent fait interroger sur le sujet sans jamais prendre le temps de donner sa version.

[...] par souci de ne pas éclabousser des militants et amis, par crainte de répressions judiciaires (le délai de prescription n'existant pas en la matière), Comeau s'est souvent fait interroger sur le sujet sans jamais prendre le temps de donner sa version.

Cinquante ans plus tard, il a estimé qu'il était temps, mais que ça devait se faire dans les règles de l'art, c'est-à-dire avec force documentations et notes, et une certaine objectivité qui fait honneur à l'historien qu'il est. En effet, et c'est peut-être le tour de force de l'ouvrage, Comeau et Gill (car l'économiste a sans doute eu ici un rôle important à jouer) ont réussi à dépassionner jusqu'à un certain point les événements et leurs implications par une description précise et systématiquement factuelle. Les auteurs s'appuient sur les rapports des commissions d'enquête qui ont suivi les événements, en plus des ouvrages spécialisés et de la mémoire de Comeau. Bien entendu, quelques piques fusent à l'endroit des agents provocateurs ou autres indicateurs de police comme Devault ou Séguin, mais là où le Comeau actuel se montre peut-être le plus sévère, c'est souvent à l'endroit de lui-même à 25 ans, de sa naïveté et de ses erreurs passées. Une subjectivité objectivée, donc...

Les huit chapitres de l'ouvrage sont essentiellement chronologiques, hors le premier qui pose les bases, comme un rappel, de l'histoire du FLQ. On y retrouve expliqués brièvement les « raisons de la colère » et le contexte politique québécois comme international de ce mouvement. L'« éveil à la politique » (ch. 2) revient ensuite sur la



formation de Comeau, l'importance de la pensée de l'historien Maurice Séguin, qui a eu une « influence déterminante » sur nombre d'étudiants de l'époque. L'histoire devient alors pour lui non seulement matérialiste, mais aussi un outil d'émancipation. Les luttes de libération de par le monde, le « socialisme décolonisateur » de la fin des années 1960, la découverte du marxisme, viendront radicaliser ou outiller un postulat fondamental dont Séguin est le point de départ.

Ces pages sont particulièrement intéressantes. On y lit le contexte d'effervescence de cette époque. En 1969, rien n'était si clair que la nécessité que « ça bouge ». Mais comment ? Par quels moyens ? Quels cadres théoriques ? Quels exemples internationaux ? Paris, Berlin, Pékin, Santiago, Moscou ? Watts ?... Tous les possibles sont ouverts.

Le chapitre 3 relate son adhésion graduelle au FLQ, où il rencontre des jeunes idéalistes comme lui, qui « rêvaient de passer à l'action pour changer la société, sans avoir développé de projets précis ou de long terme [...] ». Nous préférons l'action aux longs palabres théoriques » (p. 77 et 79). Une communauté brouillonne, spontanée, mais où la question de la légitimité de la violence semble taboue ; même si Comeau se la pose, en faisant dialoguer Camus et Fanon. Certes, « nous avons raison de nous révolter », nous dit-il, mais fut-ce au prix de morts innocentes ? Or l'admiration pour le courage des felquistes qui osent passer à l'action semble ici phagocyter les considérations morales. Car après tout, est morale seule la lutte contre la violence institutionnalisée.

Le chapitre suivant porte plus spécifiquement sur les événements d'octobre

Peur rouge

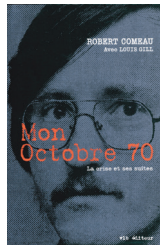
suite de la page 6



L'auteur ne trouve pas pertinent de mettre en lumière ce « détail » qui viendrait expliquer les racines de l'anticommunisme et les raisons sociologiques de la « loi du cadenas ». Pour les mêmes raisons, Théorêt se trompe magistralement lorsqu'il écrit qu'avec Duplessis « s'éteint cette vague anticommuniste qui déferlera sur le Québec pendant tout son règne. » Avec Duplessis s'éteint un modèle social affaibli, à bout de souffle et qui sera remplacé par le modèle providentialiste qui intègre les questions sociales à son mode de gestion. À vouloir abattre l'arbre Duplessis, l'auteur rate la forêt et ne rend pas justice à la science historique qu'il croit servir.

Mon Octobre 70'

suite de la page 7



1970 et le rôle précis de Comeau à titre de membre de la cellule Information Viger. Inutile ici de revenir sur les détails parfois rocambolesques de cet épisode. Comeau fait dialoguer et confronter ici ses souvenirs avec les rapports des commissions. La commission Keable notamment, accréditant largement la version de l'indicatrice Carole Devault, alias « Poupette », est passée au crible, mais il reconnaît lui-même être partiellement responsable de ces errements, ayant refusé d'y témoigner. Ce qui, pour un historien, pose la sempiternelle question de la critique de sources : les souvenirs a posteriori ont-ils plus de valeur que l'enquête à chaud, où s'affrontent les intérêts particuliers ?

C'est également dans ce chapitre que Comeau évoque la surveillance accrue dont il fait l'objet et la création par la police de fausses cellules du FLQ. Le chapitre 5 va justement insister sur cette volonté policière de poursuivre la menace felquiste, quitte à la susciter et à la contrôler complètement. Les cellules de 1972 sont ainsi de pures créations policières, ce qui signifie que plusieurs agents du SPVM et de la GRC ont commis des actes criminels documentés sans n'avoir jamais été inquiétés. Comeau quant à lui, s'oriente alors davantage vers le militantisme marxiste, à la lumière notamment des écrits de Charles Gagnon. Après Octobre, la plupart des mouvements de gauche se rendent compte de l'inefficacité de la violence spontanée du FLQ : il faut s'organiser plus efficacement si on souhaite faire advenir la révolution. Et peut-être même s'allier aux travailleurs ailleurs au Canada. Ce sera la position de l'Équipe du Journal, qui deviendra le groupe marxiste-léniniste En Lutte ! De cette évolution, Comeau ne parle presque pas : ce n'est pas l'objet de ce livre (un autre, plus tard ? On ne peut que le souhaiter). Mais quand même cette remarque : « Avec le recul, je n'arrive pas à comprendre comment, en adhérant à cette politique, j'ai pu perdre de vue le fait que la véritable lutte à mener contre l'État canadien était la lutte pour la séparation du Québec, pour une République libre du Québec » (151).

Le chapitre 6 revient sur la commission Keable, expérience traumatisante pour Comeau, car en 1979-1980, elle cherche à faire la lumière sur les agissements de la police pendant la crise d'Octobre, mais ce faisant, elle interroge aussi les militants, surtout ceux qui n'ont pas été inquiétés à l'époque, à commencer par les membres de la cellule Information Viger. On apprendra alors comment le commissaire révélera de façon shakespearienne la façon dont le FLQ

Qu'apportera le livre de Théorêt à votre bibliothèque ? Un ouvrage qui recense les différents écrits émanant des foyers anti-communistes québécois ? Certes. Un livre qui remet en lumière quelques événements historiques intéressants tels que « l'affaire Gouzenko » ? Probablement. Mais un ouvrage analytique qui étudie l'anticommunisme québécois ? Que nenni ! Il est dommage de constater que *La peur rouge* ne nous renseigne pas sur les raisons sociohistoriques de cet anticommunisme. On passe à travers le livre avec la désagréable impression de se trouver en face d'un très long éditorial de Pierre Trudeau dans ses « belles » années citélibristes, archives en plus. ❁

LES LOIS

D'EXCEPTION

était surveillé pendant et après Octobre. Le chapitre suivant revient sur la thèse que Louis Hamelin a défendue dans *La constellation du Lynx* et dans *Fabrications*. Essai sur la fiction et l'histoire. Il fallait remettre les pendules à l'heure et rappeler que fiction et histoire n'ont pas les mêmes méthodes. Il fallait redire, surtout, qu'une bonne histoire n'est pas vraie pour autant, et que des suppositions peuvent avoir des conséquences plus délétères sur une vraie personne que sur un personnage imaginaire.

Enfin, Comeau termine son livre par ce qui fut sans doute un des épisodes les plus mystérieux de l'après-October : l'assassinat en mars 1971 à Paris de François-Mario Bachand, militant très actif notamment autour de la manifestation McGill français de mars 1969. Bien qu'il apporte des informations intéressantes, on s'étonne que le livre se termine ainsi, par une série de suppositions sans conclusion définitive autour de cet assassinat. Le chapitre se serait sans doute mieux intégré au cœur du texte, après le chapitre 5 par exemple.

La conclusion, bien que très courte, a le mérite de porter un jugement sans appel : le « romantisme révolutionnaire » l'a attiré dans sa jeunesse et il condamne à présent son inefficacité et ses conséquences meurtrières (p. 222). Mais dans le même souffle, il clame que les objectifs ne doivent pas être abandonnés pour autant : l'indépendance, et « une société fondée sur l'égalité des droits et des avantages ». Donc, le national et le social, ce qui est la dialectique permanente des mouvements progressistes québécois depuis au moins les années 1950 : faut-il privilégier l'un ou l'autre, l'un avant l'autre ? Pour Comeau à présent, il est clair que la souveraineté politique est « un instrument indispensable de la réalisation du projet de société que nous voulons ».

Pour un historien qui a peu écrit, l'exercice est réussi. On attendait ce livre depuis longtemps. Il faut souligner l'effort de vulgarisation qui entoure l'ouvrage, dédié à son fils et à ses petits-enfants : loin d'être hermétique, le livre est écrit dans un style clair. Pas de complaisance non plus : l'auteur de toute façon n'est pas de ceux qui modèrent leurs propos. Certes, Comeau règle ses comptes, surtout avec les indicateurs et la police, et il faut le suivre dans les dédales des différents types de papier du FLQ. Cependant, et c'est l'essentiel, il nous plonge dans une période et une ferveur brouillonnes, mais porteuses d'espoir. Ce caractère désordonné et « violent » est d'ailleurs ce qui est lourdement reproché aux mouvements contestataires qui s'ébrouent depuis une vingtaine d'années contre le néolibéralisme mondialisé : gilets jaunes, carrés rouges, indignés et autres 99 %. Mais aujourd'hui comme hier, l'articulation entre le social et le national est encore le moteur le plus puissant de notre vie politique. ❁

On attendait ce livre depuis longtemps. [...] Certes, Comeau règle ses comptes, surtout avec les indicateurs et la police, et il faut le suivre dans les dédales des différents types de papier du FLQ. Cependant, et c'est l'essentiel, il nous plonge dans une période et une ferveur brouillonnes, mais porteuses d'espoir.

Une femme amoureuse

Lucia Ferretti

Chef de pupitre, histoire et culture

MARCELLE GAUVREAU
**LETTRES AU FRÈRE
 MARIE-VICTORIN.**
**CORRESPONDANCE SUR LA
 SEXUALITÉ HUMAINE**
**PRÉSENTÉES PAR YVES GINGRAS
 ET CRAIG MOYES**
 Montréal, Boréal, 2019, 279 pages

En 2018, Yves Gingras a fait paraître, sous le titre de *Lettres biologiques*, la partie de la correspondance de Marie-Victorin à Marcelle Gauvreau qui porte sur la sexualité humaine. Second volet du diptyque, on a cette fois les lettres de la jeune femme à son mentor. Il s'agit d'un corpus d'une trentaine d'écrits répartis sur un peu plus de huit ans, entre décembre 1933 et février 1942. Disons d'emblée qu'on lit ici la prose d'une scientifique et d'une véritable écrivaine.

«Une rencontre inattendue», «Un apostolat laïque», «Un amour difficile à cacher» «Des enquêtes discrètes auprès de ses amies»: c'est sous ces quatre sous-titres que Gingras et Moyes, dans leur présentation, situent l'intérêt de cette correspondance à la fois scientifique et amoureuse. Marcelle Gauvreau est née en 1907 à Rimouski, mais elle grandit à Montréal, où son père occupe jusqu'à sa retraite le poste de registraire du Collège des médecins. Son enfance et sa jeunesse sont marquées par de terribles maladies, polio-myélite puis tuberculose, qui l'immobilisent longtemps, contrarient son désir d'entrer dans la vie religieuse, et lui laissent pour la vie une santé fragile.

C'est par son père que la jeune femme rencontre Marie-Victorin au début des années 1930. L'homme de sciences, de vingt-deux ans son aîné, aura sur son destin une influence décisive. Elle entre au service de l'Institut botanique en 1932, poursuit parallèlement ses études universitaires jusqu'à l'obtention d'une maîtrise en 1939; elle soutient l'action des Cercles des jeunes naturalistes puis fonde en 1935 l'école de l'Éveil pour initier aux sciences naturelles les enfants d'âge préscolaire; enfin, elle devient responsable des services éducatifs du Jardin botanique et commence à publier des textes scientifiques ou de vulgarisation avant même la mort accidentelle de Marie-Victorin à l'été de 1944. C'est le début d'une activité de publication qui continuera jusqu'à sa propre mort, survenue en 1968.

Gauvreau s'applique consciencieusement à ce que lui demande Marie-Victorin. Elle décrit l'anatomie et la physiologie fémi-

nines avec précision et finesse, avec une pudeur pleine de maturité aussi, et une imperméabilité totale aux prescriptions morales de son époque. Sans timidité, elle-même questionne son interlocuteur à l'occasion. Ainsi, tous deux font-ils leur mutuelle éducation sexuelle d'une manière qui semble leur convenir. Marie-Victorin, comme on sait, ira toutefois plus loin pendant ses séjours à Cuba.

Cet échange révèle beaucoup sur les deux épistoliers, beaucoup aussi sur le rapport du Québec à la sexualité dans la première moitié du XX^e siècle.

Mais c'est pour d'autres raisons que le livre vaut surtout. D'abord, il fait réellement mieux connaître Marcelle Gauvreau. À une époque où une femme qui n'est ni mère ni religieuse doit porter le lourd poids de la déconsidération sociale pour sa vie jugée vide et inutile, Gauvreau voue à Marie-Victorin non seulement une admiration sans bornes, mais aussi une gratitude éperdue, qu'elle exprime très souvent: il lui a donné la chance d'exercer un emploi qu'elle aime et par lequel elle peut aider sa famille pendant la Crise, il encourage et donne tout son sens à sa vocation scientifique, il la soutient dans ses études et son œuvre de l'Éveil. De là, une confiance absolue qui l'empêche d'éprouver le moindre scrupule à l'exploration de son corps, et même de penser qu'elle pourrait en avoir; de là, aussi, le sentiment de la légitimité de leur amour, que rien n'altère, pas même les remarques de mère Marie des Anges, la sœur religieuse du botaniste.

Cet amour, caché autant qu'il est possible grâce à un impitoyable et constant contrôle de soi, la fait s'épanouir, offrir à la ronde une bonne humeur et un enjouement contraires à ce que son temps attend des «vieilles filles», toutes présumées «refoulées». Non, rassure-t-elle son correspondant, vivifiée par cet amour, elle ne ressent aucun besoin du mariage. S'il lui manque pourtant quelque chose, reconnaît-elle, c'est d'être par célibat à jamais privée d'une présence tendre et de la moindre caresse. Une fois seulement, semble-t-il, en janvier 1942, Marie-Victorin et Marcelle Gauvreau se sont rapprochés (p. 222).

Et puis, que de précautions, dans les familles nombreuses d'autrefois comme dans les couvents aux dortoirs entassés, pour dissimuler tout ce qui touchait aux menstruations! Que d'ignorance jusqu'aux



noces et même après! Que de prières avant de consommer le mariage! Quel contrôle social sur les fréquentations masculines des femmes célibataires, et à quelle retenue celles-ci étaient-elles sans cesse contraintes!

C'est cette longue habitude de réprimer sans merci toute expression publique de ses sentiments qui a rendu possible ces deux tristes chefs-d'œuvre que sont les lettres du 21 mai 1939 et du 23 juillet 1944. Dans la première, Marcelle Gauvreau encaisse sans en avoir l'air le coup terrible que lui a porté le rapport circonstancié des expériences de Marie-Victorin sur quelques «courtisanes» cubaines. La lutte extrême qu'elle a livrée contre elle-même pour calmer son tumulte, dans laquelle elle a dû mobiliser toutes ses ressources, est trahie seulement (mais elle s'organise pour que le frère puisse, s'il le veut, ne pas s'en rendre compte) par le délai et la longueur de la réponse, la rigueur de sa construction, et la réussite de son auteure à transposer dans un registre et sous une forme qui lui sont acceptables la nouvelle relation proprement insupportable dans laquelle Marie-Victorin l'a placée avec lui-même et avec Lydia. Quant à la seconde lettre, reproduite en annexe, c'est probablement le seul gémissement que s'est autorisé l'épistolière après la mort subite de son grand amour. À mère Marie des Anges, elle raconte la dernière semaine de la vie du frère en laissant libre cours à une affliction qui masque l'ampleur de son anéantissement; nous seuls pouvons deviner celui-ci, maintenant que nous avons lu sa correspondance.

Comme l'écrivent les deux présentateurs, entre Marie-Victorin et Marcelle Gauvreau, s'il ne s'agit peut-être pas de «l'un des grands échanges épistolaires de l'histoire, du moins [c'est] l'un des plus curieux» (p.10). Il révèle beaucoup sur les deux épistoliers, beaucoup aussi sur le rapport du Québec à la sexualité dans la première moitié du XX^e siècle. ❁

Venir à soi et au monde

Caroline Jeanson

Doctorante en éducation, Université du Québec à Trois-Rivières

YVON RIVARD

LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Montréal, Leméac, 2019, 125 pages

Yvon Rivard, écrivain prisé et professeur retraité de (création de) littérature, présente dans *Le chemin de l'école* une collection de sept essais publiés ou inédits, courts et longs. S'appuyant sur sa propre expérience d'élève puis de professeur universitaire et mobilisant les idées de plusieurs écrivains et penseurs du monde, il passe lentement et finement d'un propos sur l'éducation en général et l'enseignement en particulier, à ce que sont et devraient être le professeur et l'enseignement de la création littéraire, pour revenir enfin sur l'éducation par un plaidoyer en sa faveur. En même temps qu'il offre un «héritage pédagogique» (p. 43), il partage sa «petite grammaire de la création littéraire» (p. 80).

Partant, la finalité de l'expérience humaine ne serait pas selon lui l'atteinte d'absolus, mais le foulement sans relâche de voies s'y orientant et permettant de donner davantage de sens à nos vécus, nous arbutant de plus en plus sur cette beauté de l'existence qui est en nous et en tout, nous élevant toujours un peu plus vers un insaisissable mieux. Cela impliquerait pour Rivard que chacun prenne les responsabilités et endosse les rôles de l'homme qui cherche à croître, soit-il apprenant, enseignant, écrivain... Ces devoirs seraient: pour chacun, inlassablement tenter de se relier au vrai, le rechercher; pour le professeur, éveiller chez l'autre, voire lui transmettre, ce désir de découverte; pour l'écrivain, traduire en mots l'expérience commune de cette quête.

Puis, dans cette recherche incessante de ce qui lie chacun au monde et inversement, il s'agirait de (re)trouver le «soi» et de le sortir de lui-même, afin de l'inscrire dans le monde. Selon Rivard, pour que le professeur aide les autres à trouver leur soi, il devrait déjà trouver le sien, se réapproprié notamment son propre enseignement. Il devrait également s'affairer à «trouver le germe» (qui impulse le désir d'être et de créer) chez l'élève qui apprend, ou bien dans le texte de l'étudiant qui écrit. Il faudrait enfin qu'il donne la confiance et le temps dont a besoin celui qu'il accompagne afin que ce germe vienne à sourdre.

Quant à extirper le soi de lui-même, cela consisterait plutôt à présenter à l'apprenti ce qui a existé avant lui, ce qui existe ailleurs: les savoirs érigés de l'humanité, les œuvres

créées. Les lui montrer non pas pour les réifier en des vérités totales à intégrer et des marches sûres à suivre, mais plutôt dans le but de stimuler en lui les chocs d'objets connus se trouvant soudainement liés à «d'autres objets encore inconnus» (p. 23), de «quelqu'un qui croyait que... et qui découvre que...» (p. 65), de «la tension entre le moi et le non-moi» (p. 83). Enfin, de lui insuffler le désir, naissant de l'urgence à s'expliquer et éclaircir ces chocs encaissés, de se transformer à travers «une pensée aspirée par le désir d'harmonie» (p. 24), que Rivard tient pour définition de la culture. Puisqu'en effet, trouver dans ces antinomies de l'existence une compréhension constamment renouvelée de soi et du monde impliquerait selon l'auteur d'accepter les morts continuelles de ses certitudes – se «suicider partout, sans relâche», cite-t-il Aquin (p. 90) –, se trouver transformé, perpétuellement.

Ce livre plaira conséquemment certes à ceux qui, comme moi, s'intéressent à l'éducation, à l'apprentissage et à l'enseignement, mais aussi à ceux plutôt concernés par la création et l'accompagnement littéraires.

Selon Rivard, il serait impossible de s'investir dans cet éternel recommencement en s'engluant dans les discours dominants, qui tenteraient justement de rendre prévisible, calculable et contrôlable un monde qui ne l'est pas. Il émet de fait certaines mises en garde concernant l'ambition inféconde, voire aliénante, de la quête de réponses définitives que mènerait la logique utilitariste, comptable et managériale présente en éducation, ou encore les poétiques dominantes, et les théories et méthodes inspirées des sciences dites exactes immiscées dans les lettres. Il réclame et dénonce également toute entreprise qui recèlerait un endormissement ou une démission de cette foulée constante sur le chemin de l'expansion, soit par l'enfermement en soi ou par le refus de soi, en tous les cas par une déliance de l'individu de ce qui vit en toute chose. Il rappelle d'ailleurs à plusieurs reprises dans ses essais de s'assurer toujours de s'intéresser à la lune, et non au doigt qui la pointe...

Les mêmes principes réitérés à travers les sept essais, énoncés de points de vue légèrement différents les uns des autres sans toutefois être si éloignés que la cohérence serait perdue, concourent à tresser

Yvon Rivard

Le chemin de l'école



LEMÉAC

solidement ce chemin de l'école qui devient de plus en plus saisissable tout au long du livre, sans toutefois qu'il ne soit jamais évoqué si clairement que l'on pourrait lire: voici ce qu'il est. En ce sens, l'écriture à laquelle Rivard s'est employé pour ce livre relève plus de la littérature que de l'exercice argumentatif, ce qui ajoute à l'économie interne de l'ouvrage. Il a su «faire de la forme un travail de fond» (p. 115). En effet, celui-ci partage davantage qu'il n'affirme, sur un ton non pas vindicatif (sauf peut-être lorsqu'il dénonce les dérives de la logique comptable appliquée à tout), mais plutôt invitant de quelqu'un qui, tentant de vivre selon ses préceptes, ne cache la nature ni de sa foi ni de ses convictions, ce qu'il a trouvé de «bon» sur son propre chemin.

Le lecteur devrait savoir qu'il n'est pas question de l'école-institution dans cet ouvrage de Rivard. Cette école dont Rivard parle serait en fait tout objet et tout lieu (entendus au figuré) au contact desquels on serait susceptible d'apprendre. Et le chemin de cet apprentissage serait celui de l'esprit qui, par cette rencontre, se voit égaré, tâtonne, cherche à se retrouver en même temps que de trouver ce qui l'unirait un peu mieux aux choses, aux êtres, à ce qu'il expérimente. Il dit ainsi des «éternels élèves qu'[ils] s'éloignent de la maison et y reviennent par le sentier des mots, se cherchent, se trouvent et se perdent à nouveau dans le monde» (p. 66).

Ce livre plaira conséquemment certes à ceux qui, comme moi, s'intéressent à l'éducation, à l'apprentissage et à l'enseignement, mais aussi à ceux plutôt concernés par la création et l'accompagnement littéraires. Professeurs et artistes, «passeur[s] entre le moi et le monde» (p. 54) qui «travaillent à réconcilier l'homme et l'univers» (p. 107), vont sans contredit trouver dans ces essais de quoi inspirer leurs devoirs. ❁

Au-delà des faits conflictuels

David René Mang

Ph. D., enseignant des sciences et intervenant en soins spirituels

JOCELYNE SAINT-ARNAUD

REPÈRES ÉTHIQUES POUR LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ

Montréal, Liber, 2019, 136 pages

Jocelyne Saint-Arnaud s'adresse à tous ceux qui ont à cœur la finalité de tout système de santé, laquelle consiste à favoriser le bien-être individuel et collectif. L'objectif de son livre est «de mettre en évidence les repères éthiques inhérents au domaine de la santé pour favoriser la réflexion et l'analyse des problématiques éthiques qui se posent dans la pratique, mais aussi pour fournir un cadre de référence qui, s'il est appliqué, aide à prévenir de tels conflits» (p. 8).

Dans l'introduction, l'auteure dissipe les confusions courantes entre l'éthique de la santé, les soins, les règles de conduite et la morale. Le champ d'intérêt de l'éthique de la santé concerne toute pratique des soins en clinique, en communauté ou dans la population. L'éthique est inhérente à toutes les disciplines associées à la santé. Si la morale est un code de règles et de conduites à respecter pour qu'une action soit qualifiée de bonne ou mauvaise, l'éthique quant à elle consiste en un questionnement ou une réflexion sur le sens de l'intervention en fonction des buts que visent les soins de santé.

Au premier chapitre, l'auteure identifie au cours de l'histoire trois grandes étapes dans le développement de l'éthique de la santé qui ont permis de mettre en évidence des repères éthiques. Les serments (ou l'exigence de ne pas faire de tort et de respecter la confidentialité exprimés dans le serment d'Hippocrate au V^e siècle av. J.-C.), ainsi que les codes de déontologies professionnelles (ou la garantie de la pratique intègre), sont les premiers à apparaître dans l'histoire de l'éthique de la santé. Par la suite, la bioéthique et les droits de la personne constituent une autre étape dans le développement de l'éthique de la santé au cours des années 1970. Elle a été franchie «quand on a invoqué les droits de la personne pour protéger les sujets d'expérimentation» (p. 17). Enfin, à la fin du XX^e siècle, la troisième étape débute quand le patient cesse d'être un simple objet de soins, pour devenir un sujet et un partenaire dans le soin: c'est l'avènement de l'éthique relationnelle et plus spécifiquement l'éthique du *caring*.

Quand le sens de l'intervention est trahi au profit d'intérêts étrangers aux finalités du soin, la compétence éthique, objet du

deuxième chapitre, est sollicitée. Celle-ci «consiste en premier lieu à savoir reconnaître un problème éthique, à connaître les repères éthiques et à les utiliser dans la réflexion en vue de sa résolution, et finalement à maîtriser une procédure décisionnelle pour choisir des options d'interventions qui seront en accord avec les valeurs et les principes promus» (p. 36). Mais ceci n'est envisageable que si au préalable, la compétence disciplinaire, qui passe par la connaissance et par l'expérience, est acquise. Comment un professionnel de la santé éthiquement compétent devrait-il alors s'investir dans la pratique réflexive et utiliser les trois types de repères pour alimenter sa réflexion et résoudre les conflits éthiques et juridiques qui se posent dans sa pratique?

Si la morale est un code de règles et de conduites à respecter pour qu'une action soit qualifiée de bonne ou mauvaise, l'éthique quant à elle consiste en un questionnement ou une réflexion sur le sens de l'intervention en fonction des buts que visent les soins de santé.

Le premier type de repères concerne les repères juridiques ou normes légales, ce qui fait l'objet du troisième chapitre. Il s'agit des lois québécoises en rapport avec la santé, des lois sur la santé et les services sociaux, enfin des codes de déontologie professionnelle.

Le deuxième type de repères est apporté par les théories éthiques et fait l'objet du quatrième chapitre. Les repères mis en évidence par les théories éthiques pertinentes à l'acte de soin ont trait aux qualités du professionnel de santé, aux valeurs et aux devoirs partagés requis par la profession, à la finalité et aux buts des soins, aux relations humaines dans la prestation des soins et à la justice dans le partage des ressources. Sans vouloir analyser en détail les fondements philosophiques des théories éthiques et des repères proposés, l'auteure montre l'existence et l'importance d'une base rationnelle qui justifie leur importance et permet de «distinguer différents types d'arguments invoqués dans les discussions portant sur les enjeux éthiques et d'en constater les limites» (p. 56).

Au cinquième chapitre, les principes d'éthique de la santé constituent le troisième type de repères. Ils impliquent des obligations morales incontournables que le

Jocelyne Saint-Arnaud

Repères éthiques pour les professions de la santé



Liber

professionnel de la santé doit respecter: la bienfaisance, le respect de l'autonomie, le *caring* et l'équité. Elles doivent être respectées dans la pratique éthique, notamment dans la mise en place d'un partenariat défini comme une relation égalitaire entre les professionnels d'une part, puis entre les professionnels et le patient d'autre part. «Chacun des partenaires reconnaît à l'autre une autonomie, des connaissances et une expérience qui lui sont propres. La relation des soins visera à mettre en commun ces éléments en visant le bien-être du patient. Cette relation repose sur un dialogue suivi avec le patient, ce qui fait de lui un véritable sujet de soins, car il est traité avec le respect qui est dû à une personne morale» (p. 95-96).

Quel modèle d'analyse utiliser? Celui de Jonsen Siegler et Winslade, ou celui de Hamric et Reigle qui se basent sur la description des faits, ceux de Georges Legault et Raymond Massé qui reposent sur la clarification des valeurs, ou encore ceux de Bruno Cadoré, Michel T. Giroux, ou Lucia Wocial fondés sur des repères d'ordre éthique et juridique? Le sixième chapitre, intitulé «La démarche de résolution des problèmes éthiques en soins de santé», montre les avantages et les limites desdits modèles. Le mérite de l'auteure est d'avoir su tirer parti de ceux-ci pour bâtir son propre modèle, qu'elle présente comme un cadre de référence pouvant agir à titre d'aide-mémoire dans la gestion des situations difficiles. Ce modèle s'inscrit dans une approche rationaliste de l'éthique, tant par la procédure adoptée que par le contenu des obligations morales promues par les principes; il trouve son fondement dans les finalités de l'acte de soin, dans les théories éthiques retenues et

Repères éthiques

suite de la page 11



dans une approche par principes. De plus, sa procédure intègre, dans une approche par principes, certains aspects de la casuistique (dans son rapport aux faits pertinents) et, aussi, de l'approche narrative (qui utilise des récits) en tenant compte des valeurs promues par les théories éthiques pertinentes en éthique de la santé. Ladite méthode utilise tant l'induction que la déduction dans l'évaluation d'une situation problématique et dans l'élaboration de solutions qui respecteront les principes de respect de la personne, de bienfaisance, de justice et de *caring* tout en tenant compte des faits pertinents. L'auteure propose en annexe un questionnaire qui permet d'identifier les faits à considérer pour la réflexion et la résolution d'un problème éthique.

En réalité, c'est en côtoyant les publications de l'auteure qu'on découvre que cet ouvrage, en format de poche, est une synthèse des

Repères éthiques s'adresse à tout professionnel du domaine de la santé soucieux de prendre les bonnes décisions dans le domaine des soins ou à tout lecteur curieux qui veut connaître les principes fondamentaux dans le domaine de la santé.

repères et de la démarche éthique. Pour illustrer par des exemples concrets les notions élémentaires en éthique de la santé ou en bioéthique, il faut se référer à *L'Éthique de la santé*. (2^e édition, Chenelière Éducation, 2019). *Repères éthiques* s'adresse à tout professionnel du domaine de la santé soucieux de prendre les bonnes décisions dans le domaine des soins ou à tout lecteur curieux qui veut connaître les principes fondamentaux dans le domaine de la santé. Le professionnel et le lecteur cultivé auront plaisir à le lire et le relire, tant il satisfait à la fois à des besoins purement professionnels et pédagogiques qu'à une soif de vulgarisation scientifique. À l'aide d'un vocabulaire

simple, mais soutenu, direct et précis, l'auteure y aborde les thèmes traités avec beaucoup de méthode et de pédagogie. Un trésor qui sera toujours actuel. ✨



Alain Noël

ALAIN NOËL

UTOPIES PROVISOIRES. ESSAIS DE POLITIQUES SOCIALES

Montréal, Québec Amérique, 2019, 352 pages

Si l'on en croit l'exergue de Joseph-Yvon Thériault placé en début d'ouvrage, Alain Noël, un chercheur chevronné dans le domaine des politiques sociale livrerait dans cet ouvrage un « portrait à la fois optimiste et réaliste des transformations au sein des démocraties contemporaines ». C'est un constat facile à partager en refermant l'ouvrage. Son titre, emprunté à Ernst Wigforss, ministre suédois des Finances de 1932 à 1949, est très bien choisi, illustrant aussi bien l'approche théorique du réformisme social-démocrate de son inspirateur que de la pratique délibérative de Noël lui-même. Son éthique du débat démocratique, bien présentée en introduction, donne le goût de le lire et laisse après lecture, une satisfaction réelle et roborative.

L'ouvrage rassemble des textes publiés au cours des dernières années dans *Options politiques*, la revue de l'Institut de recherche en politiques publiques où Noël tient chronique. Les textes ont été remaniés et mis à jour, sélectionnés et regroupés selon des thématiques qui ont charpenté les préoccupations de l'auteur. Ils les traite dans ce livre avec dans le « but de faire voir comment des actions collectives guidées par une vision, par des principes et par une compréhension juste et mesurée de la réalité peuvent transformer nos vies » (p. 18)

Les utopies provisoires, nous dit-il, ne promettaient pas « le Grand soir révolutionnaire, mais elles faisaient tout de même porter le regard au-delà du simple pragmatisme » (p.19). C'est sans doute ce qui donne la perspective optimiste à son approche. Noël, ne répugne jamais à reconnaître ce qui va bien, à ce qui donne la mesure du chemin parcouru, mais c'est toujours pour jauger ce qu'il reste à faire. Il se dit à la fois « insatisfait et optimiste » dans sa manière d'aborder les réalités sociales. Il le fait d'une manière engagée, mobilisant les acquis des sciences sociales non pas pour céder à la tentation de « dicter une option, mais plutôt d'éclairer et de clarifier de mieux possible les choix qui s'offrent à nous » (p.22)

Comme c'est souvent le cas pour les livres du genre, le lecteur peut y piger dans l'ordre qu'il préfère la matière des chapitres qui



l'intéressent le plus ou que l'actualité lui inspire. Ainsi trouverait-on dans la section sur le revenu de base des interprétations stimulantes sur un thème que la pandémie a relancé avec une brûlante actualité. Les analyses se prolongent dans un chapitre portant sur l'État-Providence au 21^e siècle à mon avis, le plus nourrissant de l'ouvrage après celui portant sur les inégalités et la pauvreté. Les autres (il y a dix sections dans l'ouvrage) méritent aussi l'attention, bien sûr, mais c'est au goût de chacun. La question nationale s'y dessine en filigrane chez l'auteur insatisfait « d'une petite nation qui n'arrive pas à réaliser son plein potentiel, mais optimiste quant à la nature humaine et quant à nos capacités collectives de faire mieux et de vivre plus dignement » (p.19), ce qui l'autorise à proposer une lecture du modèle québécois qui s'éloigne considérablement de ce qu'une certaine propagande antinationale a voulu en faire.

La matière est riche et ne suscite pas toujours, loin s'en faut, l'adhésion. Mais même lorsqu'on ne partage pas ses angles d'analyse l'ouvrage soutient l'intérêt. La qualité de la discussion, la rigueur dans l'utilisation des connaissances et des sources en font un matériau de première utilité. Les textes sont courts, mais ils ne sont pas superficiels et ils ouvrent sur des perspectives que la qualité du style invite à explorer. En ce sens l'ouvrage dépasse réellement les limites du genre. Ces billets sont effectivement à relire dès lors qu'il s'agit de conduire un débat rigoureux pour porter plus loin et plus haut la quête de la vérité et la recherche du bien commun.

Robert Laplante

Directeur des Cahiers de lecture

Des jeux pour le plaisir d'apprendre

Frédéric Morneau-Guérin
Chef de pupitre, sciences

CHARLES-ANGE LAISANT

INITIATION MATHÉMATIQUE SUIVIE DE L'ÉDUCATION DE DEMAIN

Québec, Les Presses de l'Université
Laval, Collection Réminiscences, 2019,
316 pages

Bien qu'il ait quitté la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM il y a de cela quelques années, Normand Baillargeon n'a rien perdu de son intérêt pour les fondements de l'éducation. Après avoir offert aux lecteurs francophones, en l'espace de quelques mois seulement, la toute première traduction des écrits sur l'éducation du philosophe analytique Bertrand Russell ainsi qu'une anthologie d'écrits anarchistes sur l'éducation, Baillargeon nous propose maintenant de redécouvrir certains des écrits de Charles-Ange Laisant (1841-1920), un mathématicien et didacticien français «qui demeure, hélas, une figure encore trop méconnue» (p. xii).

Après des études à l'École polytechnique, Charles-Ange Laisant devint officier du génie à l'École d'application de l'artillerie et du génie jusqu'à ce qu'il ressente de façon pressante, au milieu de la trentaine, l'appel intérieur à s'engager dans le service public. Élu aux élections législatives de 1876, Laisant siégera – comme candidat de la gauche radicale – à la Chambre des députés de la Troisième République française jusqu'en 1893. Sa vision anarchiste et idéaliste transparaît d'ailleurs distinctement dans les quelques pages qui composent la brochure *L'éducation de demain*. Parallèlement à sa carrière politique, Charles-Ange Laisant obtint un doctorat en mathématiques. Il consacra d'ailleurs le dernier tiers de sa vie à cette discipline, développant une intense activité de recherche et menant une sérieuse réflexion pédagogique. C'est de ce souci de contribuer à raffiner la pratique de l'enseignement des mathématiques et des sciences particulièrement aux niveaux primaire et secondaire que résultera *Initiation mathématique*.

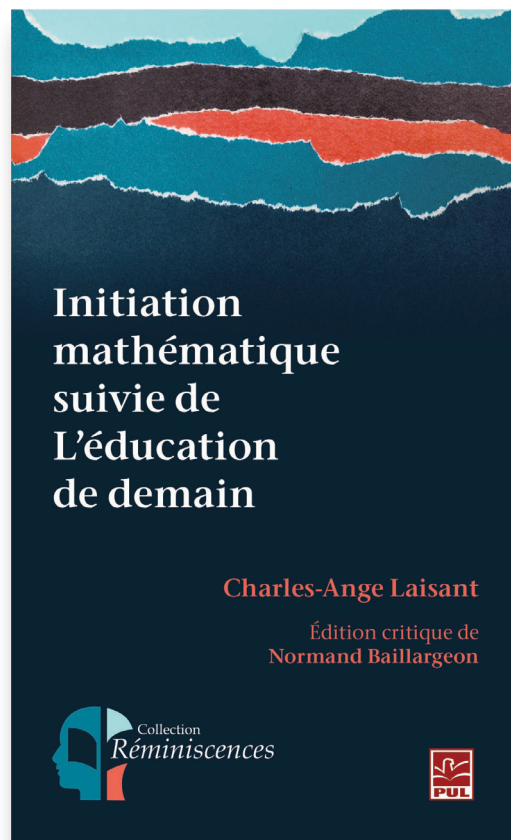
Issu d'un cycle de conférences prononcées par Charles-Ange Laisant à l'Institut psychophysique de Paris entre 1899 et 1903, *Initiation mathématique* est un recueil de 65 activités pédagogiques en mathématiques visant dans un premier temps à susciter le goût du dessin et de la représentation visuelle chez l'enfant d'âge préscolaire, puis à favoriser l'acquisition du concept de nombre. L'ouvrage contient également des

activités présentant les fondements de la numération ainsi que des jeux promouvant le développement de la compréhension spatiale de même que l'apprentissage de notions de géométrie élémentaire. Enfin, les derniers chapitres contiennent quelques leçons initiant à certaines notions plus avancées de l'algèbre et de la géométrie analytique.

Se réfugiant derrière Michel Delord, dont il utilise les écrits comme écran protecteur, Normand Baillargeon soutient en introduction que les idées de Charles-Ange Laisant «doivent aujourd'hui être considérées comme en avance sur certaines de celles qui prévalent depuis longtemps en didactiques des mathématiques», lesquelles constitueraient «de véritables régressions par rapport aux positions fondamentales de la pédagogie progressiste du XIX^e siècle – dont Laisant était l'un des plus fermes défenseurs». Cette régression ferait passer «de la méthode intuitive à un formalisme incarné de manière particulièrement nette par l'introduction, dans les années 1970 et dès le primaire, des mathématiques modernes» (p. xxxvii-xxxviii).

**L'acquisition de connaissances
(mathématiques ou autres) de haut
niveau ne peut résulter que d'une
intégration cumulative: le passage à
l'abstraction peut en quelque sorte
être vu comme une sorte de lent
processus de distillation intellectuelle
des concepts plus concrets.**

Baillargeon fait référence ici à l'éphémère et désastreuse réforme New Math initiée dans la précipitation, aux États-Unis, mais aussi ailleurs en Occident, dans la foulée de la mise en orbite du satellite Spoutnik 1 en octobre 1957. De crainte d'être bientôt technologiquement largué par une Union soviétique dont les ingénieurs et les scientifiques étaient, à tort ou à raison, réputés être bien meilleurs mathématiciens que leurs homologues du bloc de l'Ouest, on se mit à dispenser un enseignement mathématique abstrait dès l'école primaire. La réforme New Math était fondée sur la prémisse suivante: en réduisant l'écart séparant les mathématiques enseignées à l'école primaire des théories mathématiques utilisées en pratique par les scientifiques, on permettra aux prochaines cohortes étudiantes d'accéder plus rapidement et plus aisément aux hautes sphères de la science et des mathématiques.



À la lumière des avancées réalisées en sciences cognitives au cours du dernier demi-siècle, il ne fait aucun doute que la réforme New Math était malavisée. Ses promoteurs ont, en effet, fait complètement abstraction des mécanismes cognitifs de l'être humain et de la façon dont les connaissances se construisent. Les structures profondes ne laissent appréhender par la raison qu'au terme d'une période prolongée de familiarisation avec des concepts beaucoup plus élémentaires. Dit autrement, pour qu'il y ait un apprentissage véritable, l'apprenant doit être en mesure de donner un sens à ce qui lui est présenté en interprétant symboliquement les informations, en mobilisant ses connaissances antérieures pour s'aider à organiser les éléments pertinents dans une structure cohérente et, enfin, en les intégrant à d'autres connaissances organisées. L'acquisition de connaissances (mathématiques ou autres) de haut niveau ne peut résulter que d'une intégration cumulative: le passage à l'abstraction peut en quelque sorte être vu comme une sorte de lent processus de distillation intellectuelle des concepts plus concrets.

Que Normand Baillargeon se réjouisse que l'œuvre du mathématicien Charles-Ange Laisant ne pâtisse pas des profondes lacunes ayant plombé le projet de réforme New Math, on n'y trouvera rien à redire. Mais l'analyse que fait le philosophe des travaux de Laisant est si lâchement ficelée qu'on pourrait aisément, si l'on n'y prend pas garde, en tirer les mauvaises leçons. En effet, les propos de Baillargeon semblent suggérer une fausse dichotomie entre le binôme

Initiation mathématique

suite de la page 13

*empirisme intuitionniste*¹—manipulation et découverte (p. xxvi) d'une part et le binôme *structuralisme bourbakien*² radical—enseignement *magistral* d'autre part, à savoir le binôme durablement entaché par l'échec de la réforme New Math. Pourtant, dans l'état actuel des connaissances, le binôme qui semble le plus susceptible de favoriser un apprentissage véritable et durable est plutôt le suivant: *empirisme intuitionniste* — *enseignement explicite*³.

Les jeux conçus par Laisant sont loin d'être sans mérite pourvu qu'ils soient reconnus pour ce qu'ils sont véritablement, à savoir des activités alliant la manipulation d'objets concrets et les représentations visuelles adroitement préparées afin de susciter la curiosité et de rehausser le plaisir d'apprendre.

Le tableau incomplet que Normand Baillargeon dépeint dans son commentaire introductif surprend d'autant plus que, pour l'avoir lui-même abondamment critiqué ailleurs, le philosophe sait pertinemment à quel point est tenace le mythe pédagogique de la supériorité présumée des approches préconisant l'absence de guidage ou un guidage minimal lors de l'enseignement. Même si elle a été maintes fois victorieusement réfutée par des études comparatives, la bête, increvable, parvient toujours à se réincarner, à faire des adeptes, et à essayer de s'imposer — chaque fois sous une appellation différente — comme étant une avancée supposément sur le point de révolutionner le monde de l'éducation. Après la pédagogie de la découverte, l'approche par problème, l'apprentissage fondé sur l'exploration et l'expérimentation, l'approche expérientielle, l'apprentissage constructiviste se fondant sur des démarches d'enquête — toutes très similaires — la dernière chose dont nous ayons besoin c'est bien qu'un galvaudage des travaux de Laisant provoque l'éclatement d'une pseudo-révolution empiriste alliant manipulation et découverte. Pourtant, il faut bien le dire, les jeux conçus par Laisant sont loin d'être sans mérite pourvu qu'ils soient reconnus pour ce qu'ils sont véritablement, à savoir des activités alliant la manipulation d'objets concrets et les représentations visuelles adroitement préparées afin de susciter la curiosité et de rehausser le plaisir d'apprendre.

1 Il n'est pas question ici de la philosophie des mathématiques élaborée par des mathématiciens et logiciens comme Luitzen Egbertus Jan et Arend Heyting au début du XX^e siècle. Dans le présent contexte, on entend plutôt par *intuitionnisme* comme la doctrine mettant en avant l'importance de l'intuition dans la connaissance.

2 Le *bourbakisme* est un courant de pensée qui tire son nom de Nicolas Bourbaki, un pseudonyme collaboratif sous lequel un groupe de mathématiciens francophones en quête d'une théorie unificatrice au sein de laquelle la totalité des mathématiques pourrait être formalisée a publié ses travaux à partir de la fin des années 1930.

3 *L'enseignement explicite* est une méthode d'enseignement particulièrement appropriée pour favoriser l'apprentissage des mathématiques et des sciences, mais également de la lecture et de la grammaire. Cette méthode propose notamment une phase de guidage spécifiquement conçu pour soutenir le traitement cognitif nécessaire à l'apprentissage. Au terme de la pratique guidée débute une phase de pratique autonome occasionnellement jumelée à des moments de découvertes et de réflexions provoquant un questionnement, comme par exemple ceux décrits par Laisant dans *Initiation mathématique*. Pour en savoir plus sur cette méthode d'enseignement, voir:

Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2007). *L'enseignement explicite*.

Guilmois, C. (2019). *Efficacité de l'enseignement socioconstructiviste et de l'enseignement explicite en éducation prioritaire: Quelle alternative pour apprendre les mathématiques?* (Thèse de doctorat, Antilles).



revues culturelles québécoises

ARTS VISUELS CIEL VARIABLE - ESPACE - ESSE - INTER - LE SABORD
 PLANCHES - VIE DES ARTS - ZONE OCCUPÉE CINÉMA 24 IMAGES
 CINÉ-BULLES - CINÉMAS - SÉQUENCES CRÉATION LITTÉRAIRE
 ENTREVOUS - ESTUAIRE - EXIT - LES ÉCRITS - MÆBIUS - XYZ. LA REVUE DE
 LA NOUVELLE CULTURE ET SOCIÉTÉ À BÂBORD! - L'ACTION NATIONALE
 L'INCONVÉNIENT - LIBERTÉ - NOUVEAU PROJET - NOUVEAUX CAHIERS DU
 SOCIALISME - RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES - RELATIONS HISTOIRE
 ET PATRIMOINE CAP-AUX-DIAMANTS - CONTINUITÉ - HISTOIRE QUÉBEC
 MAGAZINE GASPÉSIE LITTÉRATURE LES CAHIERS DE LECTURE - LETTRES
 QUÉBÉCOISES - LURELU - NUIT BLANCHE - SPIRALE THÉÂTRE ET
 MUSIQUE CIRCUIT - JEU REVUE DE THÉÂTRE - LES CAHIERS DE LA SQRM
 THÉORIES ET ANALYSES ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN
 ÉTUDES LITTÉRAIRES - INTERMÉDIALITÉS - TANGENCE - VOIX ET IMAGES

sodep
 Société de développement
 des périodiques
 culturels québécois

SODEP.QC.CA

Photo originale - Orlova Maria - unsplash.com
 Graphisme - grisgrisdesign.com

L'avenir est dans le champ politique

François L'Italien

Chercheur, Institut de recherche en économie contemporaine

JEAN-MARTIN FORTIER ET
MARIE-CLAUDE LORTIE

**L'AVENIR EST DANS LE
CHAMP. UN PROJET DE
SOCIÉTÉ EN DOUZE FRUITS
ET LÉGUMES ET LES CONSEILS
DU JARDINIER-MARAÎCHER**

Montréal, Les Éditions La Presse,
2019, 263 pages

Voilà déjà plusieurs années que Jean-Martin Fortier plaide pour le développement d'un modèle de ferme à échelle humaine, reposant sur des pratiques plus écologiques et contribuant à la revitalisation des milieux ruraux. Lui-même producteur maraîcher, il s'inscrit dans le mouvement social remettant en cause le productivisme en agriculture, un mouvement porté au Québec par une constellation de groupes et de personnes depuis plusieurs décennies. À l'opposé des courants «chauds» de ce mouvement, qui ne craignent ni la polémique ni les effets polarisants de l'action politique, Fortier doit plutôt être associé aux courants «froids», dans la mesure où il préfère les approches communicationnelle et médiatique. Ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il ne fait pas de politique. Car de la politique, Jean-Martin Fortier en fait d'une double façon. D'abord, d'une manière douce, comme le montre le dernier ouvrage qu'il a publié avec la journaliste Marie-Claude Lortie du quotidien *La Presse*. Intitulé *L'avenir est dans le champ*, l'ouvrage destiné à un grand public présente douze enjeux actuels en agriculture et agroalimentaire, en les traitant surtout sous l'angle de la (non) viabilité écologique et économique du modèle conventionnel.

Structuré à la manière d'un calendrier annuel, l'ouvrage introduit brièvement à chacun de ces douze enjeux de manière pédagogique en les associant à des fruits et légumes qui se cultivent et se consomment au Québec. On trouvera ici une bonne entrée en matière à des questions d'actualité dans le monde agricole, comme les effets de l'utilisation intensive des pesticides, la place que prennent les OGM dans notre alimentation, les contradictions liées à la circulation des aliments sur des milliers de kilomètres, ainsi que les aberrations du gaspillage alimentaire de masse. L'ouvrage expose bien des faits connus du milieu agricole, mais souvent ignorés du public en général, et cela dans un langage sobre et vulgarisé. Il le fait cependant en présentant les choses par le petit bout de la lorgnette, soit celui de la consommation des aliments, ce qui n'est pas sans rappeler

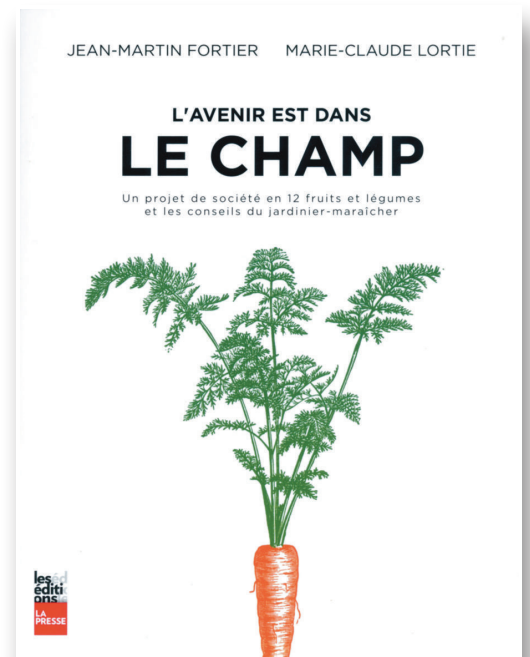
les ouvrages sympathiques, mais tout a fait inoffensifs de Laure Waridel. Ici, on se rapproche en effet du slogan «acheter c'est voter», ce qui est le corollaire naturel d'une approche communicationnelle des enjeux abordés dans l'ouvrage.

Sans cadre d'économie politique prenant de front la question des intérêts en jeu, et par lequel un positionnement stratégique est possible, l'appel au changement des modes de production, de consommation et de distribution débouche sur une morale des choix qui condamne à l'impuissance individuelle et collective.

En sensibilisant le consommateur aux externalités négatives que ses choix entraînent, on espère qu'il fera prévaloir en lui-même les devoirs du citoyen. Le problème est qu'en appelant à une réforme des choix individuels, il est aussi difficile de raccorder ces deux facettes de la vie des personnes qu'il était impossible pour le Docteur Jekyll de rencontrer Mr. Hyde. Qu'est-ce à dire? Comme chez beaucoup de bonnes et belles têtes du courant «froid» de la transition écologique, le problème est celui de ne pas ancrer l'analyse des impasses du modèle et les propositions de transformation dans une critique des structures de domination en présence. Sans cadre d'économie politique prenant de front la question des intérêts en jeu, et par lequel un positionnement stratégique est possible, l'appel au changement des modes de production, de consommation et de distribution débouche sur une morale des choix qui condamne à l'impuissance individuelle et collective.

En outre, Fortier fait de la politique d'une deuxième manière, qui est directement liée aux angles morts qui viennent d'être soulevés. Si Fortier refuse de prendre de front la question du positionnement vis-à-vis les cadres institutionnels et les forces sociales en présence, le contraire n'est pas nécessairement vrai: des acteurs économiques et politiques ont assez rapidement flairé l'opportunité que représentait Fortier pour faire avancer leurs intérêts.

En 2015, André Desmarais, l'un des membres de l'état-major de Power Corporation, a offert à Fortier de financer le développement d'une ferme inspirée de principes socioécologiques, la ferme des Quatre-Temps, qui deviendrait son laboratoire d'expérimentation pour les fermes de l'avenir. L'offre a été acceptée par Fortier, qui a refusé



d'en interpréter la portée autrement qu'en des termes vertueux: le philanthrope serait d'abord et avant tout préoccupé par l'alimentation et la qualité de l'environnement de ses enfants et petits-enfants. Candeur? Fausse innocence? Avalement de couleuvre? Peu importe, le résultat est le même: Fortier fait ici de la politique. Ou plutôt devrait-on dire: il est le fait de la politique des autres. D'une part, l'alliance publique qu'il a nouée avec André Desmarais est une remise en cause frontale et publicisée du modèle agricole québécois, basé sur le propriétaire exploitant.

Depuis quelques années, l'agriculture de capitaux, qu'elle soit défendue par des fonds d'investissement ou des fortunes privées, fait d'importantes percées partout dans le monde. Le Québec n'a pas été épargné, et la présence de Desmarais en témoigne. Si elle semble ici légitime, c'est qu'elle est liée au financement de la transition écologique en agriculture. D'autre part, comment ignorer le fait que Power Corporation fait partie des forces politico-économiques ouvertement hostiles au «modèle québécois» ainsi que, plus largement, au développement autocentré du Québec? Comment penser qu'André Desmarais ait, dans un élan moral désintéressé, renoncé à défendre ses intérêts et sa conception du jeu politique au Québec? Que l'ouvrage de Fortier soit publié aux éditions de La Presse est déjà un révélateur.

Réfléchir ainsi n'est pas succomber aux théories du complot; c'est tout bonnement penser la réalité dans ses structures constitutives de domination. Il devient du même coup assez clair que l'on s'expose à des problèmes d'envergure lorsque l'on refuse, par choix ou par omission, d'analyser les propositions en fonction des intérêts qu'elles servent. La transition écologique de l'agriculture au Québec est un combat essentiel, dont le plein déploiement est conditionnel à son insertion dans la trame des luttes d'ici pour la maîtrise de la destinée de ce coin du monde. Avec ou sans permaculture, l'avenir est d'abord dans le champ politique. ❁

L'impossible épistocratie

Gabriel Arseneault

Chef de pupitre, sciences sociales et économie

ANDRÉ PRATTE

SÉNATEUR, MOI? MES ANNÉES AU SÉNAT ET... AVANT

Montréal, Les Éditions La Presse, 2020, 352 pages

Chroniqueur (1994-2001) puis éditorialiste en chef (2001-2015) à *La Presse*, auteur de neuf livres depuis 1997, co-fondateur de *l'Idée fédérale* (2009), sénateur canadien (2016-2019), André Pratte a été parmi les plus importants leaders d'opinion au Québec au cours des vingt-cinq dernières années. À l'instar de Jeffrey Simpson au Canada anglais, je dirais qu'il a été le dernier journaliste québécois à jouir d'une telle influence, aujourd'hui rendue difficile par les médias sociaux.

Dans son dernier livre, André Pratte revient sur son parcours (chapitre 1) et sur son passage au sénat (chapitres 2 à 6), tout en faisant une défense de ce que j'appellerais une conception *épistocratique* du sénat.

Le premier chapitre nous apprend qu'il est entré à *La Presse* en 1986, alors qu'il n'avait pas trente ans; qu'il a été embauché comme chroniqueur à l'éducation alors qu'il n'y connaissait «strictement rien» (p. 41)! Comme il l'admet candidement: «J'ai appris plus tard que mon père siégeait au conseil d'administration du journal: cela n'a pas dû nuire à mon embauche» (p. 41). Rappelons que ce père est Yves Pratte, ancien président d'Air Canada et juge à la Cour suprême du Canada.

Comme chroniqueur et éditorialiste, comme on s'en souvient, André Pratte a rigoureusement défendu le fédéralisme canadien et le parti libéral du Québec. L'ouvrage nous en apprend peu sur les coulisses de *La Presse*. Par exemple, c'est de manière opaque, expéditive et captieuse qu'il revient sur un épisode de censure dont il a été victime: «Après bien des péripéties et quelques erreurs, en particulier un texte mal avisé où je donnais la parole à un lecteur qui dénonçait les propriétaires de *La Presse*, je me suis retrouvé au "pupitre", la section de la salle de rédaction où se font l'édition et la mise en page du journal. Un poste très formateur» (p.44). Voulant absolument éviter l'impression d'exprimer à mots couverts le moindre reproche à ses anciens patrons, il les encense sans complexe à la page suivante: «Oui, ils avaient fait beaucoup d'argent. Oui, ils étaient fédéralistes. Et alors? Ne se comportaient-ils pas comme des citoyens exemplaires? N'étaient-ils pas

des propriétaires d'entreprises modèles? Des philanthropes généreux?» (p. 45-46)

Une anecdote de cette époque révèle néanmoins qu'André Pratte exerçait sur l'équipe du journal un certain contrôle idéologique. Ainsi, en 2003, trouvant certains membres de l'équipe de *La Presse* trop critiques à l'endroit du nouveau gouvernement Charest, il a «rassemblé tout le monde pour les semoncer: "On peut bien être critiques, mais il ne faut pas oublier que ce gouvernement a été élu par les Québécois. Il a le droit de gouverner! Merci." J'ai refusé de répondre aux questions. L'équipe a été ébranlée par cet accès soudain d'autoritarisme» (p. 46).

Rappelons que c'est toujours le premier ministre qui nomme les sénateurs, mais qu'il le fait désormais à partir d'une liste courte établie par un comité consultatif «indépendant» (mais dont les membres sont eux-mêmes nommés par le premier ministre).

Il décrit avec plus de détails son passage au sénat, racontant ses combats, ses victoires (il aurait réussi à amender trois ou quatre projets de loi en autant d'années), ses déceptions (concernant la primauté de l'anglais à Ottawa, les lourdeurs administratives, l'arrogance du bureau du premier ministre, la partisanerie excessive de ses collègues). Au travers de ces pages se dégage une certaine conception du sénat que j'aimerais ici explorer.

André Pratte a fait partie de la première cohorte de sénateurs «indépendants» nommés après la réforme de 2015. Cette réforme aura été structurante: selon le site du sénat canadien, 51 des actuels 97 sénateurs ont été nommés par Justin Trudeau depuis cette réforme. Rappelons que c'est toujours le premier ministre qui nomme les sénateurs, mais qu'il le fait désormais à partir d'une liste courte établie par un comité consultatif «indépendant» (mais dont les membres sont eux-mêmes nommés par le premier ministre). Rappelons également que dès 2014, Trudeau avait expulsé les sénateurs libéraux du caucus libéral.

Selon l'ancien sénateur, cette réforme constitue un pas dans la bonne direction, mais elle ne va pas assez loin. En particulier, il faudrait que les sénateurs soient encore moins partisans, ce qui serait possible, par exemple, s'ils étaient présélectionnés par un comité consultatif représentant chacun des groupes parlementaires (p. 309).

SÉNATEUR, MOI?

ESSAI

ANDRÉ PRATTE

les
éditions
LA
PRESSE

André Pratte s'oppose aussi bien à l'élection des sénateurs (ce qui les rendrait plus partisans que jamais) qu'à l'abolition du sénat. S'inspirant des Pères de la Confédération, il croit qu'un sénat indépendant, compétent, pourrait concrètement améliorer encore davantage les projets de loi émanant de la chambre basse. Un tel sénat serait constitué de personnes de qualité aux profils injustement défavorisés par le processus électoral, comme les Autochtones, les intellectuels peu charismatiques, ou les experts agoraphobes. (Étonnamment, au sujet de la diversité et du sénat, le livre n'aborde pas l'option, débattue notamment en France, d'un sénat tiré au sort au sein de la population générale.) Occupant près du quart des sièges au sénat, le Québec aurait également selon lui intérêt à préserver cette institution.

André Pratte ne dresse pas un portrait entièrement sombre de l'actuel sénat canadien, selon lui déjà constitué d'un grand nombre de sénateurs de très haut niveau (il se fait particulièrement élogieux à l'endroit de Peter Boehm, Josée Forest-Niesing, Serge Joyal, Murray Sinclair et Yuen Pau Woo) travaillant extrêmement fort pour le bien public canadien. Contrairement à un préjugé tenace, les sénateurs travaillent fort, selon notre auteur. Cette position est crédible. Il rapporte ainsi que pour le 42^e Parlement, qui dura près de quatre ans, seulement 8 sénateurs ont accumulé plus de 21 jours d'absence non motivée (p. 130). Lui-même rapportait faire des journées de plus de 14 heures lorsqu'il était sur la colline du Parlement.

Autrement dit, les sénateurs canadiens devraient jouir d'une légitimité *épistocra-*

Une lutte à tous vents

Robert Laplante

Directeur des Cahiers de lecture

BRUNO MASSÉ

LA LUTTE POUR LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS

Montréal, XYZ, 2020, 331 pages

Activiste se réclamant d'une pratique de la «géographie dissidente» (p. 22) et s'autoproclamant «peut-être le seul expert en écologie radicale au Québec» (p. 280) Bruno Massé se dit souffrir comme nombre de jeunes gens de sa génération d'une «écoanxiété» qu'il propose de surmonter par l'action militante radicale visant la «construction d'un contre-pouvoir pour entretenir un meilleur rapport avec le territoire québécois». Il entend mener une lutte féroce pour abolir le paradigme extractiviste et freiner la sixième extinction. Il embrasse large.

L'ambition ne manque pas de noblesse. La crise climatique est réelle, le modèle extractiviste est une impasse. Pour y faire face l'auteur prône la rigueur et une approche systématique axée sur l'enracinement dans les milieux de vie. Il y met beaucoup de mots. Quant à la méthode et à la manière de la servir, le lecteur, écoanxieux ou pas, est prévenu: «Préparez-vous: ça va décoiffer». Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne travaille pas au peigne fin!

Tout y est dans ce traité de la rectitude politique de la gauche autoproclamée «radicale». Anachronisme, généralisations abusives, raccourcis simplistes, affligeant syncrétisme, à croire qu'il vaut mieux être un lecteur chauve. Chauve d'ancêtres est-on tenté de dire avec Miron, tant la mise en contexte historique et la lecture critique de la généalogie de la crise environnementale de la «province» se drapent dans les lieux communs qui font frissonner les cénacles d'avant-garde. Contrit et conscient de ses «privilegés d'homme blanc et hétérosexuel» (p. 25), l'auteur parle évidemment d'un «territoire autochtone non cédé» dont l'histoire reste marquée de tous signes de la spoliation et du génocide par les Français, à commencer par les gestes mal avisés d'un Champlain qui «fomentent les divisions entre les peuples autochtones» (p. 33) qui, comme chacun sait, n'attendaient que lui pour se faire la guerre. Ville-Marie progresse en jetant les bases de l'étalement urbain (!) (p. 35) Les Anglais ne prennent le relais que pour poursuivre le même dessein. Le Québec colonisé colonisateur a le dos large et le révisionnisme historique garnit bien ses épaules. Quand on est du bon côté des choses...

L'histoire avance et il faut la lire comme une ligne droite où la vertu fonce contre l'ordre qui s'établit. De la Grande Noirceur à la Révolution tranquille où les boomers «commencent à penser davantage à leur propre confort qu'au sort des générations futures» (p. 44), la montée de l'extractivisme comme horizon colonial inquestionné nourrit le sacage et les inégalités. Les faits, réels, mais souvent cités avec une rigueur approximative sont lancés et ils sont moins décoiffants qu'ébouriffés. De l'histoire au mode de vie, du consumérisme à l'aveuglement, tout y passe avec un égal et ironique dédain. Les voyages en Floride, la comparaison des inondations locales qui «n'ont rien à voir avec

Tout y est dans ce traité de la rectitude politique de la gauche autoproclamée «radicale». Anachronisme, généralisations abusives, raccourcis simplistes, affligeant syncrétisme, à croire qu'il vaut mieux être un lecteur chauve. Chauve d'ancêtres est-on tenté de dire avec Miron, tant la mise en contexte historique et la lecture critique de la généalogie de la crise environnementale de la «province» se drapent dans les lieux communs qui font frissonner les cénacles d'avant-garde.

celles du Bangladesh» (p. 59), le relativisme sont de mise, évidemment. Quand il s'agit de situer le Québec dans la géopolitique mondiale, les coins sont ronds et la planète capitaliste est bien plate, lisse comme une nappe de pétrole. Le géographe activiste fait flèche de tout bois et il prétend frapper fort. À tort et à travers, s'accommodant des faits comme des théories prêtes-à-porter. Le fond de ses emportements perce néanmoins sous l'hyperbole et laisse voir un sédiment d'auto-dénigrement qui donne si bonne bouche diversitaire: «comble de notre isolation [sic!] nous parlons un français que personne d'autre ne semble comprendre, même pas les Français» (p.59). On l'aura compris, il faut s'ouvrir au monde, «désenclaver le Québec», «En bref, il va falloir pratiquer notre anglais» (p.274) pour rejoindre les compagnons de lutte canadien et d'ailleurs. On a beau être pour la diversité...

Bardé d'une bonne bibliographie et truffé de références – pas toujours exploitées avec égal bonheur, tant s'en faut –, l'ouvrage refait le parcours du mouvement environnemental, traquant le coquin derrière les



débats sur le réformisme et la critique radicale, entre les naïfs de la consultation et les partisans de l'action directe. Posture radicale oblige, la critique de l'institutionnalisation du mouvement s'accompagne de son lot de récriminations sur le financement et la reconnaissance étatiques... même pour les plus farouches adversaires de l'État. Subvention quand tu nous inspires! Les notions de développement durable et d'acceptabilité sociale passent à la trappe, histoire de bien préparer les appétits pour déguster un plat exquis: Équiterre est mis au ban, qui couchait avec le Parti libéral et qui aura servi de strapontin à l'ineffable Steven Guilbeault, homme de conviction s'il en est. On l'a dit, Massé frappe partout et fait mouche de temps en temps.

La lutte contre l'extractivisme a besoin d'une avant-garde éclairée, capable d'actions d'éclats aussi bien que de persévérance. Et surtout capable de produire le discours et la théorie qui devraient faire voir ce que ceux qui luttent ne voient pas toujours. L'auteur salue des groupes et des initiatives, souligne des victoires (Suroît, Cacouna, etc.). D'aucuns penseraient qu'il fait du pouce sur bien des trajectoires pour mieux pointer la nécessité de passer à une autre vitesse, de frapper plus fort et avec une meilleure efficacité. Les militants ont besoin d'être galvanisés et c'est pourquoi il énonce «huit propositions audacieuses». Du recours à l'Indice de progrès véritable en remplacement du PIB jusqu'à l'instauration du «droit d'errer» en passant par l'instauration d'un service écocitoyen et la réforme du Fonds vert, l'exposé alterne entre mesures pragmatiques – souvent pertinentes, mais qui mériteraient d'être lues autrement – et propositions pour «la construction du contre-pouvoir territorial» où l'usage de l'hyperbole le dispute à celui de la logor-

La lutte pour le territoire

suite de la page 17



rhée. Le terrain est difficile à voir tant les brumes rhétoriques font du local un lieu terriblement difficile à habiter pour loger tous les «ismes» du progrès critique. Le brouillard est si épais qu'il empêche l'auteur lui-même de saisir le cadre politique déterminé par la logique du régime. Le combat partira donc d'abord de l'harmonisation des lexiques.

L'entreprise passera par «l'intersectionnalité des luttes» dont la géographie peut soigner les «mille petits maux» (p. 269) en rappelant la réalité du «terrain» – c'est-à-dire de la représentation diversitaire – pour développer des «alliances et solidarités multiscalaires» permettant de décrypter la polysémie des actions directes où une murale sur un bâtiment désaffecté peut avoir une portée subversive au même titre qu'un sabotage sans violence, même s'il provoque la destruction matérielle. Le tout, conduit sans négliger la critique de la culture d'exclusion dominée par «les hommes cis,

blancs et hétérosexuels, occupant le plus souvent les positions de représentation et de direction» (p. 267) dans trop d'organisations pourtant soucieuses de participer à la mobilisation générale requise par l'ampleur du désastre. On comprend que l'auteur soutienne que «la vie d'activiste est effrénée et épuisante». (p. 293), mais qu'elle vaille la peine d'être vécue quand on sait que «l'action directe a toujours été à l'avant-garde du progrès social». (p. 288)

Le jeu en vaut la chandelle puisque «La phase ultime du contre-pouvoir territorial québécois, celle qui s'offre à nous, c'est de changer le monde: d'abord de transformer le Québec, puis de montrer au reste de la planète que c'est faisable et désirable» (p. 294). Que les cyniques se le tiennent pour dit! Après tout, le messianisme n'a jamais manqué de souffler dans l'histoire de la belle province.

La lutte pour le territoire québécois ouvre une fenêtre sur le paysage singulier d'une gauche que la synthèse que dresse Bruno Massé reconfortera de mille manières. Pour les autres, elle offrira une excellente lecture de confinement, une preuve de plus que les cloisons ne sont pas que des murs. Les mille visages des mouvements sociaux affichent inévitablement quelques grimaces, les unes plus comiques que les autres. Divertissant. ❁

Sénateur, moi ?

suite de la page 16



*tique*¹ plutôt que démocratique, c'est-à-dire qui se fonde sur leur sagesse plutôt que sur leur élection. Il déplore que ce ne soit pas le cas actuellement: «[...] les sénatrices et sénateurs ne sont pas considérés comme des anciens, mais plutôt comme des vieillards, pas comme des sages, mais plutôt comme des empêcheurs de tourner en rond [...] il faudrait changer ces perceptions» (p. 86). On comprend que le problème en est à la fois un de perception (les Canadiens reconnaissent insuffisamment l'excellent travail de certains sénateurs) et de réalité (certains sénateurs pèchent effectivement par excès de partisanerie et de paresse intellectuelle).

Cette vision finalement assez classique du sénat est difficile à mettre en œuvre. Prenons le cas d'André Pratte. Il a certainement un beau CV, mais faut-il en conclure qu'il a un haut niveau de sagesse? Qu'il est une des personnes les plus qualifiées au Québec pour évaluer des projets de loi à l'aune du bien commun? Qu'il sait défendre les intérêts du Québec à Ottawa? Non, non, et non. Ce n'est pas une exception. Fondamentalement, constituer un sénat *épistocratique* est au-delà des forces du gouvernement canadien. En particulier, on ne peut raisonnablement s'attendre à ce que les sénateurs québécois défendent collectivement bien le

Québec à Ottawa pour la structurelle raison que le débat sur les intérêts du Québec oppose depuis plus de cinquante ans souverainistes et fédéralistes, mais que seuls les fédéralistes peuvent espérer siéger au sénat; l'institution est programmée pour articuler une conception tronquée des intérêts québécois. Même un comité consultatif qui ferait une place au Bloc québécois ne parviendrait pas à saisir la diversité idéologique québécoise puisque celle-ci ne correspond absolument pas à la diversité idéologique qui se trouve au sein des groupes parlementaires de la Chambre des communes. Pour le dire autrement, puisqu'il revient ultimement au premier ministre de nommer les sénateurs et puisque le Canada n'a eu que des premiers ministres libéraux ou conservateurs, les libéraux et les conservateurs du Québec ont toujours été surreprésentés au sénat - par rapport aux hommes et aux femmes politiques du Québec d'autres allégeances politiques.

André Pratte se scandalise que les deux tiers des Québécois appuient l'abolition du sénat, interprétant cette position comme reflétant «une connaissance extrêmement partielle de ce qu'a fait, fait et pourrait faire le Sénat» (p. 295). Il n'arrive pas à concevoir que cette institution, inspirée de la Chambre des Lords britannique, puisse être chez nous perçue comme colonialiste, comme étant fondamentalement au service d'un bien commun autre que le nôtre. Avec des sénateurs québécois, comme notre ancien employé de Power Corporation, qui défendent avec passion et intransigeance les développements pétroliers albertains (p. 266), le moins qu'on puisse dire est qu'il n'est pas certain qu'un sénat fort soit dans l'intérêt du Québec. ❁

¹ J'emprunte cette expression au philosophe américain, Jason Brennan. Voir: Brennan, Jason. 2016. *The Case Against Democracy*. Princeton University Press.

Mémoires d'un enfant
de la Révolution tranquille
Denis Monière



L'Action
NATIONALE
ÉDITEUR

Denis Monière chez
L'Action nationale Éditeur

à la boutique
action-nationale.qc.ca



À quand le courage d'une politique territoriale digne de ce nom?

Mario Carrier

Professeur titulaire, École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD), Université Laval

Marc-Urbain Proulx

SPLendeurs, MISÈRES ET RESSORTS DES RÉGIONS. VERS UN NOUVEAU CYCLE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
Québec, Presses de l'Université du Québec, 2019, 243 pages

L'auteur de cet «essai scientifique», pour employer ses propres termes, nous a habitués depuis plusieurs années à ses analyses du territoire québécois à partir de ses régions, ses microrégions, ses localités. Déjà en 2002¹, il dressait un portrait de l'économie des territoires du Québec, plus particulièrement du point de vue de son aménagement, sa gestion, son développement. En 2011², il actualisait ce portrait, et en 2019³, il dirigeait un ouvrage sur la politique territoriale au Québec, en plus de publier un nouveau livre sur les régions du Québec dont il sera plus spécifiquement question dans cette recension.

Fort de son expérience d'universitaire depuis quelques décennies à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), mais aussi de son passage au gouvernement du Québec de 2012 à 2014 à titre de sous-ministre associé aux Régions, Marc-Urbain Proulx s'intéresse cette fois-ci surtout aux territoires périphériques du Québec qui couvrent les régions administratives de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Ces régions périphériques, chiffres à l'appui, précise l'auteur, sont sur une courbe démographique descendante depuis le début des années 1960. Des 17 % de la population québécoise que ces régions constituaient au milieu des années 1950, elles n'en représentent plus que 10 % aujourd'hui, et elles pourraient équivaloir à 7 % de cette population en 2050 si la tendance se maintient, soit le même pourcentage qu'en 1850. C'est autour de ce constat que se décline le propos du volume. Comme dans ses autres ouvrages, l'auteur fournit un important travail de synthèse à la fois empirique, analytique et prescriptif. Dans cette tâche,

il s'appuie sur de nombreuses sources théoriques et de nombreuses recherches empiriques, incluant les siennes propres.

Sur les 17 chapitres, les quatre premiers dressent un portrait fouillé de l'évolution démographique et économique des régions périphériques du Québec, montrant la diversité des trajectoires de développement qu'elles ont connues. L'un d'eux est consacré à la politique territoriale qui est divisée ici en cinq grandes étapes couvrant la période d'avant les années 1930 jusqu'à la dernière étape qui se situerait, selon Proulx, entre 1980 et 2012. Depuis 2012, le Québec se retrouverait en période de transition et de réflexion sur ce que pourrait être une nouvelle politique territoriale structurante pour les prochaines décennies. Cela ne signifie pas que le Québec soit dépourvu de politiques publiques en la matière; pour preuve, les nombreux leviers de développement servant aux régions périphériques. C'est d'ailleurs à ces leviers de développement que seront consacrés les 13 autres chapitres. Sans les nommer tous, mentionnons ceux consacrés à la décentralisation, à la planification territoriale, à la gouvernance, à l'innovation, à la spécialisation versus la diversification économique, aux partenariats autochtones, et, enfin, à l'éducation supérieure.

[...] les conditions sont en place au Québec pour un nouveau cycle de développement régional qui pourrait permettre de surmonter le déficit démographique croissant de sa périphérie observé au cours des dernières décennies.

Par-delà les nombreux outils et dispositifs de politiques publiques que possède le Québec pour soutenir sa périphérie, les questions centrales qui traversent l'ouvrage sont celles de savoir pourquoi celle-ci décline depuis des décennies, et pourquoi ses territoires ne sont pas capables d'atteindre une maturité économique? Essentiellement, selon Proulx, ce sont les nombreuses fuites monétaires vers les grands centres urbains et les capitales financières qui expliqueraient ce phénomène. Ces fuites limiteraient le processus de cumul macroéconomique permettant le mouvement de causalité circulaire stimulé par la croissance économique.

Comment les régions périphériques québécoises peuvent-elles alors atteindre le cercle vertueux de la croissance et du développement? Pour répondre à cette question, l'auteur s'appuie d'une part sur les leviers



mentionnés auparavant et dont il a fait la description. D'autre part, il y va aussi de quelques injonctions. Ainsi, pour Proulx, si le Québec possède encore les ressources forestières, minières, hydrauliques et maritimes pour attirer de nouveaux mégaprojets, les concessions de bassins de ces ressources devraient passer par les principes d'équité et de durabilité. En outre, la question de la valeur ajoutée en région, avant expédition, devrait être incontournableement considérée avant l'octroi de réserves de ressources naturelles. Au sujet de la planification, l'auteur est conscient que le défi demeure l'intégration des nombreuses planifications sectorielles, par projets, par territoires, par enjeux transversaux. Ces différentes planifications sont autant de vecteurs d'une bonne gouvernance territoriale. Celle-ci doit faire partie d'une *gouvernance multiniveaux*. Même s'il n'emploie pas cette dernière expression, c'est à celle-ci que réfère, selon nous, sa proposition d'établir un schéma global d'aménagement-développement des régions périphériques du Québec. Pour que cette planification arrive à bon port, il suggère la mise en place d'un forum permanent qui serait sous la responsabilité d'un Conseil de la périphérie, lui-même redevable à un comité interministériel spécifique émanant du Conseil exécutif du gouvernement du Québec.

La cohésion territoriale du Québec est un enjeu incontournable. Selon Proulx, les conditions sont en place au Québec pour un nouveau cycle de développement régional qui pourrait permettre de surmonter le déficit démographique croissant de sa périphérie observé au cours des dernières décennies. Le Québec a les ressources pour ce faire, à la condition qu'il les utilise habilement et qu'il se dote d'une politique territoriale conséquente avec cet objectif. Ainsi, pourrait-on résumer le contenu de cet essai. Par cet exercice, l'auteur apporte une contribution significative au débat public à venir sur ce sujet. ❁

1 PROULX, Marc-Urbain (2002), *L'économie des territoires au Québec. Aménagement, gestion, développement*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 390 pages.

2 PROULX, Marc-Urbain (2011), *Territoires et développement. La richesse du Québec*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 480 pages.

3 PROULX, Marc-Urbain & Marie-Claude PRÉMONT (sous la direction de) (2019), *La politique territoriale au Québec. 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 394 pages.

LE DROIT DE
RÉSISTER

Deux rebelles en toge

Martin Lemay
Essayiste

FRANÇOIS CÔTÉ ET GUILLAUME ROUSSEAU
**RESTAURER LE FRANÇAIS
LANGUE OFFICIELLE.
FONDEMENTS THÉORIQUES,
POLITIQUES ET JURIDIQUES
POUR UNE PRIMAUTÉ DU
FRANÇAIS LANGUE DU DROIT**
Montréal, Institut de recherche sur le
Québec, 2019, 128 pages

Voilà un essai dont la page couverture dit tout. Bien sûr, on y trouve le nom des auteurs, François Côté et Guillaume Rousseau, avocats de leur état. Le titre, *Restaurer le français langue officielle*, est l'idée principale et le sous-titre, *Fondements théoriques, politiques et juridiques pour une primauté du français langue du droit*, résume l'argumentaire. Bref, les auteurs nous offrent une méthode détaillée et originale pour que le français redevienne la seule langue officielle de la législation et des tribunaux. Nos deux avocats ne se contentent pas de défier le statu quo linguistique, mais ils le font en faveur du français, ce qui leur vaut l'appellation de « rebelles ». Un autre élément de la page couverture a attiré mon attention. On aperçoit, à gauche, une image de la Cour suprême du Canada, et à droite, celle de l'Assemblée nationale du Québec. Ce sont les deux institutions qui s'opposent sur le front linguistique. Mais le combat est inégal. L'élu propose, le juge dispose. C'est ce qui s'est produit avec la *Charte de la langue française*. Deux ans ont suffi pour que la Cour suprême invalide plusieurs de ses articles dans le fameux arrêt *Blaikie* qui « aura relégué en 1979 le statut du français au Québec au rang d'officialité facultative, égal et optionnel aux côtés de l'anglais comme langue des lois et des décisions judiciaires au Québec » (p. V).

Le message était on ne peut plus clair : l'Assemblée nationale est autorisée à défendre et à promouvoir le français à la condition que cela ne change rien au statut de colonie du Québec. Quand il s'agit de la langue, notre Assemblée est une coquille vide, au même titre que celle créée par l'Acte constitutionnel de 1791. J'ai tiré cette conclusion à la lumière de quelques constatations faites par nos auteurs : « 42 ans après l'adoption de la *Charte de la langue française*, il est fréquent que des jugements rendus par les tribunaux québécois, et donc administrés par l'État du Québec, soient rédigés et publiés en version unilingue anglaise [...] » (p. 41). Comme ils le rappellent à la page 89, les articles 7 à 13 de la *Charte* ont

été contestés en vertu de l'article 133 de la *Loi constitutionnelle de 1867*. La Cour suprême, sans gêne aucune, a invalidé les articles d'une loi qui faisait du français la langue officielle de la législation et de la justice sur la base d'un article dont seule la version anglaise a force de loi. *So Canadian...*

Par contre, cet avis juridique est moins une réponse à l'arrêt *Blaikie* qu'une réponse à la contestation faite par le Barreau du Québec et le Barreau de Montréal qui, en avril 2018, ont contesté « la validité de toutes des lois québécoises, parce qu'elles n'auraient pas été suffisamment adoptées en anglais » (p. 2). Heureusement, quelques avocats veillaient au grain, dont l'un des auteurs, François Côté. Comme quoi, ils peuvent parfois être utiles ! Ils ont convoqué une assemblée générale extraordinaire afin d'exiger que cesse la contestation. Et ils ont gagné. Cette victoire n'a toutefois pas scellé l'issue du dossier. En juin 2019,

Même si les tribunaux en ont fait « une langue plus optionnelle que réellement officielle au niveau symbolique » (p. 30), [les auteurs] sont d'avis que l'obligation qui serait faite aux élus d'adopter et de rédiger les lois dans les deux langues, ferait « subir au droit québécois un déficit démocratique » parce qu'« une très forte majorité des députés à l'Assemblée nationale sont francophones et la quasi totalité des débats s'y déroule en français » (p. 35).

le président de l'Assemblée nationale et la Procureure générale en sont arrivés à une entente avec le Barreau du Québec et le Barreau de Montréal visant à « rendre le processus d'adoption des lois québécoises plus bilingue » (p. 2). Cette entente ne trouve pas plus grâce aux yeux de nos auteurs : « En bilinguisant davantage le processus d'adoption des lois québécoises, elle [l'entente] a même pour effet de diminuer la portée du principe du français seule langue officielle du Québec » (p. 3).

Encore ici, ce n'est même pas l'arrêt *Blaikie* qui avait motivé la contestation du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec, mais un avis juridique qu'ils avaient eux-mêmes commandé à l'ancien juge de la Cour suprême Michel Bastarache qui avance que le fameux article 133 « exigerait que ces lois soient corédigées, donc rédigées en anglais et en français simultanément, plutôt que d'être rédigées en français et



ensuite traduites en anglais » (p. 1). Côté et Rousseau proposent une deuxième option : « accorder une primauté à la version française des lois lorsqu'il y a divergence avec la version anglaise » (p. 3). Des rebelles en toge, vous dis-je !

Sur le fond des choses, dans la première partie, les auteurs passent en revue les arguments théoriques et politiques qui militent en faveur de *Restaurer le français langue officielle*. Ils nous rappellent que « le droit linguistique – comme toute règle de droit quelle qu'elle soit – appartient d'abord au monde des idées » (p. 7). Par exemple, ils présentent le principe de « territorialité » qui est « associé aux politiques qui encadrent les choix individuels et au postulat qu'une seule langue officielle doit être assignée à un territoire » (p. 8). Ce principe est prometteur, car « Pour de très nombreux auteurs de partout dans le monde qui font autorité en matière de politiques linguistiques, il ne fait aucun doute que le principe de territorialité est le meilleur voire le seul pour assurer l'épanouissement des langues vulnérables lorsqu'il est praticable » (p. 9). D'une perspective politique, domaine où les symboles sont importants, les auteurs rappellent l'évidence : « la langue française est l'attribut symbolique premier et le plus manifeste de l'identité nationale de la société québécoise » (p. 29). Même si les tribunaux en ont fait « une langue plus optionnelle que réellement officielle au niveau symbolique » (p. 30), ils sont d'avis que l'obligation qui serait faite aux élus d'adopter et de rédiger les lois dans les deux langues, ferait « subir au droit québécois un déficit démocratique » parce qu'« une très forte majorité des députés à l'Assemblée nationale sont francophones et la quasi totalité des débats s'y déroule en français » (p. 35). Pour avoir été député, je confirme cette observation.

LE DROIT DE
RÉSISTER

La justice est une belle vertu

Jean Carette
Ph.D. et retraité actifANNE-MARIE VOISARD
LE DROIT DU PLUS FORT
Montréal, Écosociété, 2018,
344 pages

La justice est une belle vertu : tout le monde la réclame, la revendique et veut l'obtenir. Mais la route peut être longue, très longue, parsemée d'embûches de toutes sortes à travers le droit lui-même qui s'en écarte souvent quand prennent le dessus des intérêts malsains, à la solde de ceux qui sont en mesure d'en détourner la force et d'en assurer le financement.

Non qu'il y ait des juges corrompus, même si certaines manigances sont parfois récompensées. C'est pire, sociologiquement pire. Car le droit est fréquemment celui du plus fort, celui qui est en mesure d'imposer la sentence, sa sentence. Parmi ces leviers, il y a la stratégie, rarement avouée, de la poursuite-bâillon (SLAPP), par laquelle on est en mesure de contraindre l'adversaire à se taire, même quand il avance arguments et preuves à foison. Il suffit par exemple de faire plaider une atteinte à la «réputation»; atteinte à une image sociale devenue un actif, une marchandise privilégiée, dont la valeur démontrée et décuplée pour «la bonne cause» entraîne une demande obscène de dommages et intérêts, bien au-delà des ressources de qui on traîne en justice. À quoi s'ajoutent les frais de procédures et d'avocats; pas n'importe lesquels, mais ceux des tours du centre-ville, univers doré et discret des cabinets de luxueux porteurs de toges, défenseurs ardents et juridiquement très habiles des corporations les plus solides, par exemple des pétrolières, des bâtisseurs de pipelines, des banques ou des compagnies d'assurances, sinon de certains gouvernements, à tout prix, c'est-à-dire à n'importe quel prix.

Nous sommes entrés dans une nouvelle ère de l'État de droit oligarchique. Cet état de fait n'est pas de nature à nous amener à conclure à un simple «dysfonctionnement» qui appellerait son lot de réformes palliatives. Parce qu'elle est assujettie à l'argent, parce qu'elle est corrompue par une logique marchande au point que les droits sont assimilés à des biens économiques et valorisés sur le marché au prix qu'un client est prêt à payer pour les acquérir, cette institution, qui se réclame du nom de Justice, se trouve pervertie en son cœur (p. 78).

Sur un fond voulu d'armes inégales, se déclare une sombre guerre juridique, efficace autant qu'artificielle, une sombre guerre

juridique que le philosophe Max Weber appelait la «guerre des dieux», où des clans se débattent et s'opposent en un conflit sans fin, sans autre fin que la réduction de l'adversaire à l'autocensure, jusqu'au refus déraisonnable de la recherche de la vérité des faits et des allégations. Malgré chartes et constitutions, lois et jurisprudence, malgré l'abus de droit reconnu par le tribunal lui-même, la raison du plus fort va s'imposer peu à peu, transformant les auteurs poursuivis en «criminels de la pensée en sursis». Le plus souvent, une «entente à l'amiable», péniblement négociée en coulisses, mettra fin à la poursuite, mais aussi à la diffusion des résultats de la recherche qui l'ont provoquée.

Anne-Marie Voisard démontre brillamment l'existence et la puissance d'un rapport social qui traverse et structure l'appareil judiciaire, lequel tient à conserver ainsi ses traditions et ses usages, ses silences et son à peu près, ses complicités et son refus obstiné des changements qui lui seraient nécessaires.

Anne-Marie Voisard en sait quelque chose. Responsable des affaires juridiques des éditions Écosociété de 2008 à 2013, elle a dû et pu accompagner trois auteurs, Alain Deneault, William Sacher et Delphine Abadie, dans le dédale des procédures qui les opposaient à des compagnies minières, au prix de plaintes «inabornables», autant pour les éditions Écosociété que pour ses auteurs, en dommages et intérêts de 11 millions de dollars.

Relatant avec finesse et précision les épisodes de ce dossier de vaste ampleur que celui de *Noir Canada* (lire les *Cahiers de lecture*, «L'or exige le silence», Été 2008), mais aussi avec toutes les précautions d'usage, Anne-Marie Voisard s'interroge sur la violence sociale qui traverse (et nourrit?) notre système judiciaire. Sans refaire le procès intenté par les minières au Québec et en Ontario, l'auteure, sociologue de formation, nous invite à mieux comprendre et mieux peser les effets néfastes des rapports sociaux de domination et d'oppression qui s'exercent en l'occurrence sur les petits justiciables avec l'efficacité d'un diable kafkaïen. D'un côté, les intérêts «de classe» des corporations multinationales (comme ne craint pas de les désigner Anne-Marie Voisard), de l'autre «nos dommages», et d'abord,



au-delà des montants engagés ou demandés, nos dommages en termes de liberté de recherche, d'expression et de diffusion plus ou moins éditoriale.

Le pire, c'est que la cause conclue hors cour est loin d'être l'exception... à la règle. Chaque jour, d'un plaideur à l'autre, la justice prend le parti du plus fort, renforçant sans vergogne les inégalités sociales qu'elle devrait corriger et amoindrir. Anne-Marie Voisard démontre brillamment l'existence et la puissance d'un rapport social qui traverse et structure l'appareil judiciaire, lequel tient à conserver ainsi ses traditions et ses usages, ses silences et son à peu près, ses complicités et son refus obstiné des changements qui lui seraient nécessaires. «La vérité judiciaire concerne toujours des jugements normatifs, qui sont en rapport étroit avec la violation d'une norme que le droit a lui-même édictée» (p. 153). Les privilèges «guerriers» des cours de justice permettent de couvrir de multiples complicités entre l'ordre économique et l'ordre juridique, comme entre deux désordres établis et le plus souvent inavoués.

Ainsi, à la suite de Michel Foucault renversant la célèbre proposition de Clausewitz, en vient-on à considérer que le droit, c'est la guerre continuée par d'autres moyens. Car s'il est quelque chose comme un rôle pacifiant du droit, il n'est pas à chercher dans la suspension de la guerre ou dans la neutralisation des forces de l'oligarchie dans leur offensive pour étendre leur domination. Le droit aujourd'hui est le champ de bataille où ce rapport de force est sans cesse sanctionné, reconduit, légitimé. Les ressorts de l'ordre juridique sont enrôlés dans une guerre silencieuse pour réinscrire perpétuellement dans les institutions, dans le langage, et jusque dans les corps et les subjectivités, ce déséquilibre des forces manifesté dans la guerre (p. 236).

LE DROIT DE RÉSISTER

Restaurer le français

suite de la page 20



Le droit du plus fort

suite de la page 21



La seconde partie aborde le volet juridique. Côté et Rousseau y vont d'une analyse détaillée de la jurisprudence en matière constitutionnelle. Ils proposent deux stratégies, la première exigeant une modification constitutionnelle et la seconde, n'en exigeant pas. Ma préférence va à cette dernière. Les auteurs pensent que cette stratégie serait possible «à la lumière de développements jurisprudentiels survenus au cours des quarante dernières années» (p. 87). Au sujet de la *Loi constitutionnelle de 1867*, ils précisent «qu'entre les diverses interprétations qui en étaient possibles, une autre interprétation que celle retenue par les tribunaux en 1979 apparaît aujourd'hui plus appropriée» (p. 87-88). Les auteurs analysent ensuite deux courants jurisprudentiels que le Québec pourrait invoquer, l'un qui serait «favorable à son autonomie particulièrement en matière de langue» et un autre lui permettant «une interprétation moins large et donc plus équilibrée des droits linguistiques des minorités» (p. 105).

Nos deux avocats ont une très bonne connaissance tant de l'état de la recherche en droit linguistique, des liens entre démocratie et droit, de la tradition civiliste québécoise que de l'évolution de la jurisprudence. Leur style est sobre et aride, adapté au monde qui est le leur. Même si la lecture est parfois ardue pour le profane, principalement dans la deuxième partie, les auteurs évitent de tomber dans un piège courant chez les juges. Il n'y a en effet pas d'expérience plus désagréable que de lire les décisions de juges qui non seulement se prennent pour Dieu, mais pire encore, pour Chateaubriand.

Enfin, cet avis juridique tombe au bon moment. Il semble que le gouvernement s'apprêterait à proposer des amendements à la Charte de la langue française. Il devrait étudier cet avis sans tarder, quitte à déclencher une crise d'apoplexie générale au ministère de la Justice. Malgré tous les obstacles qui ne manqueraient pas de se manifester, cet avis possède la qualité de contester le statu quo linguistique en faveur du français, en plus de fournir un argumentaire à ceux qui ne se contentent pas des miettes que daigne nous laisser la Cour suprême.

On se voit au tribunal! ❁

Alors, n'y aurait-il rien à faire, rien que des «affaires» entre les mains d'un club tout-puissant? On pourrait s'en persuader, tant la démonstration d'Anne-Marie Voisard est forte, documentée et convaincante. Et pourtant, le livre se termine sur une note d'espoir: aux côtés de l'auteure et de ses lecteurs que je souhaite les plus nombreux possible, je crois à la vertu de la *parrèsia*, c'est-à-dire du «courage de la vérité» pour tout un chacun, mais à condition qu'ils sachent se regrouper en force collective pour porter leur mouvement sans y perdre leur peau, persuadés que la vérité, patiemment recherchée, démocratiquement défendue, finira par assaillir les plaideurs et confondre les juges. Du reste, le livre d'Anne-Marie Voisard semble faire école et avoir provoqué un mouvement en vue d'un meilleur accès de ces dossiers de procédure et d'enquête au grand public, en vue d'une justice moins opaque, moins partielle, plus au contrôle des militants et de la majorité de nos concitoyens. Alain Deneault, William Sacher et Delphine Labadie ont ainsi tracé un fort sillon en faveur d'une justice plus juste, mais aussi pour un changement de système économique et même de société.

Et l'auteure de conclure:

Quant aux éventreurs de la Terre, aux écraseurs d'humanité, aux exploiters de gisements humains, aux creuseurs de tombes, aux bouffeurs de dividendes, aux enfouisseurs de mémoire, aux prédateurs de mots, aux abuseurs de conscience, aux dilapidateurs de sens, aux pollueurs de langage et à tous leurs laquais d'or, avec James Joyce, nous leur disons: «Pressez-nous, nous sommes des olives.»

Il y a aussi de justes pandémies, populaires et porteuses, qui finissent et finiront par faire surgir plus de justice, comme l'huile des oliviers, à force de courage en commun. ❁



Marc-Aurèle Fortin, *L'Arc-en-ciel, 1934 ou 1935* © Fondation Marc-Aurèle Fortin / SOCAN (2020)

Saisir la crise

Un numéro exceptionnel Avril-Mai 2020 sur la pandémie

Fidèle à la tradition de combat de L'Action nationale, nos collaborateurs ont répondu résolument à l'adversité en nous offrant un dossier exceptionnel de 304 pages de réflexions et d'analyses nous permettant de mieux «Saisir la crise».

Saisir la crise

Témoignages sur le vif

réflexions sur l'histoire, la religion, la transmission, le langage, la famille, l'âgicide et sur le soutien à l'indépendance à l'occasion de la pandémie.

Premiers bilans

analyses sur le pouvoir d'urgence fédéral, le pétrocanadianisme, la démondialisation, les perspectives pour les PME, la transition industrielle, l'agroalimentaire, les pouvoirs en santé, la réforme Barrette, la logique marchande dans les CHSLD et l'enseignement supérieur.

ISBN 978-2-89070-034-5

À la boutique action-nationale.qc.ca
ou en demandant à votre libraire

Un français ethnique ou normé?

Jocelyne Choquette
Documentaliste retraitée

DIANE LAMONDE

**FRANÇAIS QUÉBÉCOIS : LA
POLITISATION DU DÉBAT**
Montréal, Del Busso Éditeur, 2019,
240 pages

Parler de la langue au Québec, c'est inévitablement parler de l'identité québécoise. Bien sûr, le parler québécois est spécifique – comme il l'est dans différents pays francophones – mais doit-on pour cela le distinguer, en faire un dictionnaire codifié? Le français que l'on écrit et celui que l'on parle, est-il si différent du français international? C'est suite à un projet de dictionnaire codifié du français québécois qu'est apparue cette problématique pour les linguistes d'ici. Doit-on différencier le français québécois du français international?

Au tout début de son essai, Diane Lamonde relate les origines du projet du dictionnaire lexicographique. Très tôt, elle s'en prend à l'argumentaire de Lionel Meney, lequel s'oppose à la création de ce dictionnaire, pour des raisons beaucoup plus politiques que linguistiques. À la différence de Meney, elle réfute l'idée d'un dictionnaire normatif du français québécois, mais pour des raisons uniquement linguistiques.

L'auteure fonde son argumentation sur l'examen presque exclusif des passages du livre *Main basse sur la langue* de Lionel Meney. Elle dénonce tout particulièrement l'antinationalisme de celui-ci. En prenant comme exemples certains passages de cet ouvrage, elle interroge le parti pris de Meney à ne voir que de l'exclusion, de l'ethnicité dans la création de ce dictionnaire normatif du français québécois. Il a tendance à marginaliser l'importance du français québécois en le comparant au français de la Louisiane ou à celui de l'Acadie, dont les situations historiques respectives ont rendu la sauvegarde difficile, du moins dans l'espace public. Il insiste pour rappeler que le français international est parlé par la majorité des pays francophones et que vouloir faire du français québécois un français codifié isole davantage le Québec des autres pays francophones. Il dénonce les aménagistes qu'il compare très souvent aux endogénistes. Ce sont surtout eux qui préconisent la création d'un dictionnaire normatif qui inclurait les particularismes et québécismes québécois. Diane Lamonde abonde dans le même sens que L. Meney, mais réfute les raisons qu'il utilise pour y arriver. Elle parle de la fragilité du français québécois, de la situation géographique du

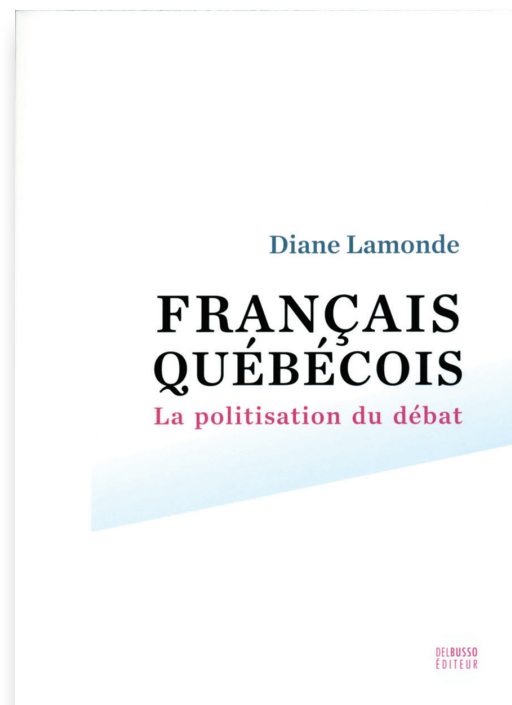
Québec et du manque d'intérêt de ses élites pour la qualité de la langue. Elle relève dans l'argumentaire de Main basse... des mots comme «exclusion», «ethnicité», «ethnisme», qui, dans le langage courant, se réfère souvent au mot racisme. Étonnant ce débat entre deux linguistes de formation!

Afin de dénoncer l'antinationalisme de L. Meney, elle revient sur la comparaison qu'il fait entre le nationalisme québécois, celui de l'ex-Yougoslavie, celui de l'URSS, etc. Il va même jusqu'à parler d'impérialisme du gouvernement québécois, d'atteinte à la liberté d'expression et de protectionnisme. Il accuse le gouvernement du Québec de vouloir imposer le français québécois à tous les Québécois, y compris les anglophones et les allophones, à la place du français standard international.

**Pour la petite histoire, le dictionnaire
normatif du français québécois qui
devait voir le jour s'est transformé en
simple dictionnaire français numérique
pour francophones et francophiles
intéressés par une description ouverte
du français.**

L'auteure souligne également la mauvaise foi de Meney quand il parle de la haine que plusieurs Québécois entretiennent encore vis-à-vis de la France. Afin d'illustrer cette fâcheuse tendance, il suffit de s'attarder aux mots qu'il utilise très souvent en parlant de ce dictionnaire normatif du français québécois: xénophobie, francophobie, isolationnisme. Bref, il entretiendrait souvent l'ambiguïté dans ses dires. Il serait contre un dictionnaire d'un français québécois normatif, car il considère que l'on doit se référer au dictionnaire de français standard pour ne pas se marginaliser de la France. Mais, en même temps, il conforte les Québécois sur la qualité de leur langue.

Lorsque l'auteure critique l'approche idéologique de Meney, elle se réfère au rapport Larose sur la langue paru en 2001 (Commission des états généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec). Dans le rapport Larose, il est dit que «le français du Québec constitue un tout et non pas une espèce de marginalité linguistique de la France». Meney le rapporte ainsi: «le bon usage québécois serait la somme des usages linguistiques qui ont cours au Québec». Toujours selon Meney, c'est vouloir aliéner les Québécois du reste de la francophonie et réaliser une séparation



ethnique du Québec que de créer un dictionnaire normatif québécois. Michael Ignatieff, dans les années 1993, sans se référer à la langue québécoise, décrivait également le nationalisme québécois comme un risque pour la démocratie. Il avoue s'être ravisé depuis. À mon avis, Lionel Meney, tout comme Michael Ignatieff, n'a davantage compris la distinction entre nation ethnique et nation civique; plus précisément, «il faut cesser de penser la nation sur le mode d'une tension entre la nation-héritage (culturel) et la nation-volonté comme si la conception ethnique et la conception contractualiste étaient inconciliables» (voir France Giroux, «Le nouveau contrat national est-il possible...?» *Politique et Sociétés*, vol. 16 no 3, 1997, p. 134-135, p. 141

La deuxième partie de l'essai porte sur la raison de son opposition à un dictionnaire normatif. Pour Diane Lamonde, le fait que le français québécois soit fragilisé par sa situation géographique rend difficile la construction d'une autonomie normative, car elle serait trop soumise à différents courants autres que francophones. La référence au rapport de la commission Larose sur la langue, truffé de problèmes grammaticaux et de québécismes, selon elle, illustre bien cela. D'autres écrits confirment ces difficultés, tels certains articles du *Devoir* et *Le grand dictionnaire terminologique*; même des spécialistes de la langue au ministère de la Culture négligent les fautes sémantiques, lexicographiques et syntaxiques contenues dans leurs écrits ou dans les textes officiels gouvernementaux. Est-ce de l'incompétence? Il convient de s'interroger sur la question. N'est-il pas raisonnable de craindre que dans un dictionnaire normatif du français québécois apparaissent des traits morphosyntaxiques utilisés uniquement au Québec? Qu'on ne parle pas de

Français québécois

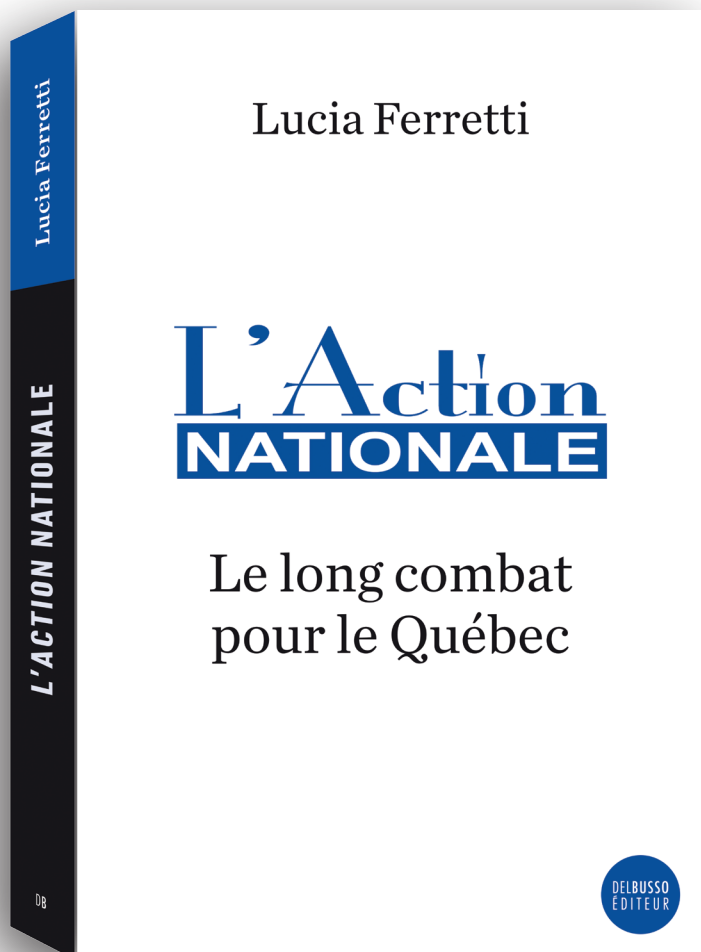
suite de la page 23



fautes syntaxiques et grammaticales, mais plutôt de «variantes familières»? Qu'on utilise également plusieurs termes impropres au sens qu'on leur attribue? N'est-il pas légitime de se méfier des particularismes québécois qui peuvent se transformer en barbarismes, étrangers au français international? S'ajoute la crainte d'une confusion entre anglicismes et québécismes. Quant aux instances gouvernementales, leur manque d'intérêt pour la qualité de la langue devrait inspirer des réflexions inquiètes. Lorsqu'elles ont accordé la subvention pour la rédaction de ce dictionnaire, on peut se demander si elles n'ont pas confondu dictionnaire français québécois et dictionnaire normatif du français québécois! Le doute subsiste. Afin d'améliorer le français québécois, ne faut-il pas que l'élite intellectuelle s'y intéresse? C'est le jugement que formule la linguiste Lamonde. Ses pairs, les linguistes ou les professionnels de la langue, doivent se préoccuper davantage de la qualité de celle-ci; pour le moment on observe beaucoup de négligence. «L'enjeu n'est pas la survie du presque pays, mais bien la qualité de sa langue».

Pour la petite histoire, le dictionnaire normatif du français québécois qui devait voir le jour s'est transformé en simple dictionnaire français numérique pour francophones et francophiles intéressés par une description ouverte du français.

Au Québec, le sujet est encore d'actualité. Le débat sur la langue reste ouvert, car les Québécois n'ont toujours pas tranché. Doit-on régulariser le statut du français parlé québécois en le codifiant ou s'en tenir au français international? Les Québécois s'identifient à cette langue spécifique, car elle affirme à la fois leur américanité, leur originalité et la distance qui sépare le Québec de la France. Redonner aux Québécois la fierté de leur langue et insister sur l'importance qu'elle occupe dans le paysage québécois seraient des facteurs qui, je crois, faciliteraient notre rapprochement à un français plus international. Pour cela, il faut légitimer l'utilisation du français sur le marché du travail et dans les milieux scolaires. Les intervenants scolaires doivent être les premiers à se préoccuper de la qualité de la langue qu'ils utilisent pour transmettre leurs connaissances aux étudiants. Aujourd'hui, on constate que de plus en plus on travaille en anglais et on étudie en anglais. La tendance à marginaliser le français dans les différentes activités du quotidien n'a rien pour améliorer la perfectibilité de la langue. Politiser le problème reste peut-être la seule solution pour qu'il y ait une vraie prise de conscience de la part de la société québécoise. L'indépendance du Québec peut-elle être une solution; n'est-elle pas l'élément décisif selon tout stratège politique dont la priorité demeure la vitalité du Québec et des Québécois? ❁



Fondée en 1917, *L'Action nationale* est la plus ancienne revue d'idées québécoise et l'une des plus anciennes du monde francophone. Du catholicisme social et du nationalisme traditionaliste qui l'ont longtemps inspirée, elle évolue assez naturellement à partir de la fin des années 1960 vers la promotion de la solidarité économique et de la justice sociale, la défense de l'État québécois, l'articulation d'une vision intégrée du territoire et l'élaboration d'un nouveau projet national, indépendantiste.

Entre 1967 et 2017, *L'Action nationale* présente des centaines d'analyses, des chroniques d'actualité, des extraits d'œuvres littéraires, des recensions d'essais et une foule de propositions concrètes pour tracer les voies de l'émancipation. Il s'agit d'une contribution en prise directe sur la vie intellectuelle et politique québécoise.

L'Action nationale. Le long combat pour le Québec
Lucia Ferretti

320 pages — 29,95 \$ — ISBN 978-2-924719-78-7

Chez tout bon libraire indépendant!



Dans ce livre, à travers l'histoire de la revue, c'est donc aussi une bonne partie de l'histoire du Québec du dernier demi-siècle que fait revivre Lucia Ferretti.

Un sentiment trompeur d'éternité

Daniel Gomez
Chef de pupitre, politique

JACQUES BEAUCHEMIN

**UNE DÉMISSION TRANQUILLE. LA
DÉPOLITISATION DE L'IDENTITÉ QUÉBÉCOISE**
Montréal, Boréal, 2020, 205 pages

[...] au pays de Québec rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées nous n'avons manifestement compris que ce devoir-là : persister... nous maintenir... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise : ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage.

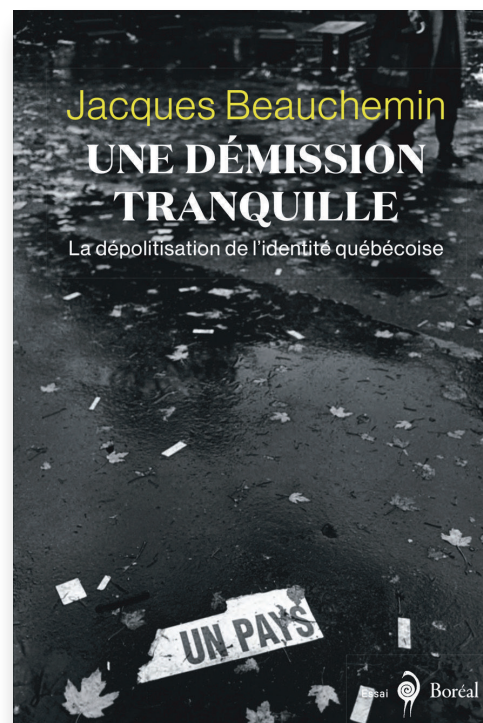
Louis Hémon

Jacques Beauchemin n'est pas certain que la «race» ne sait pas mourir. Sa longue réflexion dans *Une démission tranquille* va même jusqu'à suggérer qu'elle s'y est résignée. Son essai aurait d'ailleurs pu s'appeler *Le blues de l'indépendance* tant il renferme de la tristesse et la mélancolie, du désespoir même. Pour ce sociologue, cet universitaire et cet indépendantiste, nous assistons, de la part des Québécois, à une dépolitisation de leur identité collective. Les Québécois, nous dit-il, ont renoncé à devenir un «sujet politique» en renonçant à faire l'indépendance, l'identité québécoise risquant de ce fait de ne s'appuyer que sur une dimension culturelle privée d'adjuvant politique.

C'est peu dire que le sociologue est pessimiste quant à l'avenir de la «nation» québécoise. Il n'emploie d'ailleurs jamais le terme de nation, lui préférant celui de société. Il ne se préoccupe dès lors que de la durée de cette société et principalement de sa «conscience historique» qu'il voit périr. Je n'ai pu m'empêcher de sentir, dans cet essai, l'influence d'Émile Durkheim, notamment par l'utilisation de la notion de conscience historique qui évoque fortement la notion durkheimienne de conscience collective. La conscience historique d'une société est un guide pour l'action sociale. Elle est constituée de la représentation que la collectivité se fait d'elle-même, des fondements culturels de cette représentation et de l'interprétation de son parcours historique (p. 9).

Cette conscience s'effriterait sérieusement. Il n'existe en effet ni projet collectif ni conscience historique. Il n'y a rien là de nouveau, depuis 1840, c'est-à-dire depuis l'union du haut et du bas Canada, la conscience historique canadienne-française est passée par plusieurs stades identitaires : canadienne française de 1840 à 1960, puis québécoise à partir de cette époque. Actuellement, on ne sait plus trop comment la qualifier. Des mouvements souterrains essaient de délégitimer l'histoire québécoise classique en la remodelant. Ils tentent ainsi d'ébranler les fondements mêmes de cette conscience. Alors que l'histoire nationale traditionnelle abordait le Canada français et le Québec comme une société dominée, de nouvelles approches transforment celui-ci en dominant, en oppresseur de différentes communautés telles que la communauté autochtone notamment. La pertinence même d'enseigner l'histoire nationale dans une société de plus en plus pluraliste est mise en doute.

L'approche multi culturaliste fait également des ravages dans la pensée nationaliste. L'identité collective québécoise subit un phénomène de déliquescence ; elle passe d'identité victimaire à identité culpabilisante. «L'introspection culpabilisante ne risque-t-elle pas d'emporter le destin national dans son sillon?» se demande l'auteur qui s'en inquiète et veut chercher dans ces nouvelles conditions ce qui permettrait de rétablir une identité québécoise forte, «pleinement assumée et retrouvant le goût de l'avenir.» (p. 15.)



RÊVES ET CAUCHEMARS
DES NATIONS

À mon avis, c'est périlleux tant le contexte semble défavorable. Mais qu'à cela ne tienne, afin de mieux saisir la dépolitisation du sentiment national québécois, Jacques Beauchemin entreprend un survol de la conscience historique québécoise. Sa réflexion qui tient de la macrosociologie se situe à «haute altitude». La pensée de Pierre Vadeboncoeur est omniprésente dans la démarche de Jacques Beauchemin. Elle se nourrit également d'un nombre impressionnant de penseurs et d'essayistes tels que Fernand Dumont, Maurice Séguin, l'abbé Groulx, F.X. Garneau, Daniel Jacques, Jocelyn Létourneau, Yvan Lamonde et autres. L'essayiste puise également dans le roman, le cinéma et le théâtre pour illustrer le mouvement sociétal qu'il veut comprendre. Sa réflexion s'articule autour de deux notions centrales : l'idée de permanence tranquille et celle de retour du Canada français.

LA PERMANENCE TRANQUILLE 1840-1960

Cette idée de permanence tranquille est sans conteste une tendance lourde de la conscience collective canadienne-française et québécoise. En dépit des multiples vicissitudes qui ont pu marquer son parcours historique, ce peuple a toujours conservé ce sentiment d'éternité. Louis Hémon, cité en exergue, avait très bien pressenti cette croyance inébranlable en l'idée de durée. Jacques Beauchemin souligne ce sentiment et, pour mieux l'illustrer, il refait le parcours de la conscience historique des Québécois. Il distingue deux grandes étapes : la première s'étend de 1840 à la veille de la Révolution tranquille des années 1960.

Cette période est apolitique, c'est-à-dire sujette à un «refoulement du politique». Ainsi, pour Mgr Paquet, au début du XXe siècle, l'entité du peuple canadien-français s'incarne uniquement dans le désir de durée et la culture. Les milieux intellectuels de l'époque prémunissent la culture canadienne-française de toute contamination politique. La mémoire politique de cette société est marquée par un défaitisme larvé. Conquête de 1760 et défaite des Patriotes de 1837-1838 en sont certainement des déclencheurs. Je ne peux m'empêcher de penser que, par la suite, deux référendums perdus n'ont rien fait pour améliorer ce sentiment d'éternel perdant. L'auteur disserte longuement et sans complaisance sur l'apolitisme des idéologies canadiennes-françaises. Selon lui, et pendant trop longtemps, les élites canadiennes-françaises se sont davantage adonnées à la spéculation philosophique plutôt qu'à l'action concrète. Curieusement cependant et à force de ne pas disparaître, les Québécois ont intériorisé la certitude de leur



RÊVES ET CAUCHEMARS DES NATIONS

Une démission tranquille

suite de la page 25

«perdurance». Ils ont cultivé un sentiment d'éternité tout en entretenant «une appréhension sourde et constante d'une fin de l'histoire» (p. 47). Ce qui relève, avouons-le, d'un comportement visiblement schizoïde. La seconde période de l'évolution de la conscience historique canadienne-française est celle dite de la Révolution tranquille précédée, il est vrai, par l'intermède duplesiste, qui, par sa politique d'autonomie provinciale, ouvrait la porte à la renaissance d'une conscience historique, non plus canadienne-française, mais québécoise, laquelle aurait pu présager l'avènement du sujet politique québécois.

Avec la Révolution tranquille, la communauté canadienne-française devient québécoise et se représente comme l'acteur de sa propre histoire. On assiste à la formation d'un projet dont l'aboutissement aurait pu être l'indépendance de cette collectivité. Cette émergence d'une conscience historique s'accompagne d'un rejet radical du passé «canadien-français» et de son histoire. On va jusqu'à utiliser l'expression de «grande noirceur» pour qualifier une partie de celle-ci. Pour Pierre Vadeboncoeur, il fallait rompre avec la représentation «idéalisée» du passé. Il fallait le congédier (en finir avec la permanence tranquille) pour atteindre le sujet politique. On assiste alors à une mise au rencart du passé canadien-français, jugé trop conservateur et responsable de tous les maux du Canada français. Mais, comme le dit Beauchemin, un problème se pose: comment rétablir un sujet politique, faire pays, tout en reniant son passé et sa mémoire collective? Une lobotomie collective en quelque sorte. «Le pays du Québec ne peut commencer en 1960.»

LE RETOUR AU CANADA FRANÇAIS

Nous n'avons pas encore bien évalué les effets sur la conscience collective canadienne-française de la défaite référendaire de 1995. Avec cette autre défaite, le Québec entre dans une troisième phase de sa conscience historique. Jacques Beauchemin parle d'«ébranlement identitaire». C'est le moins qu'on puisse dire! À partir de là, on note un essoufflement sérieux du projet souverainiste. Il semble porter en lui des «réminiscences» sociohistoriques. Le sentiment d'éternité ressurgit dans le conscient, ou l'inconscient, collectif québécois. La référence au Canada français devient alors le lieu de résistance et de lutte d'une collectivité qui a résisté à l'assimilation. On retrouve là l'idée forte de durée, comme si l'inconscient collectif québécois cherchait à se sécuriser. L'auteur illustre ce phénomène en observant un retour de l'évocation du passé canadien-français dans la production intellectuelle et artistique québécoise. (p. 110-111) Il soutient que cette tendance trouve sa source dans «l'ébranlement identitaire» qui a suivi l'échec référendaire de 1995. «On cherche alors à calmer les incertitudes identitaires actuelles par l'évocation des temps longs de l'histoire canadienne-française, moins soumise aux aléas du présent et dans lequel se trouverait l'âme de ce que nous sommes.» (p. 111) Le retour au Canada français prend une importance accrue. En exploitant les exemples de la question du crucifix à l'Assemblée nationale et de la critique radicale de l'islam chez les Franco-Québécois, Beauchemin se livre à un travail d'interprétation sociopsychanalytique de l'être sociétal québécois qui ne manque pas d'intérêt. Pour lui, la redécouverte, heureuse ou résignée, du Canada français est le signe d'un désarroi et d'une désillusion. «L'inaboutissement du projet politique de la Révolution tranquille

incite au repli inquiet sur ce qui aurait constitué l'essentiel du parcours historique québécois», note l'essayiste (p. 115) tout en ajoutant qu'il est cependant illusoire de croire qu'un retour au Canada français puisse constituer une solution aux impasses d'aujourd'hui.

Ce retour est à relier à la permanence tranquille, au sentiment de pérennité et d'éternité. Les vieilles certitudes d'immortalité ne sont plus là; la lutte pour l'indépendance est une lutte contre ce sentiment d'éternité et cela ne peut se faire «hors de l'action politique» (p.116). Dans le désarroi que connaît la pensée nationaliste québécoise, certains penseurs proposent un retour vers les minorités franco-canadiennes actuelles, parfois comme «moindre mal». L'auteur ne semble pas être contre l'idée, tout en

soulignant les limites découlant des rivalités politiques entre ces communautés et la communauté québécoise. Actuellement, il semble se dégager un consensus sur l'idée qu'un rapprochement serait bénéfique à toutes les parties; cela nous permettrait de retrouver une certaine essence de nous-mêmes du point de vue de l'identité, de la culture, mais aussi d'une mémoire partagée «dont la réactivation servirait les fins du projet souverainiste». Cela ne suppose pas d'alliance politique, mais se ferait sur la base d'une mémoire partagée. Les fran-

cophones du Canada pourraient se retrouver autour des questions de langue et de culture. Pour le sociologue, cependant, il faut prendre garde que tout ce rapport au Canada français soit la préfiguration «d'une activité tellurique qui se manifeste dans les profondeurs de la conscience historique» (p. 117).

LE « DÉCLINISME » QUÉBÉCOIS

Beauchemin est très inquiet par ce qu'il qualifie de processus de déclinisme politique, une espèce de fatalisme due à l'apolitisme historique qui frappe la conscience historique québécoise. Ce sentiment habite malheureusement déjà la conscience historique du Québec contemporain. Plusieurs auteurs québécois l'expriment et s'adonnent à la «contemplation» de l'échec de la Révolution tranquille et de tout ce qu'elle promettait. Le déclinisme serait l'expression ultime de la dépolitisation de la pensée québécoise; il ne propose ni rêve ni projet; il est le fruit d'une permanence tranquille qui postule une intemporalité sans prise sur le cours des choses et d'un retour au Canada français auquel il est impossible de revenir. «Un retour au Canada français et un arrière-plan dominé par le sentiment d'une permanence de la collectivité auquel s'ajoute peut-être une indifférence quant au devenir de la collectivité: tels seraient les ingrédients de l'apolitisme contemporain.» (p. 203) Voilà pour le moins de sombres perspectives.

Dans une finale lumineuse et dramatique, l'auteur déplore l'éloignement de l'espoir «de donner corps à une intention nationale.» Il note toutes les qualités actuelles de la société québécoise: dynamisme de sa jeunesse, qualité de vie, modération, richesse culturelle, bref tout ce qui en fait une «belle société dans laquelle il fait bon vivre». Il note cependant le danger de disparition de la langue française et de la dissolution de la culture québécoise dans un «magma post-national». Il conclut enfin en insistant sur le danger pour une société de renoncer au statut de maîtresse de son destin, car «tout cela élude la part de nous-mêmes que constitue cette intention nationale qui nous a conduits à faire vivre en Amérique une société originale. Renoncer au statut de sujet politique et accepter la dépolitisation de notre être collectif annonce peut-être la folklorisation de notre collectivité.» (p.205) Un tel pronostic relève de la nostalgie, de la mélancolie ou du conservatisme. Il pointe en tout cas en direction de ce qui aurait pu être et de ce qui semble nous échapper. ❁

Les mythes expliqués par la science

Joseph Yvon Thériault
Sociologue

GÉRARD BOUCHARD

LES NATIONS SAVENT-ELLES ENCORE RÊVER ? LES MYTHES NATIONAUX À L'ÈRE DE LA MONDIALISATION

Montréal, Boréal, 2019, 438 pages

On ne boudera pas son plaisir. Gérard Bouchard affirmait dans ses plus jeunes années, notamment dans *Quelques arpents d'Amérique*, que pour comprendre la famille saguenéenne il fallait faire abstraction du cadre idéologico-politique du Canada français (le mythe de la survivance, l'Église, le clergé, l'idéologie agriculturaliste). «Tout ce qui concerne l'exercice du pouvoir politique sur le plan paroissial a été exclu de notre enquête¹», précisait-il. Mais voilà que le grand théoricien de l'américanité québécoise qui voyait en celle-ci «le sentiment d'une espèce de temps zéro de la vie sociale²», une sorte de rationalité capable de nous expliquer la trame de toutes les sociétés du Nouveau Monde, vient de signer deux importants ouvrages sur les mythes : *Raison et déraison du mythe. Au cœur des imaginaires collectifs* (Boréal, 2014) et *Les nations savent-elles encore rêver ? Les mythes nationaux à l'heure de la mondialisation* (Boréal, 2019). Le mythe (l'imaginaire national) est-il appelé à une nouvelle vie, après avoir été boudé par l'école moderniste ?

Il n'y a pas, précise-t-il avec raison dans *Les nations savent-elles encore rêver*, «de lien social sans fondement symbolique» (p. 15). Au-delà de la rationalité, toute société pour exister fait «nécessairement intervenir des motivations qui relèvent de l'émotion, du dépassement, de la transcendance et de la sacralité (d'origine religieuse ou non)» (p. 13-14). Les mythes sont des valeurs sacralisées au fondement de la construction d'une société particulière, bien qu'ils reposent sur des archétypes qui auraient une présence quasi universelle. L'étude du mythe, son évaluation ne relève pas d'un rapport à «la vérité ou à son exactitude, mais bien à son efficacité et sa capacité à faire progresser les valeurs qu'il véhicule». (p. 27, note 19).

On est bien parti. Le mythe comme lieu privilégié de la compréhension de ce qui fait société. L'ambition de ce dernier ouvrage est par ailleurs encyclopédique. Gérard Bouchard dit s'appuyer sur une trentaine d'études de cas : La Chine, Israël, la Turquie, la France, l'Allemagne, l'Indonésie, l'Afrique du Sud, etc. (la bibliographie en fait foi). C'est un grand ouvrage. Il réserve en plus quatre grands chapitres à des études détaillées sur l'état de santé des mythes nationaux : aux États-Unis et à l'*American Dream* ; à l'Acadie et à la crise du mythe national ; au Canada et au nouveau mythe (national) du modèle mondial, et au Québec qui aurait rêvé «trop grand». C'est là, à mon avis, le plus grand intérêt du livre ; ces quatre chapitres donnent de la chaire à théorisation bouchardienne. Nous y reviendrons. Mais avant, revenons sur l'analyse plus théorique du mythe.

UN EXCÈS DE FORME

Si Gérard Bouchard convient aujourd'hui de l'intérêt de l'imaginaire social pour comprendre l'évolution des sociétés, on peut dire qu'il n'a pour autant délaissé un certain formalisme, ou



RÊVES ET CAUCHEMARS
DES NATIONS

du moins une certaine entreprise rationaliste. Il voudrait capter les mythes par un capteur scientifique. Les chapitres théoriques de l'ouvrage, d'une grande ampleur, relèvent plus d'une cartographie des mythes que d'une véritable problématisation du rapport entre les mythes et les sociétés. Je veux dire par là qu'on a souvent l'impression que Gérard Bouchard cherche à trouver une case explicative pour toutes les nuances mythologiques nationales, parfois au détriment de la compréhension. Les mythes parfois s'agrègent, parfois s'opposent, parfois se conjuguent, parfois sont millénaires, parfois se renouvellent, parfois sont éloignés de la réalité, parfois s'y accolent. En fait, dans cette nomenclature des différentes modalités d'existence des mythes, on en vient à se demander ce qu'est, à proprement parler, un mythe, ou encore, si toute croyance quelque peu sacralisée peut être considérée comme un mythe.

La volonté d'en arriver à une typologie universelle et l'ambition encyclopédique de l'ouvrage enlèvent de la compréhension au concept. Autrement dit, l'historicité du mythe se perd dans sa catégorisation. Il ne fait pas par exemple de distinctions entre les mythes dans les sociétés prémodernes et les sociétés modernes. Certes, il faut convenir avec l'auteur, que le mythe est un élément tant des sociétés traditionnelles que des sociétés modernes. Il y a permanence du mythe dans les sociétés traversées par une rationalité réflexive (la modernité). Mais, il doit bien avoir une distinction entre des sociétés où le mythe est inscrit dans une conception essentialiste du monde (dans un dieu ou une tradition immuable) et une société où il est sujet à questionnement, et soumis au tribunal de l'histoire. Peut-on mettre sur le même pied une adhésion qui procède de la loi (le républicanisme français, le libéralisme américain) et les formes plus culturelles des mythes (l'exceptionnalisme américain ; la portée universelle de la société française, le providentialisme québécois, la Chine comme empire du Milieu) ? L'étiologie, un peu partout, des mythes nationaux que note Gérard Bouchard, et qui est probablement la grande thèse du livre, est-il un changement profond du paradigme de la politique moderne ou un simple renouvellement d'un mythe qui se mondialise ?

L'ÉTAT DES MYTHES NATIONAUX

Mais revenons à quelques éléments des études de cas de manière à mieux comprendre l'intention de l'auteur.

Le chapitre 3 s'intéresse à l'*American dream*. Le mythe américain s'est construit très tôt, dès la mise en récit du projet de société des Pèlerins du Mayflower. Il reposerait sur l'idée que

1 Gérard Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique: population économie, famille au Saguenay, 1838-1971*, Montréal, Boréal, 1996, p. 482

2 Gérard Bouchard, «Le Québec et le Canada comme collectivités neuves. Esquisse d'étude comparée», *Recherches sociographiques*, vol. 34, nos 2-3, 1998, p. 220.



Les nations savent-elles...

suite de la page 27

l'Amérique est une terre de justice où chaque individu, par son propre travail, peut se réaliser. Sa constellation fut florissante, on la retrouve dans l'exaltation de la frontière (le nouvel homme), la destinée manifeste de l'Amérique (l'exceptionnalisme américain), l'intégration réussie des migrants (le *melting pot*) et la démocratie libérale. L'*American dream* serait aujourd'hui en déclin. Curieusement, alors qu'il soulignait que le mythe ne relève pas d'un rapport à la vérité, Bouchard s'appuie largement sur des sondages pour souligner l'effacement du mythe américain. Ainsi, « dans une large partie de la société, ce sont des comportements de décrochage social, des ruptures du lien de confiance envers les institutions et les élites, un sentiment croissant d'exclusion et d'impuissance et un délestage de grands idéaux nationaux » que l'on note, écrit Bouchard (p. 112).

Cette tendance à vérifier la validité empirique du mythe, qui revient souvent dans l'ouvrage, participe du formalisme de la pensée bouchardienne, dont nous avons parlé plus haut. Elle n'invalide pas l'idée que le mythe américain est en crise, mais elle l'empêche de chercher cette crise dans des éléments d'ensemble plus structurants (l'individualisation de la société américaine, la postethnicité, la république procédurale). Elle l'empêche aussi, je pense, de voir la permanence du mythe américain dans la politique extérieure américaine (l'Amérique comme vectrice de civilisation mondiale), dans la réaction populiste (*make America great again*, étrangement absent de l'ouvrage) ou encore, dans l'intégration des immigrants (l'Amérique demeure le lieu d'une surprenante assimilation acceptée).

Le chapitre 4 porte sur l'imaginaire acadien, un sujet que j'ai personnellement beaucoup travaillé³. Je ne puis qu'être heureux que l'on réserve dans un ouvrage de cette ampleur un chapitre à l'Acadie. Je pense effectivement qu'il y a dans le processus de mythification en Acadie des éléments importants pour comprendre la place des mythes dans la construction des imaginaires nationaux. Comme les autres études de cas (États-Unis, Canada, Québec), le travail de l'historien Gérard Bouchard est exemplaire ici. Le mythe acadien qui s'élabore dans la deuxième partie du XIX^e siècle s'inscrit dans le devoir de survivance, soit comme résistance passive, soit comme renaissance.

Depuis les années 1960, ce mythe et ses dérivés ont éclaté sous les assauts de ce que l'on a appelé la modernité. « L'ancien "grand récit" n'a pas été remplacé et il est irremplaçable. » (p. 154) L'Acadie peine dès lors à faire société. Aujourd'hui, les élites intellectuelles acadiennes sont divisées, sinon « dépressives » (p. 161), sur la place qu'ils doivent accorder à la tradition et à l'ouverture au monde. Néanmoins, Gérard Bouchard n'est pas complètement pessimiste, le mythe reste imprégné dans la conscience populaire. Une petite société sans État comme l'Acadie et sans frontières démographiques a besoin d'un mythe intégrateur. Une reformulation modernisante du mythe est toujours possible. Il se dit même surpris, lui qui insiste tant habituellement de la distinction élite/peuple, que les élites intellectuelles post-années 1960 ont peint avec tant de noirceur la période (1860-1960) où un mythe acadien unifié avait une grande efficacité.

Le chapitre 5 s'intéresse au Canada et au mythe de la nation morale. C'est le chapitre central du livre, celui qui donne une clef de compréhension à l'ouvrage. Gérard Bouchard considère peu la période historique du mythe canadien (anglais), celui, disons, qui s'appuyait sur le rejet de la démocratie américaine pour une société décente, une société d'ordre inscrite dans « une

RÊVES ET CAUCHEMARS DES NATIONS

forme supérieure de *Britishness* » (p. 177). Il réfléchit plutôt à la redéfinition du mythe canadien post-1960. C'est un mythe qui a fonctionné. Avec l'Australie, pour des raisons similaires, il est presque le seul mythe qui est florissant dans le monde actuel, si on exclut le renouveau du « Rêve chinois » qui est plus un rêve d'empire qu'un imaginaire national et des petits paradis fiscaux comme Singapour et Luxembourg (p. 335).

Le nouveau mythe canadien est une réussite grâce à son ouverture à la mondialisation. Le Canada serait une société postmoderne dont l'identité ne repose plus sur une culture fondatrice, mais sur la diversité de ses origines (multiculturalisme) et une égalité sociale distincte des États-Unis qu'on retrouve tant dans sa civilité que dans ses politiques sociales. Sur le plan mondial, le Canada voudrait s'imposer comme un modèle moral. Le Canada aurait-il inventé une forme « de nationalisme sans nation » (p. 229) ? C'est la question que soulève Gérard Bouchard en conclusion du chapitre. Il n'est néanmoins pas dupe. Le mythe canadien demeure un mythe qui camoufle beaucoup de contradictions internes, dont la non-reconnaissance de la nation québécoise et le piétinement sur la question autochtone. Il reste néanmoins que l'on peut entrevoir chez lui une certaine envie dans cette représentation d'une « nation mondialisée » (p. 225) où le récit des élites aurait pénétré les classes populaires, réalisant ainsi une sorte de culture partagée (on pourrait dire un interculturelisme, mais évidemment il n'utilise pas ce concept pour le contexte canadien).

Le chapitre six enfin s'intéresse au Québec : une petite nation qui a rêvé trop grand. On est ici dans le chapitre le plus sombre du livre. On reste étonné par la dureté des propos qu'entretient Gérard Bouchard envers le mythe québécois. Décidément, il ne porte pas son pays comme on porte un enfant⁴. Le mythe québécois est construit autour de deux axes : la survivance et la reconquête. Oubliant sa propre leçon des chapitres introductifs selon laquelle les mythes ne doivent pas s'évaluer en rapport à la vérité, il indique rapidement que la survivance serait un faux mythe. Ce mythe aurait été « une utopie autoritaire » menée par des « élites conservatrices » ayant peur des Américains, du libéralisme politique, des jouissances de la ville, des loges maçonniques, de l'offensive républicaine des Fénéens, des mœurs dépravées des retours (émigrants) d'Amérique. « L'imaginaire de la Survivance s'est construit dans une grande mesure en marge ou à l'encontre de la réalité » (p. 253). « Les clercs et leurs alliés ont rêvé trop grand et à contretemps » (p. 263). Alors que les mythes servent ailleurs à l'intégration sociale, ici, ils confirment plutôt une grande coupure entre les élites et le peuple. Nos élites ont fait « des choix sociaux néfastes » (p. 264), ont eu des « visées chimériques » (p. 263), des « rêveries échevelées » (p. 262).

Il reste le vrai mythe, celui de « la reconquête ». Il serait apparu de manière évanescence dans notre histoire. D'abord timidement, avant les Rébellions de 1837-1838, et ensuite plus fortement, au moment de la Révolution tranquille (1960-2000). On aurait alors un mythe qui galvanise la reconquête d'« une petite nation ingénieuse, dynamique et audacieuse, capable de frayer sa voie aux côtés des plus grandes » (p. 173). Un imaginaire qui, pour une fois, pénètre les masses. Mais ce fut de courte durée. Au tournant des années 2000, le mythe s'essouffle. On revient à l'idée d'une société dont l'intentionnalité serait à achever, la thèse du « désenchantement et du vide » trouve à nouveau un terrain fertile chez des intellectuels en rupture avec la modernité ou l'américanité de la population québécoise. Le mythe dérivé du Canada français

4 Je me réfère ici à une formule de Fernand Dumont dont Serge Cantin a fait le titre d'un livre, *Ce pays comme un enfant*, Montréal, L'Hexagone, 1997.

3 Je me référerai ici à mon ouvrage, Joseph Yvon Thériault, *Évangéline. Contes d'Amérique*, Montréal, Québec Amérique, 2013, dont l'analyse n'est pas incompatible avec celle proposée par Gérard Bouchard.

RÊVES ET CAUCHEMARS DES NATIONS



Les nations savent-elles...

suite de la page 28

réapparaît, avec «son incarnation de la soumission et de l'impuissance associées à l'imaginaire de la survivance» (p. 173).

Pourquoi cet essoufflement? Il y a peu de réponses sinon un constat. Dans l'ère de la mondialisation, la jeunesse n'a pas le même rapport au français comme vecteur d'identité et l'anglais comme ennemi, éléments historiquement associés au mythe de la survivance. Aussi, ce mythe moribond (la survivance) aurait en quelque sorte vicié notre capacité de combiner un audacieux projet d'avenir et de modernité avec une continuité pour assurer la suite d'un monde.

QUAND LES MYTHES S'ESSOUFFLENT

Il est difficile de rendre compte de la trame d'un ouvrage qui repose moins sur une thèse que sur un effort encyclopédique de rendre compte de la théorisation et de l'histoire des mythes nationaux à l'ère de la mondialisation. C'est un livre hautement instructif, impressionnant par le savoir qu'il dégage. Mais revenons à la question qui fait le titre de l'ouvrage. Les nations savent-elles encore rêver? La réponse déployée sur 400 pages est «non» et elle est convaincante. Presque partout les mythes nationaux s'effilochent. À l'exception, dira-t-on, du mythe national

canadien, qui en devenant une nation mondialisée, semble pour le moment avoir établi la quadrature du cercle. Mais Bouchard croit néanmoins que les sociétés ont besoin de mythes pour assurer leur intégration, ce que sont en premiers lieux les imaginaires nationaux. Il n'hésite d'ailleurs pas à proposer le chemin que doit suivre la réécriture des mythes, à savoir «une étroite interaction entre le national et le mondial» (p. 372).

Je terminerai en revenant sur une remarque de départ. J'ai souligné comment la théorisation chez Gérard Bouchard des mythes nationaux conduisait à un excès de formalisation qui nuit, me semble-t-il, à une véritable histoire compréhensive. Une plus grande inscription des mythes dans leur parcours historique (l'historicité du mythe), au lieu de simplement en définir les multiples contours, aurait permis de mieux comprendre le déploiement des mythes dans l'histoire du monde moderne (je sais, c'est une drôle de critique faite à un historien). Je pense ici notamment à la manière dont les mythes, comme dimension expressive du collectif, se sont combinés dans l'histoire de la modernité avec la dimension rationnelle et réflexive de la démocratie. Une telle problématisation rendrait probablement le constat moins pessimiste. Les mythes doivent réapprendre à s'inscrire dans le politique, à conjuguer histoire et mémoire, à articuler la mise en récit et l'individualisation de nos sociétés. Mais, d'une certaine façon c'est ce qu'ils font depuis qu'une certaine modernité a décrété que l'imaginaire collectif était dorénavant une affaire politique. ❁

Un abonnement à L'Action nationale permet d'approfondir les problématiques auxquelles nous sommes confrontés : des analyses sérieuses, des dossiers inédits, un regard assumé sur les essais, un point de vue québécois sur le monde



Saisir la crise



Brexit et Catalogne
Les voies inconnues



Français
Reprendre l'initiative



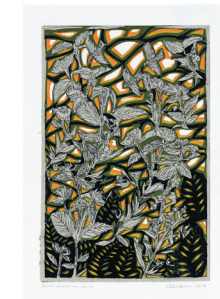
Langue et démographie
Avis de tempête



Les régions du Québec ont un rendez-vous avec elles-mêmes



L'identité constitutionnelle
autochtone



IPSO 1995-2020
Soutenir le combat



Immigration
Qui contrôle quoi?

Campagne de financement de L'Action nationale

2020

action-nationale.qc.ca/campagne



RODOLPHE CHRISTIN

LA VRAIE VIE EST ICI. VOYAGER ENCORE ?

Montréal, Écosociété, 2020, 134 pages

J'ai lu ce livre en pleine pandémie, confinée comme tout le monde dans l'ambiance délétère créé par le coronavirus. Curieusement, mes rêves nocturnes pendant cette période ne m'avaient jamais autant fait voyager vers des rivages étranges et totalement inconnus. On compense comme on peut le surplace que ce type d'évènement impose ! L'homme est fait pour bouger et découvrir l'univers ; nous avons tous, à un moment ou à un autre, besoin d'évasion. La tentation de partir vers l'ailleurs « est enracinée en nous », comme le constate le sociologue qui se fait philosophe dans cet essai qui tombe à point.

Faut-il pour autant prendre le prochain bateau de croisière qui nous offrira le tour du monde ? Ce n'est surtout pas ce que Rodolphe Christin recommande dans ce nouvel essai considéré par son auteur comme une synthèse de ses précédents livres sur le voyage au temps du tourisme¹. Plutôt que de s'attaquer au surtourisme « symptôme et agent de l'invivabilité croissante du monde », l'auteur de *La vie est ici* choisit de s'attarder au concept même de voyage qui, nous écrit-il, « transcende le tourisme, car il accompagne potentiellement toute forme de déplacement, mais aussi comme résultat de l'expérience corporelle, psychologique, sensible et intellectuelle liée au fait de se mouvoir dans l'espace, quels que soient les formes et les motifs du déplacement » (p. 15).

Rodolphe Christin décortique ce qu'est ou ce que devrait être le voyage en épilquant sur l'ascèse qu'il représente, une ascèse qui déstabilise le confort, nous bouscule, nous remet en cause, réunit l'inconnu en soi et au-dehors de soi. Dans le chapitre « Théorie de l'évasion », il nomme à point ce qui correspond au « triple désir originel d'évasion : 1) émancipation des cadres de référence habituels — désir de sortie ; 2) expérimentation de l'inconnu — désir de connaissance concrète ; et 3) réalisation intérieure, transformatrice et créatrice de soi par le recours à l'extérieur — désir d'initiation » (p. 23.) L'auteur de *La vraie vie est ici* nomme ce qui habite le voyageur, ce qui le pousse à partir, à se projeter hors de soi et ce à quoi il tourne le dos en allant chercher une forme d'initiation. Dans les chapitres suivants, Christin nous amène conséquemment à accepter que, pour ce faire, nul besoin d'aller très loin puisque la distance est intérieure, comme l'affirme le titre d'un des chapitres de l'essai, et que cette distance que prend le voyageur avec lui-même « est plus importante que celle qui se compte en kilomètres ». Le

voyage est alors amalgamé au cheminement de la conscience et à une marche qui débouche vers la compassion. Telle est la grande évasion que Rodolphe Christin nous propose en affirmant que « le voyage est par-dessus tout un acte de l'esprit, une expérience particulière de la pensée et du corps [...] une certaine expérience du monde que les infrastructures touristiques mettent à mal » (p. 16).

Belle invitation, donc, au voyage de proximité, au plus près de chez soi et surtout au plus près de soi, pour un élargissement de l'être. L'auteur souscrit ainsi au modèle du philosophe Henry David Thoreau qui choisit le voyage intérieur comme véritable aventure et il le cite : « Lorsque je veux me recréer, je cherche le bois le plus sombre, le marais le plus touffu, le plus interminable et, aux yeux du citadin, le plus affreux. Je pénètre dans un marais comme on pénètre en un lieu sacré [...] et la terre est bonne pour les hommes comme pour les arbres. » (p. 78) Voilà un modèle qui a le mérite de ne pas souiller l'univers et il vient à point appuyer le constat de Rodolphe Christin : « À l'époque de l'anthropocène, il n'y a plus de fuite possible, faire face est la seule voie. » (p. 132) Changer de monde grâce au déplacement géographique n'est à présent plus réaliste. Oublier l'invivable nous rattrape...

« Désormais, il reste à renverser l'ordre des choses : non pas en recourant au grand départ vers des contrées sidérales et sidérantes, mais en retournant au Réel. » (p. 133) Nous voilà revenus chez nous, contraints plus que jamais à faire face à ce que l'essayiste appelle « l'invivabilité » croissante du monde. Nous voilà contraints à changer le monde, à se changer soi-même sans fuir vers un quelconque ailleurs. Puisse cet essai remarquablement bien écrit nous ouvrir des horizons de sagesse à une époque où le tourisme est en faillite et où il est de bon ton de rester chez soi.

Françoise Bouffière
Orthopédagogue

¹ *L'imaginaire voyageur ou l'expérience exotique* (L'Harmattan, 2000), *Anatomie de l'évasion* (Homnisphères, 2005) et *Passer les bornes, sur le fil du voyage* (Yago, 2010)

L'éveil politique des Inuits

Pascal Chevrette
Chef de pupitre, littérature

ZEBEDEE NUNGAK

CONTRE LE COLONIALISME DOPÉ AUX STÉROÏDES. LE COMBAT DES INUIT DU QUÉBEC POUR LEURS TERRES ANCESTRALES

Montréal, Boréal, 2019, 181 pages

TAAMUSI QUMAQ

JE VEUX QUE LES INUIT SOIENT LIBRES DE NOUVEAU

Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2010, 153 pages

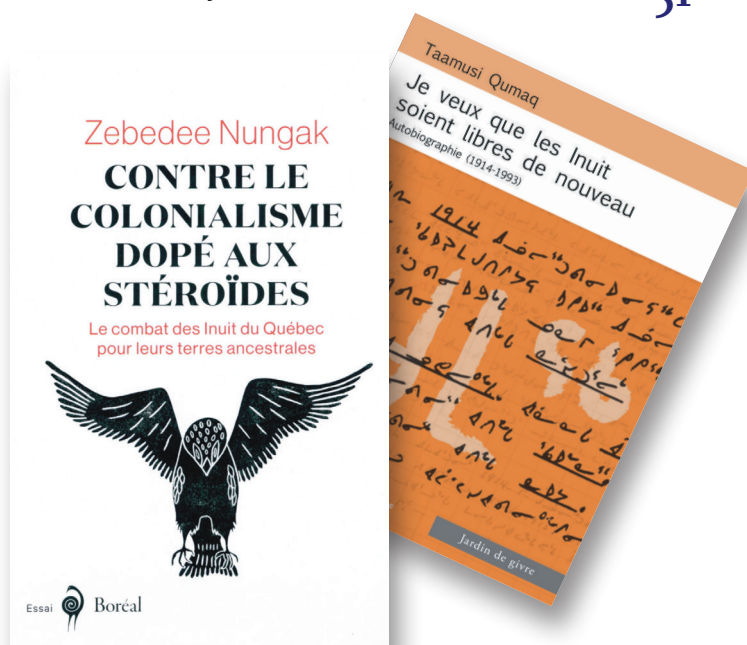
Même s'ils forment une nation minoritaire au Canada, les Inuits ne se sentent pas minoritaires. C'est du moins ce qu'expriment deux de leurs plus éminents représentants, Zebedee Nungak et Taamusi Qumaq. Le premier a signé un essai plus tôt cette année chez Boréal, traduit de l'anglais et préfacé par l'historien Denis Delâge. Le second, décédé en 1993, fut un leader important et défenseur de l'identité inuite. Son autobiographie, bien qu'elle remonte à plusieurs années, traverse la toundra, loin de la « ligne des arbres » et des centres décisionnels de Québec et d'Ottawa, et permet de comprendre le choc de la modernité que vivent les Inuits.

Dans *Contre le colonialisme dopé aux stéroïdes*, Zebedee Nungak livre l'histoire du combat politique et de la résistance des Inuits contre les projets de barrages hydroélectriques lancés en 1971 par le gouvernement Bourassa. Leur opposition à ce qui du point de vue de la majorité des Québécois représente l'âge d'or des projets d'Hydro-Québec a conduit à la ratification de la Convention de la Baie-James et du Nord du Québec (CBJNQ) en 1975, dont Nungak fut un des signataires. Mais à son corps défendant, ce dernier rejette maintenant la célèbre entente en raison des divisions qu'elle a générées chez les Inuits du Nunavik. En revenant sur cet épisode décisif, il circonscrit l'histoire d'Hydro-Québec à l'aune de l'héritage colonial dont est tributaire la province de Québec.

DANS LES MARGES DU PROJET DU SIÈCLE

Selon Zebedee Nungak, le gouvernement de la Révolution tranquille a agi en véritable « patron du nord », ce qui, on s'en doute, est loin d'être élogieux. Il explique qu'animés par un fort sentiment nationaliste, les fonctionnaires de l'époque ont mis le pied dans le nord au nom d'une loi datant de 1912 et qu'ils ont entrepris de franciser la toponymie inuite dans ce qui fut nommé le « Nouveau-Québec ». Pour les Inuits, c'est alors le choc et une résolution s'impose : « Nous aurions à nous défendre et à nous protéger nous-mêmes » (p.75). Sans véritable unité politique, ils ont dû, raconte l'essayiste, travailler d'arrache-pied pour s'organiser, se faire connaître et enfin, défendre leurs droits.

En 1964, le Nord n'avait pas fait l'objet d'une réelle intervention de la part de Québec. Jusque-là, les gouvernements avaient laissé le traitement des Inuits à Ottawa selon les dispositions de la loi sur les Indiens. Sous tutelle et minorisés, les Inuits avaient été ignorés et cela semble s'être malheureusement poursuivi au moment où le gouvernement du *Maitre chez nous* s'engagea à développer ce territoire. Cette longue absence et irruption spon-



NDLR : Pour favoriser son intégration au système linguistique du français, l'emprunt Inuit, nom propre, ainsi que l'adjectif inuit, s'accorde en genre et en nombre. Dans ces deux ouvrages traduits de l'anglais, on a appliqué l'usage anglophone où le mot « inuit » ne s'accorde pas.

tanée font écrire à Nungak qu'il a « fallu cinquante-deux ans à la province de Québec pour se manifester sur les terres qu'elle avait acquises en 1912. Il y a donc des variétés de colonialisme qui ne semblent pas du tout pressées d'explorer leurs nouvelles acquisitions » (p. 50). Puis en 1974, dès que le juge Malouf de la Cour supérieure du Québec reconnut la demande des Inuits de stopper les chantiers, ceux-ci furent engagés dans les dédales des tribunaux, pour eux une véritable lutte de David contre Goliath. D'ailleurs, l'allusion à ce combat biblique se trouve dans le livre et n'est pas étrangère au « dopé aux stéroïdes » du titre.

J'ai eu beau chercher, je n'ai pas trouvé dans l'essai l'origine exacte de cette métaphore. Elle exprime cependant comment Nungak comprend les régimes politiques canadien et québécois. C'est une lointaine doléance qu'il reprend à son compte : tout au long de l'histoire, les Inuits n'ont jamais été consultés pour « être sujet » de ce pays que l'on nomme Canada. C'est d'abord par proclamation royale que le territoire qu'ils parcourent depuis des siècles est adjoint à la Couronne britannique. Puis, au fil des transformations constitutionnelles, rappelle l'essayiste, la terre du nord passe sous la responsabilité d'Ottawa en 1867, puis en 1912 sous celle de Québec. Jamais avant que ne se pointent les sociétés de développement des barrages de la Baie-James, l'autonomie et le principe d'autodétermination des Inuits n'avaient été soulevés. Nungak voit donc un « dopage » dans le pouvoir du gouvernement provincial de l'époque de la Révolution tranquille, cet « amateur pressé » et dernier avatar de la lointaine proclamation de 1690. Par la suite, Nungak va consacrer de nombreuses pages à la loi de 1912 qui a annexé le district de l'Ungava à la province. Inique, cette loi a ainsi « musclé » les prérogatives du gouvernement, ce qui en fait porter à ses yeux tous les attributs de l'adversaire déloyal.

Plus loin dans son livre, il recourt à une seconde expression, encore plus forte à mon sens, celle d'une « osmose coloniale », c'est-à-dire d'un « système politico-légal importé d'Europe » et transmis, si l'on peut dire, dans les veines des structures fédérales et provinciales. Il y a quelques mois, le géographe et poète Jean Morisset a exposé la même mécanique dans *Sur la piste du Canada errant* en traitant de l'usurpation du Canada (voir *Cahiers de lecture*, Été 2019).

Tout pour dire que face à la loi d'annexion de 1912, les Inuits ont découvert qu'Ottawa pouvait étendre ou réduire, à son gré, les territoires des provinces. Ses confrères du Nord québécois tout comme ceux du Labrador et du Nunavut comprennent aujourd'hui que cet

Inuits

suite de la page 31

aménagement juridique a empêché leur unité politique. Et si les anciens avaient compris en 1912, renchérit Nungak, ils auraient exigé qu'en cas de séparation du Québec, le Nunavik soit réintégré dans l'ensemble canadien. Voilà pourquoi l'essayiste qualifie le Québec de « province la plus problématique du Canada » (p. 35). On voit alors poindre dans ses propos la toute délicate question de la partition du territoire... On déduit aussi, aisément, que sont là, bien campées, les raisons qui mènent Nungak à exprimer sans ambages sa farouche opposition au projet d'indépendance du Québec.

NUNGAK, QUMAQ ET LE QUÉBEC

En lisant attentivement *Contre le colonialisme*, je n'ai pas manqué de me questionner sur le rapport problématique et complexe qu'entretiennent les Inuits à l'égard du Québec. Le reproche principal de Zebedee Nungak vient de ces 50 ans d'absence d'un gouvernement qui s'est tout à coup présenté pressé, ambitieux de franciser ce « Nouveau-Québec » et se l'adjoindre par la voie légale. S'en suit un rejet très senti du nationalisme et du séparatisme québécois, de l'adoption de la Charte de la langue française, à l'époque vue comme une menace pour la survie de l'inuktitut. Plusieurs des propos de Nungak sont très connotés, cinglants à l'égard de la province. Il parle de « prétention incroyable », de « mépris », voire même de « dictateur impitoyable ». Au tiers du livre, Nungak se braque encore plus contre le « chez nous » du fameux « Maîtres chez nous », en évoquant ce Québec qui a « foncé tête baissée » dans ses projets hydroélectriques en considérant que les terres des Cris et des Inuits étaient siennes. Il est nécessaire d'entendre que pour lui et, on s'en doute, pour une bonne part des siens, l'histoire du projet du siècle et de la Convention de la Baie-James, lui apparaisse ni plus ni moins que comme une invasion.

Rappelons que la CBJNQ est bien perçue dans l'histoire contemporaine, mais le propos de Nungak fait ressortir les conséquences en termes d'impacts sociaux et de division profonde qui affecta les communautés inuites. C'est pourquoi une lecture croisée avec *Je veux que les Inuit soient libres à nouveau* de Taamusi Qumaq, un livre qui s'impose désormais comme un classique de la littérature inuite, est féconde pour tous citoyens québécois désirant en savoir plus sur les Inuits, ne serait-ce que pour prendre connaissance de ce qu'était leur vie quotidienne traditionnelle avant la venue des gouvernements fédéraux et provinciaux, de leur vie de famille, de leurs épopées de chasse, de leurs misères dans le Grand Nord, de la majesté de ce Grand Nord aussi, de ses froidures. Lecture féconde également pour comprendre le nécessaire lorsqu'on évoque ce vaste cosmos que sont les droits ancestraux. Il suffit de se laisser immerger par les anecdotes de Taamusi Qumaq pour voir ce que l'impétuosité du texte de Nungak nous empêche par moment de saisir pleinement.

Qumaq, un doyen remarquable, traversa la première moitié du 20^e siècle dans la toundra. Les profonds bouleversements que vécurent les Inuits au tournant des années 1950 et au-delà, il les vécut dans sa chair et il explique magnifiquement bien comment ces changements forcèrent lui et les siens à une adaptation précipitée par ce « colonialisme dopé » et doublé d'un profond choc de civilisation. L'autobiographie de Qumaq nous aide à cerner très clairement que cette modernisation importée généra un grand sentiment de dépossession, un malaise profond, une division des Inuits entre eux, avec tous les problèmes sociaux (violence, alcoolisme, santé mentale, etc.) qu'elle entraîna dans son sillage.

Ce qui est également touchant avec l'autobiographie de Qumaq, ce sont toutes ses prises de conscience qu'il partage à ses lecteurs et qui en viennent progressivement à se consolider dans le principe d'autodétermination, en particulier autour des questions de langue et d'éducation. L'historien Denis Delâge résume bien dans la préface de *Contre le colonialisme* que face au projet du siècle, les

Inuits durent aborder la cession de leur pays tout en définissant leur autonomie politique et demeurer animés par un « désir de créer des lois pour nous-mêmes, pour notre territoire et pour nos vies. » Un vif désir de durer, en somme. Ce que l'on peut tout à fait comprendre.

L'ÂME DU NORD À PUVIRNITUQ

Ces deux livres méritent leur attention, et quelques remarques supplémentaires aussi, au risque de ma mauvaise habitude d'allonger indûment mes recensions. Des détails qui n'en sont pas sautent parfois aux yeux. Tout au long du livre de Nungak, j'ai senti qu'une vive douleur s'exprimait entre les lignes. Il me semble évident qu'on ne peut pas tout saisir si on considère ce texte à la seule lumière de l'indignation et de la force de conviction de son auteur. Car une colère légitime trouve toujours son fondement dans une blessure initiale, un honneur bafoué. Ainsi, une phrase toute singulière m'a fait particulièrement bien voir ce que l'opposition aux sociétés de développement de la Baie-James avait exigé des Inuits.

Lorsque Nungak fait le récit des audiences en cour, il se rappelle que « les représentants du Québec ne se cachaient même pas pour rire et se moquer lors de nos premières présentations sur le sujet » (p. 99). Au faite de cette crise, s'opposer a non seulement signifié pour les Inuits faire valoir leurs droits, mais bien davantage : les formaliser, comprendre les cadres de la loi, le « jargon » juridique, trouver les bons avocats, congédier les mauvais, tenter d'avancer son chemin dans un rapport de force abyssal en termes de ressources (d'où le dopage aux stéroïdes), conjurer une manière d'intimidation, trouver des interprètes pour prouver la connaissance millénaire qu'ils avaient de leur territoire. Bref, pendant les audiences, ajoute Nungak, il fallait que les Inuits fassent littéralement l'éducation, aux compagnies comme au gouvernement, de leur existence comme peuple.

Et pour les deux auteurs, c'est à Puvirnituk que semble s'être révélé l'impulsion initiale, ce que Nungak nomme « l'âme politique du nord du Québec. » Pour Qumaq, 1961 est une date charnière. C'est cette année-là qu'un administrateur du ministère des Affaires indiennes demande à la communauté d'élire un conseil. Le jeune Qumaq est alors élu, et cela, sans vraiment comprendre ce qui se passait. Ce genre de démocratie représentative leur est présenté comme « quelque chose de tout à fait étranger. » Qumaq ajoute que « nous n'étions pas habitués à ce genre d'organisation. » L'anecdote vaut la peine d'être relevée ici, car elle illustre bien la difficulté à concevoir l'exercice de la parole dans des paramètres issus des concepts européens. Nungak, pour sa part, rappelle que c'est en 1971 à Puvirnituk qu'émerge ce qui deviendra l'Association des Inuits du Québec (AIQ). Ces deux événements décisifs amèneront les Inuits à appréhender l'importance de s'unir politiquement et à « chercher la voie » pouvant le mieux les servir pour honorer leurs ancêtres et s'ouvrir de nouvelles perspectives.

VERS UNE CONCLUSION : LES INUITS VEULENT-ILS VIVRE AU QUÉBEC ?

À lire Nungak, la réponse est : pas tout à fait. Parce qu'on passe sous silence une longue « histoire à raconter ». C'est du moins la réponse qu'il développe en commentant sévèrement le texte introductif de la CBJNQ, signé par l'ancien ministre libéral John Ciaccia. Procéder ainsi lui permet alors de rejeter l'entente, malgré qu'il l'ait jadis endossée. En fait, Nungak et Qumaq se montrent très critiques et rejettent tous les deux, au final, la Convention. Pour eux, les conséquences concrètes des problèmes sociaux ne font pas le poids face aux écrits. Mais à les lire, on

Inuits

suite de la page 32

voit bien que tout n'est pas fini et qu'une suite du monde inuit est possible.

Un lecteur soucieux de l'avenir du Québec ne peut pas demeurer insensible à ces lectures. Il sera assurément déstabilisé par une vision de l'histoire à laquelle il n'est pas habitué et dont la nouvelle littérature autochtone fait ses choux gras par les temps qui courent, et cela non sans raison!

Au-delà de la dépression qui a suivi le référendum de 1995 pour une grande part de Québécois, ce que révèlent les crises constitutionnelles de la fin du 20^e siècle québécois, c'est que la constitution canadienne, en raison de l'héritage qu'elle a reçu de la Couronne britannique, pose des problèmes lorsqu'il est question des nations se

trouvant sur cet immense territoire du nord de l'Amérique. Nungak voit le Québec comme la province la plus problématique, mais, ne semblant pas tout à fait connaître l'histoire complexe du sud laurentien, et les luttes internes qui ont secoué la province par le passé, il serait peut-être surpris d'y trouver, à une échelle beaucoup plus grande, les problèmes d'unité que son peuple connaît lui-même. Après tout, la nation québécoise a amplement dû subir le colonialisme dans son passé, et encore. Je tiens tout de même à nuancer ici qu'il n'est pas du tout question de comparer l'ampleur et la gravité des situations. Si on réévalue la portée de la constitution canadienne un jour, cela devra se faire en incluant la question du statut des peuples autochtones.

Dernier détour avant de clore. À un certain moment dans ses mémoires, Qumaq cite Camille Laurin, avec qui il a déjà discuté et qui aurait affirmé: «Nous, les Français et les Anglais, ne sommes au Canada que depuis 300 ans. Nous aurions dû demander aux Inuits et aux Indiens de nous aider à former nos principes directeurs. Après tout, c'étaient les premières nations de ce pays. Nous avons tant de mal à survivre [que] nous avons complètement oublié de faire appel à la communauté autochtone» (p. 105). Il est étrange que le vocable «Québécois» ne fût pas utilisé par Laurin. C'est dire que si les Inuits durent, et doivent poursuivre, l'éducation de ce qu'ils sont aux Québécois, l'inverse est tout aussi vrai. Qumaq parle aussi de Lévesque qui aurait également et rapidement compris

l'enjeu culturel et identitaire des Inuits, notamment en ce qui a trait à leur langue. On pourrait dire, en interprétant les faits, que si la Convention marqua un terme transitoire dans ce choc de civilisation qui opposa les Inuits au gouvernement du Québec, elle ouvrit du même coup un possible nouveau chapitre dans la connaissance des peuples se trouvant, justement, dans cet énigmatique pays que pourrait être le Québec.

En outre, il me semble qu'à travers les quelques mots de Laurin, la thèse des deux peuples fondateurs se soit posée à nouveau... mais face à ses angles morts. Loin de moi l'idée de tout rapporter à la question autochtone. Toutefois, il me semble qu'au-delà de ce que pendant longtemps on a attribué à une crise entre les «deux peuples fondateurs», la question autochtone révèle une multitude de «solitudes», dispersées sur le territoire canadien, «réservées»,

pendant longtemps muettes. Si on voit les choses selon la perspective des deux peuples fondateurs, le peuple québécois s'est plus facilement identifié à la posture du colonisé, mais il m'apparaît nécessaire de considérer – c'est ce que nous invitent à voir les livres de Qumaq et de Nungak – qu'il a évolué dans des institutions héritières

des vieilles structures coloniales, par osmose. Oui, peut-être que cette image d'osmose coloniale a plus à nous apprendre que les étiquettes simplificatrices de colonisés ou de colonisateurs.

Au fond, les critiques que livre Zebedee Nungak à l'endroit du gouvernement du Québec nous invitent à réfléchir non pas sur le nationalisme québécois, non pas sur le supposé post-nationalisme canadien, mais sur ces structures coloniales, et même monarchistes, ou encore impérialistes comme le fait Marc Chevrier dans un récent ouvrage, ces structures qui ont façonné le Canada d'aujourd'hui et ses provinces, dont le Québec. Ce qu'on gagne à lire ces essais, c'est de saisir une expression sincère et intégrale du principe de l'autodétermination des peuples. En attendant une formule et un état de situation qui puissent s'imposer à tous, dans le respect de tous, l'humanisme de Taamusi Qumaq, et celui de René Lévesque aussi que le livre nous ramène par la bande, demeure la perspective la plus structurante et la plus ouverte. Au-delà des plaidoyers et du devoir de mémoire, ces textes sont les vibrants échos de l'éveil politique de cette âme du Nord. ❁

[...] une lecture [...] de Taamusi Qumaq [...] est féconde pour tous citoyens québécois désirant en savoir plus sur les Inuits, ne serait-ce que pour prendre connaissance de ce qu'était leur vie quotidienne traditionnelle avant la venue des gouvernements fédéraux et provinciaux, de leur vie de famille, de leurs épopées de chasse, de leurs misères dans le Grand Nord, de la majesté de ce Grand Nord aussi, de ses froidures.

Octobre 2019
Vol. CX, n°8
**L'Action
NATIONALE**



Jean McEwen (1921-1999), Meurtière traversant le bleu, 1961, huile et vernis sur toile, MBAM, achat, fonds M. et Mme Gérard O. Beaulieu © Succession Jean McEwen / SOCAN (2019). Photo MBAM.

**L'identité constitutionnelle
autochtone**

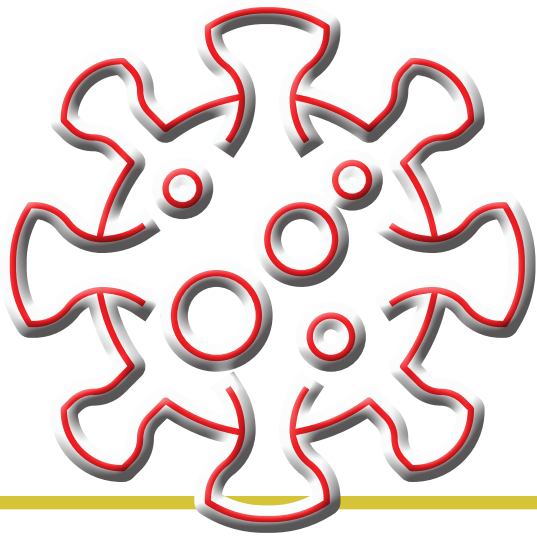
L'Action nationale (Octobre 2019)

L'identité constitutionnelle autochtone

Le texte d'une conférence éclairante d'André Binette, juriste en droit constitutionnel et autochtone, au X^e Congrès de l'Association québécoise de droit constitutionnel.

Tous les numéros sont en vente à la boutique

action-nationale.qc.ca



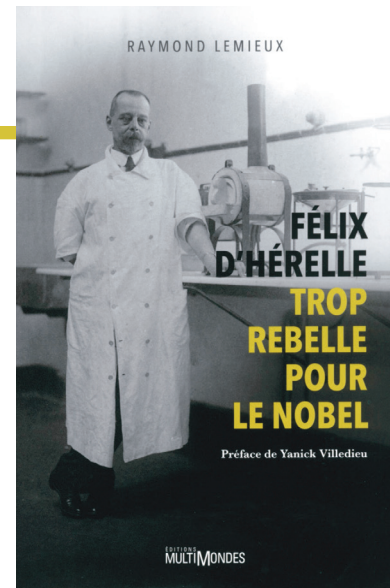
RAYMOND LEMIEUX
FÉLIX D'HÉRELLE. TROP REBELLE POUR LE NOBEL

Québec, Éditions MultiMondes, 2019, 246 pages

C'est au cours de la séance de l'Académie des Sciences tenue le 26 octobre 1885 que Louis Pasteur fit le point dans la communauté scientifique sur la première inoculation à un être humain de son vaccin contre la rage. Le monde accueillit avec curiosité et fascination l'annonce de l'apparition, suite à des injections d'une forme affaiblie du virus, d'une immunité induite chez un jeune Alsacien qui avait été mordu par un chien enragé. Tout comme la publication dans le *Times* de Londres, un certain vendredi de novembre en 1919, d'un article faisant découvrir au grand public un dénommé Albert Einstein et sa théorie de la relativité, tout comme le «petit pas» franchit par Neil Armstrong le 21 juillet 1969, l'annonce faite par Louis Pasteur eut pour effet de susciter un grand nombre de nouvelles vocations scientifiques.

Le journaliste scientifique chevronné Raymond Lemieux nous offre une courte biographie consacrée à la vie et à l'œuvre de Félix d'Hérelle, un inspirant scientifique autodidacte marchant dans les traces de Pasteur. Doté d'une persévérance obstinée, d'un caractère indomptable, d'une grande curiosité, d'un insatiable désir de comprendre, d'une rigueur dans l'exécution de manipulations en laboratoire, ainsi que d'une rare intuition et d'une étonnante capacité d'analyse par raisonnement inductif, D'Hérelle inférra – plusieurs années avant que l'invention du microscope électronique n'en rende l'observation possible – l'existence des bactériophages, ces virus n'infectant que des bactéries, à partir de l'observation de faits insolites.

Loin d'être un simple exposé des glorieuses prouesses scientifiques d'un pionnier de la microbiologie, ce livre, devient par moments un récit poignant de l'âpre lutte menée par D'Hérelle pour parvenir à franchir la frontière de plus en plus imperméable séparant le monde profane de celui de la recherche universitaire et pour que soit dûment reconnu son apport dans la découverte des bactériophages. Car D'Hérelle appartient à cette génération de la fin du XIX^e siècle qui occupa les devants de la scène tout juste à la fin de l'âge d'or de l'autodidaxie (soit l'ère des Edison, Darwin, Faraday, Boole...). C'est au cours de cette période de l'histoire que s'acheva le mouvement de professionnalisation de la science. Des communautés de scientifiques de formation et de métier se constituèrent et, immanquablement, on regarda avec une appréhension croissante les scientifiques amateurs dont les actes étaient davantage mus par l'instinct plutôt que par une volonté de mettre en application les connaissances acquises sous la tutelle d'un directeur d'études.



Les aventures rocambolesques qui ponctuent le cours de la vie de D'Hérelle, ce scientifique méconnu dont la candidature fût pourtant soumise près de trente fois pour le prix Nobel de physiologie ou médecine, suscitent suffisamment l'intérêt pour permettre de passer outre deux bémols. Le premier étant le choix douteux fait par l'auteur d'insérer, à la fin de chacun des chapitres, des lettres imaginaires de Félix d'Hérelle que ni le style (simple, prosaïque, sans éclat) ni la valeur ajoutée sur le plan informationnel (très faible) ne justifient. Le second concerne l'agaçante surutilisation d'interpellations feintes destinée à susciter l'intérêt du lecteur («Combien de nuits blanches a-t-il sacrifiées pour dénouer cette énigme? Combien de tasses de café ou de thé a-t-il dû ingurgiter avant que ne surgisse une étincelle?», p. 93) ou à lui rappeler que, vu la rareté des sources de renseignements solides, l'on ne parviendra pas à dissiper entièrement le brouillard qui entoure la vie de D'Hérelle (Félix est-il alors marié ou pas? Qui est cette mystérieuse famille, dont le nom est bien étrangement apparenté à celui d'Empain, une illustre famille belge? Que fait Félix en Amérique du Sud?», p. 29)

Relégués aux oubliettes par la découverte d'agents antibiotiques, D'Hérelle et ses bactériophages font ces années-ci l'objet d'un regain d'intérêt en raison de l'apparition de bactéries résistantes aux antibiotiques faisant peser sur l'humanité le risque d'une crise sanitaire majeure. Dans les derniers chapitres du livre, Raymond Lemieux fait preuve d'une adresse considérable pour rendre accessible aux non spécialistes de récentes avancées – dont certaines réalisées ici même, au Québec – qui s'inscrivent en continuité avec les travaux de D'Hérelle.

Frédéric Morneau-Guérin
Chef de pupitre, sciences



Un général audacieux sous un gouverneur sans expérience

Jean Chartier
Journaliste

DAVE NOËL

MONTCALM, GÉNÉRAL AMÉRICAIN

Montréal, Boréal, 2019, 384 pages

Le jeune historien Dave Noël a procédé avec méthode et fait des découvertes qui forcent à reconsidérer les vues habituelles sur le général Montcalm et le gouverneur Vaudreuil. Voilà un travail remarquable, qui recadre les conclusions de Guy Frégault émises au moment du 200^e anniversaire, en 1959, des combats décisifs de la guerre de Sept Ans.

À vrai dire, la dernière bataille de Montcalm n'a jamais fait l'objet d'un examen minutieux. La raison en tient à ce que les vues ont été polarisées entre les partisans de Vaudreuil et de Montcalm, ce qui se résume à une soi-disant lutte entre partisans des officiers canadiens de la Marine et ceux des troupes françaises de l'armée de terre. Cela empêche dès lors tout examen objectif des préparatifs pour la défense de Québec, chose cruciale s'il en est, et des décisions fort malencontreuses, notamment le positionnement des troupes en Nouvelle-France, décidées par le gouverneur, qui a gardé l'autorité suprême sur la stratégie militaire en 1759, malgré l'avis du ministre de la Guerre à Versailles.

Dave Noël a réexaminé les documents d'époque, les témoignages d'officiers et a retracé les erreurs sur le terrain. Il a découvert que les choses ne se sont pas passées comme il avait été raconté dans les années 1950, par Guy Frégault ou Charles Stacey. À vrai dire, la dernière bataille de Montcalm n'avait pas été scrutée d'une manière aussi méticuleuse auparavant, chacun étant polarisé par l'issue et voulant passer outre. Cela explique que la perception de cette bataille ait été modifiée à 180 degrés, plusieurs fois. «La brièveté de l'affrontement est passée, en un siècle d'historiographie, d'une demi-heure à dix minutes», constate même Dave Noël.

Dès le départ, il y a eu un affrontement pour le procès à l'intendant Bigot, coupable de malversation en Nouvelle-France, et à l'endroit de Vaudreuil, le gouverneur de la défaite, qui s'en est tiré sans procès, étonnamment, alors qu'il n'avait pas assumé la poursuite des combats pour la défense de Québec, après la mort de Montcalm, comme son titre l'y obligeait. Cela restait incompréhensible.

Le jeune historien a reconsidéré les avis des officiers présents à propos des prépa-

ratifs de défense, sur les combats de 1756 à 1760, sur la défaite et sur la cession de la capitale, Vaudreuil fuyant en calèche vers Trois-Rivières, après avoir recommandé au major Ramezay de capituler. Les partisans de Vaudreuil ont relayé les médisances contre Montcalm, proférées par l'intendant Bigot pour se défendre, même si elles avaient été réfutées dès le début par Lévis.

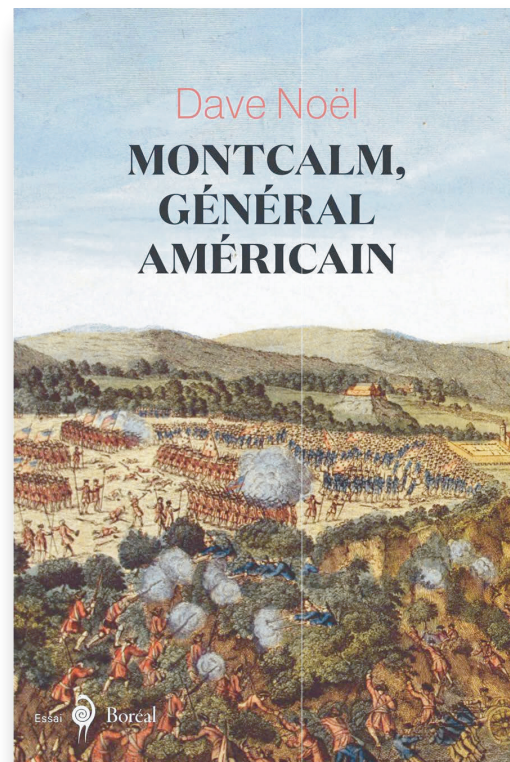
En 1848, dans la première *Histoire du Canada*, une réponse à Lord Durham, François-Xavier Garneau dépeint Montcalm en héros populaire «s'exposant aux plus grands dangers». Toutefois, Garneau modifie son avis dix ans plus tard. Désormais, il le perçoit plutôt «timide dans ses mouvements stratégiques et audacieux au combat». À la réédition de son livre, un siècle plus tard, en 1945, son petit-neveu Hector tranchera dans le sens suivant: «Il ne fait plus de doute aujourd'hui que Vaudreuil était un faible et un incapable et que c'est Montcalm la figure

À vrai dire, la dernière bataille de Montcalm n'avait pas été scrutée d'une manière aussi méticuleuse auparavant, chacun étant polarisé par l'issue et voulant passer outre. Cela explique que la perception de cette bataille ait été modifiée à 180 degrés, plusieurs fois

dominante de l'époque».

Face à une telle inflexion, l'historien du *Devoir* reconsidère les positions de Montcalm et de Vaudreuil d'un point de vue militaire. Tout doit être réexaminé. Or, il s'avère que Vaudreuil a pris des centaines de mauvaises décisions pour la défense de Québec, affaiblissant la position de la capitale en 1759. Par exemple, il renvoie les deux navires positionnés à l'anse des Mères, pour la défense de Québec, les frégates du capitaine Vauquelin, à l'abri, vers Deschambault, au lieu de les laisser en position de bloquer le passage des navires ennemis, comme l'avait préconisé le Conseil de guerre. Cela choqua fort l'officier Montbeillard, et laissa le champ libre aux vaisseaux de l'amiral Sanders et aux hommes de Murray pour remonter le fleuve à leur guise, au désespoir des officiers militaires et maritimes.

L'historien Francis Parkman, de Boston, prit la défense de Montcalm, en 1884, dans son *Montcalm and Wolfe*. Puis, l'abbé Casgrain, notre premier grand historien, se donna pour tâche de répondre à Parkman, après avoir consulté les sources françaises



aux archives à Paris, avant de publier un *Montcalm et Lévis* remarquable, en 1899; il y regretta l'impétuosité de Montcalm et porta aux nues le sang-froid de Lévis qui, selon lui, aurait conduit la Nouvelle-France à une issue différente s'il avait dirigé le combat sur les plaines d'Abraham, au lieu d'être envoyé à Montréal, sur ordre de Vaudreuil, pour résister à une attaque venant du haut du Saint-Laurent.

Mais, c'est l'historien de *La guerre de la Conquête*, Guy Frégault, qui donne le coup de grâce à Montcalm, en 1955. «Le culte de Montcalm s'effondre à compter de 1955», écrit Dave Noël, car Frégault le décrit en «impérialiste attardé» qu'il juge «incapable d'apprécier les stratégies offensives de Vaudreuil». Frégault critique Montcalm pour le système défensif qu'il a mis en place dans le bassin de Québec au printemps de 1759. «Il dénonce la rigidité de ses lignes fortifiées établies sur la côte de Beauport au détriment de la pointe de Lévis, dont l'abandon favorise la destruction de la capitale par les batteries britanniques».

Dave Noël précise que c'est plutôt Vaudreuil qui a négligé les avis de ses conseillers militaires et maritimes qui lui demandaient tous d'installer des batteries sur la pointe de Lévis, ainsi qu'à l'île aux Coudres, au cap Tourmente, à l'île Madame et sur l'île d'Orléans, pour briser l'élan de l'adversaire. Mais Frégault avait fait son choix en publiant dès 1952 *Le Grand Marquis*, à la gloire de Vaudreuil, ce qu'il va compléter ensuite. Denis Vaugeois adhère à la position de Frégault. Denis Delâge, selon Dave Noël, prendra cette voie, quand il fait remarquer que «Vaudreuil voyait juste en soutenant qu'il fallait tirer parti de la tradition guerrière des Amérindiens».

Montcalm, général américain

suite de la page 35

Jacques Lacourcière va, lui, jusqu'à conclure que «Montcalm aurait été traduit devant un tribunal militaire s'il avait survécu à ses blessures». Excessif. Et Jacques Mathieu prétend, du moins oralement, qu'il aurait peut-être été tué d'une balle dans le dos d'un milicien canadien «écoeuré» de la façon dont il dirigeait les milices canadiennes. Là, on est dans les supputations, sans preuve.

Fred Anderson, de Harvard, a publié en 2000, *Crucible of War*, un grand œuvre sur l'armée américaine au combat, de 1754 à 1776. «C'est que l'hypothèse d'un général en décalage tactique permet de simplifier le récit du combat», signale Noël.

Le jeune historien a vérifié les découvertes de l'abbé Casgrain, les mémoires du chevalier de La Pause, du major général Montreuil, du capitaine d'artillerie Montbeliard, de l'aide-major Malartic, des témoignages de première main sur la bataille, les correspondances de Montcalm et Vaudreuil, de Bougainville, Pouchot, Bourlamaque et Lévis.

Montcalm, relate le jeune historien, est entré très jeune dans l'armée, son père étant lieutenant-colonel, dès l'âge de neuf ans comme enseigne. Il devient capitaine à 17 ans et combat dans l'armée du maréchal de Belle-Isle, un militaire réputé, puis ministre, il sert comme aide de camp, en Bohême, pendant la guerre de Succession d'Autriche. Montcalm y est blessé sur les remparts de Prague, en défendant la ville contre les Autrichiens, quasi une guerre de guérilla.

En 1743, il acquiert la charge de colonel du régiment d'Auxerrois et prend part à la bataille de Piacenza, sur le fleuve Po, il est blessé à la tête et aux épaules. Ce n'est pas un contemplatif, ce Montcalm. Promu brigadier, il va vite se battre dans les cols des Alpes italiennes et est atteint d'une balle au front. Pas exactement, le type de l'aristocrate planqué.

Montcalm est donc choisi en toute logique par le ministre de la Guerre, le comte d'Argenson, comme maréchal de camp pour le Canada, à la place du général Dieskau, un grand militaire, blessé et fait prisonnier à Carillon, en 1755. Dave Noël note qu'il est «issu d'une génération d'officiers sensibilisée à l'importance des troupes légères affectées aux missions de reconnaissance, à la protection des flancs de l'armée et à l'attaque des convois de ravitaillement de l'ennemi». Autrement dit, Montcalm est familier des mouvements de troupes légères, comme cela se pratique au Canada.

Dave Noël confronte ce pedigree à celui de Vaudreuil qui a fait l'objet de bienveillance de la part de beaucoup d'historiens, dont W. J. Eccles de l'Université de Toronto, qui a rédigé sa notice dans le *Dictionnaire biographique du Canada*. Pourtant, Vaudreuil n'a «jamais mené plus d'un bataillon au combat avant de prendre la tête de l'ensemble des forces de la Nouvelle-France», relève Dave Noël.

Capitaine d'infanterie à seize ans, Vaudreuil «est nommé major des compagnies franches de la Marine du Canada dès 1726. Deux ans plus tard, il participe à une expédition punitive contre la nation des Renards du lac Michigan, dont les guerriers se retirent à l'approche des troupes. Il s'agit de l'unique expérience au combat du futur gouverneur avant le siège de Québec en 1759», signale-t-il.

Bref, Vaudreuil n'a pas d'expérience militaire. Cela explique beaucoup de choses. Il obtient ses nominations sur la réputation de son père, gouverneur du Canada de 1703 à 1725, après Frontenac et de Callière, et en raison des contacts de sa mère, qui grenouille à Versailles auprès de Phélypeaux, le ministre ayant nommé son mari, et qui est d'une famille dont fait par-

tie le ministre de la Marine en 1755, Jean-Frédéric Maurepas. Autrement dit, c'est plutôt l'aristocrate Vaudreuil qui est branché à Versailles, pas Montcalm, contrairement à la vision véhiculée par tant d'historiens.

Vaudreuil se trouve à Paris, à l'été de 1754, dans l'attente d'une affectation, quand survient l'affaire de la Monongahela, en Ohio. Il y fait son lobbying pendant huit mois, auprès du ministre de la Marine. Le commissaire des guerres du Canada, André Doreil, écrira à Paulmy, en octobre 1755, que Vaudreuil aurait été «plus propre à être à la tête d'une troupe légère pour faire usage de son intrépidité sous les ordres d'un général qui l'aurait suivi à l'œil qu'à commander en chef». L'avisé commissaire des guerres du Canada aurait préféré la nomination d'un militaire expérimenté à ce poste; il est aussi d'opinion que le poste de gouverneur

aurait convenu à un officier des troupes de terre davantage qu'à un membre de la Marine. On est en guerre au Canada, que diable. Or, «Vaudreuil n'est ni l'un ni l'autre».

L'historienne Louise Dechêne fera aussi remarquer, dans son dernier livre en 2008, que l'expérience militaire de Vaudreuil est l'une des plus faibles de toute

l'histoire de la Nouvelle-France. Vaudreuil n'est même pas familier avec le théâtre d'opérations du lac Champlain, «qui constitue la principale route d'invasion de la colonie». En 1755, il ordonne pourtant «la construction d'un fort à la pointe de Carillon, sur un emplacement dominé par des hauteurs», fait observer le chevalier de la Pause, l'un des officiers qui combattent à Carillon. Pour sa part, le capitaine d'artillerie, Fiacre de Montbeillard, écrira, après la visite des retranchements de la côte de Beauport par Vaudreuil en 1759: «Il n'avait jamais vu ni camp ni ouvrage; tout lui parut aussi nouveau qu'amusant». Pas exactement le stratège qu'il fallait pour résister à l'armada britannique.

L'historien du *Devoir* se penche sur la composition des deux corps d'armée au Canada et sur la logistique. Les troupes de la Marine sont recrutées en France, écrit-il, «tandis que leurs officiers sont majoritairement issus de la noblesse canadienne». C'est contraire à la vision habituelle des choses. Les troupes de la Marine comptent 1500 combattants. En 1756, les effectifs des troupes de terre seront portés à 3000. À ceux-ci s'ajoutent les 2000 soldats à Louisbourg et 2000 en Louisiane. Vaudreuil ne rapatriera pas ces soldats à Québec. En outre, avant la campagne de 1759, Vaudreuil n'a conscrit que 4000 habitants sur les 12 000 disponibles.

Vaudreuil commet surtout l'erreur de disperser ses troupes en 1759, les expédiant vers les forts des Grands Lacs de nombreuses troupes. En envoyant 3200 hommes sur l'Ohio, à 1000 kilomètres de Québec, à Niagara et à la Pointe du Baril, contre l'avis de Montcalm, il affaiblit la défense de Québec.

«Montcalm et Vaudreuil seront naturellement portés à défendre le corps de l'armée dont ils sont issus», commente Dave Noël. Cela explique que Vaudreuil se sera efforcé dans sa correspondance aux ministres de la Marine et de la Guerre, envoyée à la fin de 1758, de miner la revendication pour de nouvelles troupes de terre, qu'apporte Bougainville au ministre, de la part de Montcalm.

Vaudreuil ne voulait pas que ce soient les forces de Montcalm qui soient renforcées, ce qui va nuire de manière tragique à la défense de la colonie. Laissons la parole à l'historienne Louise Dechêne: «S'il peut démontrer que la milice représente une force militaire supérieure aux troupes de terre et que cette force lui est entièrement, exclusivement dévouée, il renforce sa position». Dave Noël indique: «C'est dans ce contexte que Vaudreuil accusera Montcalm de maltraiter les Canadiens, ce qui n'est appuyé par aucun autre témoignage».

Montcalm est donc choisi en toute logique par le ministre de la Guerre, le comte d'Argenson, comme maréchal de camp pour le Canada [...] il est «issu d'une génération d'officiers sensibilisée à l'importance des troupes légères affectées aux missions de reconnaissance, à la protection des flancs de l'armée et à l'attaque des convois de ravitaillement de l'ennemi».

Montcalm, général américain

suite de la page 36

Le récit du jeune historien est construit avec une vingtaine de cartes indiquant les positions des troupes; il raconte Montcalm au combat, son ardeur dès son arrivée au printemps de 1756, parcourant 2000 kilomètres à pied, de Montréal au lac George, de là au lac Ontario et jusqu'à Oswego, pour un combat, puis de nouveau à Carillon, au lac Champlain, avant de rentrer à Québec, après une campagne audacieuse et victorieuse contre des troupes britanniques plus nombreuses.

La narration des victoires de Montcalm à Oswego en 1756, au fort William Henry en 1757, à la rivière de la Chute et au fort Carillon en 1758, s'avère lumineuse, avec les explications claires sur les raisons de défaites en 1758 au fort Frontenac (Kingston) et au fort Duquesne, sur l'Ohio, toutes attribuables aux négligences de Vaudreuil, ce qui a affaibli la Nouvelle-France, l'obligeant à se défendre sur tous les fronts à l'été de 1759, ce qui était annonciateur du sort de Québec.

Au soir du 3 septembre 1759, raconte Dave Noël, «Montcalm demande le rapel à Québec, de Lévis, de Bourlamaque ou de La Pause. Vaudreuil refuse en invoquant le risque d'une invasion simultanée par le Haut-Saint-Laurent et par le Richelieu». Refus décisif dans la défaite de Québec.

Québec est privé de son État-Major le plus brillant à la tête de l'armée et de ses troupes d'élite en septembre 1759. En raison des mouvements des navires britanniques sur le fleuve, pendant deux mois, Montcalm doit positionner Bougainville avec des troupes en amont de Québec, vers la rivière du Cap Rouge. Pourtant, Vaudreuil renvoie encore des troupes, de Sillery, le 12 septembre, pour faire les récoltes, au plus mauvais moment, sur les terres de Lorette. Et il annule, en ce jour crucial, une requête de Montcalm,

d'envoyer au soir du 12 septembre, le régiment de Guyenne, en haut de l'Anse au Foulon, pour remplacer les soldats des milices partis faire les récoltes sur les fermes.

Il est dommage que ce jeune historien ne publie pas une chronique régulière, toutes les semaines, sur les livres d'histoire du Canada dans le *Devoir*, qui fait peu de cas de notre histoire, mais qui accorde tant d'espace à des chroniqueurs du multiculturalisme. En tout cas, souhaitons que l'œuvre de ce jeune historien se poursuive sur la guerre de conquête, pour un livre volumineux comme celui de Guy Frégault pour relater de cet œil nouveau le fil de tous les combats de la guerre de Sept Ans. Cela ne pourra que revaloriser notre histoire aux yeux des jeunes Québécois. Déjà, ce livre a sa place à côté des gros volumes de l'abbé Casgrain,

de Guy Frégault, de Fred Anderson et d'Edmond Dziembowski. On souhaite ardemment que le jeune historien écrive ce grand œuvre sur notre moment shakespearien, en évoquant aussi les travaux de Gaston Deschênes.

Seule réserve, dirais-je, le titre. À mon avis, l'auteur aurait dû titrer son livre sur sa véritable découverte, exposée tout au long de ces pages, à savoir que Montcalm a été un stratège habile et audacieux, mais qu'il n'a pas cessé de se

faire mettre des bâtons dans les roues par Vaudreuil, au détriment de la préparation de la défense de Québec, et qu'il n'a pas eu de chance au jour de son dernier combat.

En fin de compte, la pire malchance pour Québec, cela a été que Vaudreuil soit gouverneur de la Nouvelle-France, durant ces années décisives, lui qui eût la responsabilité ultime des opérations de défense, au jour du 13 septembre 1759, après la mort de Montcalm, et qui ne les a pas assumées. Cette défaite survient à cause de l'envoi au loin des troupes de terre et d'une défense qu'il n'assume pas, du courage qu'il n'a pas pour combattre jusqu'à la mort, comme son devoir l'exigeait, pour attendre les troupes de Bougainville, de Bourlamaque et de Lévis. ❁

Bref, Vaudreuil n'a pas d'expérience militaire. Cela explique beaucoup de choses. Il obtient ses nominations sur la réputation de son père, gouverneur du Canada de 1703 à 1725, après Frontenac et de Callière, et en raison des contacts de sa mère, qui grenouille à Versailles auprès de Phélypeaux, le ministre ayant nommé son mari, et qui est d'une famille dont fait partie le ministre de la Marine en 1755, Jean-Frédéric Maurepas.

Juin-Septembre 2017
vol. XVII, n° 6-7
**L'Action
NATIONALE**
1917-2017



De Gaulle 1967
Vive le Québec libre!

L'Action nationale (Juin-Septembre 2017)

De Gaulle 1967: Vive le Québec libre!

Colloque commémoratif
«Vive le Québec libre 1»

224 pages

Tous les numéros sont en vente à la boutique

action-nationale.qc.ca

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale

ÉTÉ 2019
volume XLII, numéro 3

Les Cahiers de lecture
de L'Action nationale

Prendre le large

Faire l'éducation

LA PENSÉE QUÉBÉCOISE EN ESSAIS

AUTOMNE 2019
volume XLII, numéro 4

Les Cahiers de lecture
de L'Action nationale

extraits en primeur

Laïcité... encore!

LA PENSÉE QUÉBÉCOISE EN ESSAIS

PRINTEMPS 2020
volume XLII, numéro 2

Les Cahiers de lecture
de L'Action nationale

ce qui se dépose

ce qui se dépose

LA PENSÉE QUÉBÉCOISE EN ESSAIS

La pensée québécoise en essais depuis 2007;
38 numéros, plus de 1000 recensions d'essais édités au Québec
traitant de politique, sociologie, littérature, histoire, éducation,
économie, culture, philosophie, sciences...

S'abonner aux Cahiers de lecture, c'est bâtir une intangible
et néanmoins prégnante communauté des interprétants.

Tarifs 2020 - 3 numéros/an
(expédition et taxes comprises)

	1 an	3 ans
Abonnement	30 \$	75 \$
Abonnement de soutien	40 \$	100 \$
International	50 \$	125 \$
Institution	50 \$	125 \$

TVQ 1012563392 TQ 002

TPS 119019545

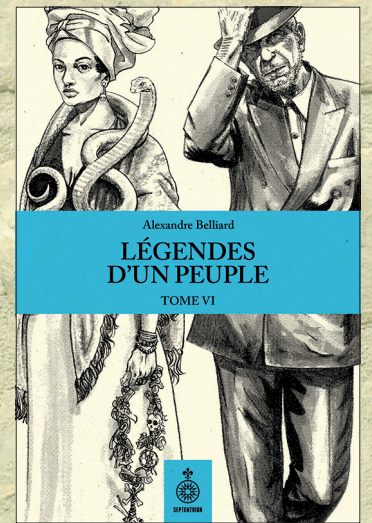
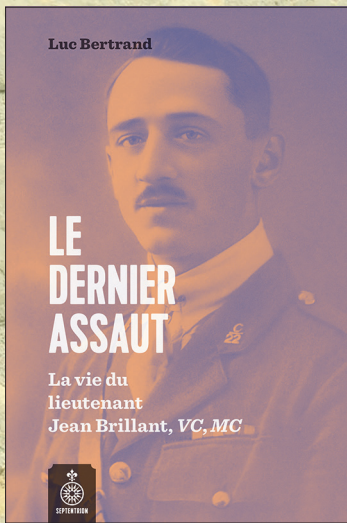
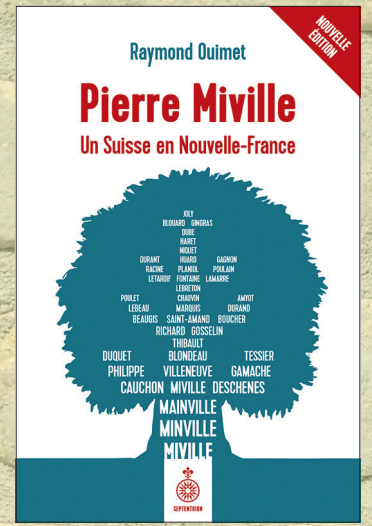
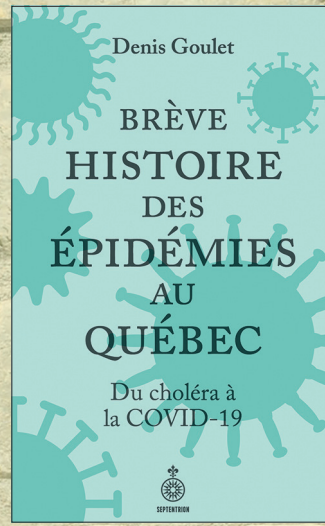
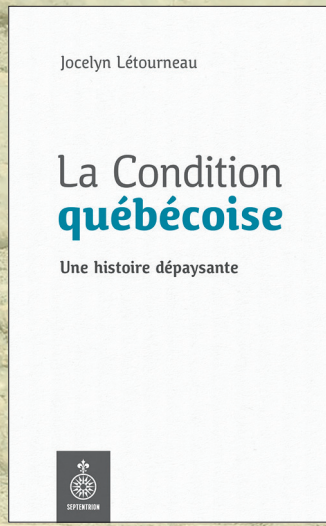
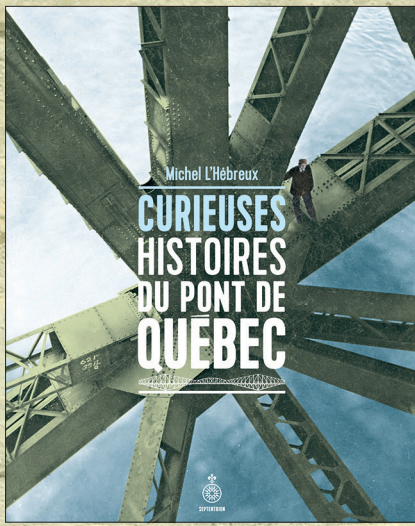
Vous pouvez vous abonner ou acheter au
numéro à la boutique internet de L'Action
nationale:

actionnationale.quebec

Les Cahiers de lecture
sont accessibles sur la
plateforme

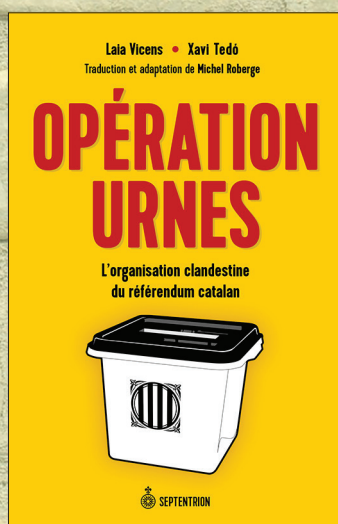
érudit

erudit.org/fr/revues/lecture/



**TOUJOURS LA RÉFÉRENCE
EN HISTOIRE AU QUÉBEC**

www.septentrion.qc.ca



GFB

Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819-397-4920
gfb@tlb.sympatico.ca